MEM
681

Université du Québec
École nationale d'administration publique

LE *SOFT POWER*

ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

DES ÉTATS FÉDÉRÉS CANADIENS

AVEC LA CHINE

BIBLIOTHÈQUE
ENAP
QUÉBEC

Présenté à :
M. Nelson Michaud, Professeur titulaire, ÉNAP
M. Paul-André Comeau, Professeur invité, ÉNAP
M. Gil Rémillard, Professeur, ÉNAP

ENP – 7966
Mémoire

Par :
Frédéric Mayer

Montréal, le 20 décembre 2010

REMERCIEMENTS

On ne connaît l'ampleur de la pierre sur laquelle on a trébuché que lorsqu'on a fini de la déterrer. J'ai entrepris de déterrer une pierre beaucoup plus grosse que je ne la croyais. Je prends quelques lignes ici pour remercier ceux qui ont cru que j'arriverais à déterrer cette pierre.

D'entrée de jeu, j'aimerais souligner toute ma reconnaissance envers le Professeur Nelson Michaud qui a fait beaucoup plus que simplement diriger cette recherche. Il a montré une grande confiance dans mon travail et il a habilement et rapidement donné les moyens qui manquaient mes idées. Ses encouragements et ses bons mots résonneront encore longtemps dans mes souvenirs.

Au Professeur Paul-André Comeau qui jamais ne met son calme rassurant en veilleuse, je me dois d'exprimer toute ma gratitude. Ses cours sont une véritable banque d'information à laquelle il se fait un devoir de nous donner librement accès. Je remercie également le Professeur Gil Rémillard pour ses précieux conseils qui guideront mes recherches futures. En bloc, je remercie aussi, Monsieur Christian Dufour, l'équipe de la bibliothèque de l'ÉNAP-Montréal, les gens du GERFI et le Professeur Louis Sabourin qui raconte le monde comme une histoire d'amour.

Enfin, je dois beaucoup à ma famille et aux durs sacrifices qu'ils ont acceptés pour que je puisse poursuivre ces études. J'ai une pensée particulière pour ma mère et mon fils qui ont donné plus qu'ils ne peuvent s'imaginer. Je garde ce dernier mot pour ma conjointe qui a permis à ce rêve de devenir réalité en m'apportant un soutien indéfectible.

28 MAR 2011

Table des matières

Remerciements 3

Table des matières 4

Introduction 6

1. **Introduction** 6
2. **Cadre d'analyse** 13
3. **Problématique** 17
4. **Hypothèse de recherche** 20
5. **Terrain** 23

    5.1 Canada 25
    5.2 Colombie-Britannique 26
    5.3 Québec 28
    5.4 Nouveau-Brunswick 30
    5.5 Chine 33

6. **Méthodologie** 36

Chapitre 1 39

1. **Taiji des relations internationales** 39
2. **Du pouvoir et de l'influence** 45
3. **Des buts** 47
4. **Des sources** 49

    4.1 De la culture et du prestige des institutions 50
    4.2 Des valeurs et politiques internes 58
    4.3 De la politique étrangère et de l'attitude 62

5. **Des autres critiques** 65

Chapitre 2 Les États fédérés canadiens 69

1. Le *soft power* et le États fédérés 70

2. Colombie-Britannique 74
   2.1 État des relations internationales 74
   2.2 Pratique des relations internationales 77

3. Québec 81
   3.1 État des relations internationales 81
   3.2 Pratique des relations internationales 84

4. Nouveau-Brunswick 86
   4.1 État des relations internationales 86
   4.2 Pratique des relations internationales 88

Chapitre 3 Analyse 91

1. Grille d'analyse 91

2. Colombie-Britannique 95
   2.1 Analyse du *soft power* 95
   2.2 Avec la Chine 98

3. Québec 105
   3.1 Analyse du *soft power* 105
   3.2 Avec la Chine 112

4. Nouveau-Brunswick 118
   4.1 Analyse du *soft power* 118
   4.2 Avec la Chine 124

Conclusion 127

Bibliographie 131

Introduction

"冷静观察、
稳住阵脚、
沉着应对、
韬光养晦、
善于守拙、
决不当头、
有所作为"

Deng Xiaoping[1] (1904-1997)

1. Introduction

Dans un contexte de mondialisation, les gouvernements des États fédérés, comme le sont entre autres les gouvernements des provinces canadiennes, seront de plus en plus portés à prendre une place importante sur la scène internationale. Leurs relations avec d'autres gouvernements, d'États souverains ou non, auront des retombées grandissantes tant pour l'État qu'ils gouvernent que pour l'État central auquel ils sont liés. Si, encore récemment, peu de recherches avaient été produites sur les relations internationales des systèmes fédéraux,[2] beaucoup plus reste encore à explorer dans le

[1] "Garder la tête froide, tenir sa position, garder un profil bas et calme, rester humble, ne jamais mener, mais faire une différence." Il s'agit de la « politique des 28 caractères », une directive de Deng Xiaoping pour les relations internationales de la Chine.

[2] MICHAUD, Nelson, «Fédéralisme et politique étrangère : réponses comparatives à la mondialisation », dans NERENBERG, Karl (dir.), *Guide des pays fédérés*, McGill-Queen's University Press, Montréal, 2002, p.410.

monde naissant des relations internationales des gouvernements d'États fédérés, ou gouvernements subétatiques. La présente étude traite précisément de ce sujet en se concentrant sur trois États fédérés canadiens et leur utilisation du *soft power* dans la gestion de leurs relations internationales et l'élaboration de leur politique de relations internationales. Afin de mieux cerner l'application de cette théorie, nous porterons une attention particulière à leurs relations avec un géant économique émergeant, la Chine, qui utilise officiellement le *soft power* comme base pour ses relations internationales.

Le *soft power* est une approche des relations internationales et de la politique étrangère basée sur le prestige des institutions, la culture, ainsi que les valeurs défendues par un État sur son territoire et dans ses relations avec d'autres États. Lorsqu'un État utilise cette approche, il ne cherche pas à forcer un autre État à agir d'une certaine manière, comme ce serait le cas avec le *hard power*. Le but est plutôt d'influencer la conduite d'un autre État en proposant des valeurs culturelles, politiques ou morales, qui ont une force d'attraction pour l'autre État, afin de l'amener à produire un résultat voulu.[3] Ce type d'approche est pleinement accessible aux États fédérés puisque dans la séparation des compétences entre le gouvernement central et les gouvernements subétatiques, dans le cadre d'un système fédéral, la culture revient habituellement à ces derniers.

Les relations que nous étudions concernent des gouvernements subétatiques qui ne sont donc pas pleinement souverains. Seuls les États souverains, au sens du Traité de Westphalie, ont la personnalité internationale qui leur permet d'entretenir des relations diplomatiques avec d'autres États. Dans un système fédéral, c'est l'État central qui détient cette souveraineté et qui est le seul à pouvoir légitimement entretenir une diplomatie. Cependant, les États fédérés, n'ayant pas la pleine souveraineté,[4] ne sont

---

[3] NYE, Joseph S. Jr., *Soft power- the Means to Success in World Politics*, PublicAffaires, New York, 2004, p.7.

[4] Selon la Doctrine Gérin-Lajoie, les États fédérés auraient la souveraineté dans leur champ de compétences.

pas nécessairement dans l'impossibilité de traiter avec d'autres États, centraux ou non. Ce type de relation est désigné par le terme paradiplomatie.[5] La paradiplomatie est une approche de type diplomatique menée par un État qui n'a pas la personnalité internationale, qui n'est pas pleinement souverain et qui n'est donc pas en mesure d'être formellement reconnu par l'État accréditaire.

Si le Québec fut un précurseur dans le domaine des relations internationales des États fédérés, dans les années soixante avec, entre autres, la doctrine Gérin-Lajoie et le développement de sa paradiplomatie, plusieurs l'ont aujourd'hui rejoint et même dépassé à ce titre. Les États fédérés de la Belgique ont pris sa relève à la tête de ce mouvement au milieu des années 1990, après que la Constitution belge eut été réformée. La Catalogne et les länder allemands font maintenant très bonne figure également.[6] Cette mouvance étant encore très récente, les recherches et la littérature sur ce sujet sont peu nombreuses. D'autant plus que les relations internationales n'ont suscité que très peu d'intérêt chez les chercheurs québécois jusqu'à très récemment.[7]

La réalité en mutation du contexte international où évoluent les dirigeants des gouvernements subétatiques leur donne une marge de manœuvre grandissante. Alors qu'il n'y a pas plus de 50 ans, ils en étaient pratiquement absents, ils en sont devenus des acteurs non négligeables. Leur rôle s'est développé au point où des organisations multilatérales auxquelles ne sont invités que des gouvernements non-centraux, comme la Conférence des chefs de gouvernement des régions partenaires (CCGRP), ont été créées. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le Shandong, une province chinoise, fait partie de cette conférence fondée par le Québec et la Bavière et à laquelle participent

---

[5] Voir sur le sujet PAQUIN, Stéphane, « Les approches explicatives du développement de paradiplomaties », dans PAQUIN, Stéphane (dir.), *Les nouvelles relations internationales : Le Québec en comparaison*, Bulletin d'histoire politique et Comeau & Nadeau, 2001, p.75.

[6] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, *Les relations internationales du Québec comparées*, L'Observatoire de l'administration publique de l'ÉNAP, 2006, 41p.

[7] NOSSAL, Kim Richard, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN, *Politique international et défense au Canada et au Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2007, p.14.

également le Cap occidental, la Haute-Autriche, l'État américain de la Géorgie et l'État de Sao Paolo.[8]

Les contraintes de la structure fédérale établissent des limites à ces gouvernements subétatiques. Selon le système fédéral adopté, ces limites peuvent être plus ou moins précises. Toutefois, si différents systèmes fédéraux imposent des limites très différentes,[9] les États constituant une même fédération doivent habituellement répondre de mêmes restrictions et libertés, comme c'est le cas pour les États fédérés canadiens. Cependant, ces États n'approchent pas ces restrictions et libertés de la même manière; il en résulte des compositions très dissemblables de la réalité. La présente étude portera ainsi sur l'évolution des politiques étrangères et des relations internationales de trois gouvernements subétatiques à l'intérieur des limites du cadre fédéral canadien. Nous évaluerons ensuite comment ces États utilisent le *soft power* comme outil d'administration de ces mêmes relations et politiques. Les trois États fédérés canadiens que nous avons retenus sont : la Colombie-Britannique, le Québec et le Nouveau-Brunswick. Pour supporter cette recherche, il était important de choisir des États qui ont produit un énoncé de leurs politiques internationales, une condition à laquelle répondent ces trois États fédérés canadiens.

Dans un premier temps, nous aborderons la Colombie-Britannique puisqu'elle est, par sa position géographique, au premier plan canadien des relations avec l'Asie et la Chine en particulier. Les politiques du gouvernement fédéral visant à développer la « Porte d'entrée de l'Asie-Pacifique» —un accès aux marchés nord-américains par l'entremise des ports de la Colombie-Britannique pour les pays de l'Asie-Pacifique[10] —, lui donnent

---

[8] Voir : http://www.mri.gouv.qc.ca/regions_partenaires/fr/index.asp .
[9] MICHAUD,Nelson, «Fédéralisme et politique étrangère : réponses comparatives à la mondialisation », op. cit., p.410.
[10] Gouvernement du Canada, Investir au Canada, http://investiraucanada.gc.ca/fra/avantage-canada/porte-lasie-pacifique.aspx , consulté le 22 mars 2010.

une importance accrue dans les relations avec le grand exportateur qu'est la Chine. De plus, la diaspora chinoise y est très importante.

Ensuite, le choix du Québec s'est imposé pour l'intensité de ses activités sur la scène internationale. Puisqu'il s'agit d'un leader historique dans le développement des relations internationales des gouvernements subétatiques, il était impossible d'ignorer cet acteur. Telle que mentionné plus haut, sa présence avec le Shandong à la CCGRP lui confère un intérêt supplémentaire.

Finalement, le Nouveau-Brunswick a été inclus dans la recherche parce qu'il entend développer ses relations économiques avec la Chine, comme il est clairement indiqué dans son énoncé de politique internationale.[11] Il accueille déjà un important contingent d'étudiants chinois qui devrait lui servir de tremplin pour développer ces relations. De plus, et contrairement à la Colombie-Britannique, sa position géographique opposée à la Chine ne joue pas un rôle dans cette relation; cette caractéristique rend l'étude du cas du Nouveau-Brunswick encore plus intéressante.

Nous couvrirons la période où les gouvernements en poste en juillet 2010 dans ces États fédérés ont été au pouvoir. Nous analyserons de cette façon le gouvernement de Gordon Campbell en Colombie-Britannique de sa prise de pouvoir en juin 2001 à juillet 2010. Pour le Québec, ce sera le gouvernement de Jean Charest depuis avril 2003 à juillet 2010. Puis, le gouvernement néo-brunswickois de Shawn Graham qui débute en septembre 2006 jusqu'à juillet 2010.

---

[11] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick, Ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.27.

Parmi les géants économiques émergeant du XXIe siècle que sont le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, aussi connus sous l'acronyme BRIC[12], la République populaire de Chine par sa population, son territoire, ainsi que la puissance avec laquelle son économie se développe, est sûrement le plus impressionnant d'entre eux. En raison de sa réalité politique et du monopartisme de son gouvernement, la Chine ne répond pas aux critères que l'on reconnaît habituellement comme favorables au développement économique, soit la pleine démocratie, le respect des droits de la personne et la liberté de marché. Cependant, elle réussit économiquement au moins aussi bien que les États qui évoluent sous de tels systèmes.

Ainsi, la Chine est devenue un incontournable dans les relations internationales pour tous les États, centraux ou non. Toutefois, la vitesse de son émergence a pris par surprise les chercheurs. Encore aujourd'hui, trop peu d'aspects administratifs, sociaux, économiques et politiques ont été étudiés au sujet de la Chine post-Mao. Il y a quelques années, le regard occidental sur la Chine portait généralement sur le folklore et l'histoire, tel qu'ils ont été vus par les missionnaires.[13] Bien que la Chine fasse partie des pays en développement, elle est maintenant, du moins dans sa zone côtière, un pays moderne où l'économie fonctionne à fond. Elle prend de plus en plus d'importance dans l'économie mondiale et son influence politique se fait ressentir plus intensément que jamais, les négociations des semaines précédant la Conférence de Copenhague sur l'environnement, en décembre 2009, ayant été un bon exemple.

---

[12] Groupe défini dans Goldman Sachs, « Building Better Global Economic BRICs », *Global Economics Paper No: 66*, 2001 et approfondi dans Goldman Sachs, « Dreaming with the BRICs: The Path to 2050 », *Global Economics Papers No: 99*, 2003.

[13] Une excellente récapitulation de l'historique des relations du Québec avec la Chine est présentée dans GRANGER, Serge, « Le retour du Québec en Chine, 1960-1985 », dans PAQUIN, Stéphane (dir.) et Louise BEAUDOUIN, Histoire des relations internationales du Québec, VLB éditeur, 2006.

Entrer en relations avec ce géant n'est peut-être pas aussi difficile que sa réputation d'austérité le laisse croire. S'il est vrai que les relations[14] sont fondées sur une confiance établie de longue date, il est aussi vrai que la Chine cherche à se développer ainsi qu'à prospérer et ses besoins sont très pressants. Ce qui, dans d'autres conditions, pourrait prendre du temps à établir se fait actuellement très rapidement et beaucoup plus facilement vu le développement accéléré et les besoins urgents de ressources économiques, matérielles et intellectuelles de la Chine. Cette réalité économique est tout aussi présente du côté des relations internationales avec la Chine. Les partenaires de la Chine, pour développer leur relation efficacement, doivent compter sur un *soft power* bien établi et être capable d'en mesurer les forces et les faiblesses.

L'intérêt de la Chine pour notre recherche est aussi lié à sa pratique des relations internationales. En effet, en 2007, lors de son rapport au 17^{e} congrès du Parti communiste chinois (PCC), Hu Jintao annonçait que la Chine doit : « ...augmenter la culture comme une partie de la *puissance douce* de notre pays... »[15] Finalement, nous porterons une attention particulière à l'utilisation commune du *soft power* par la Chine et les États fédérés canadiens afin de déterminer si cette théorie facilite la création de liens entre ces partenaires.

Cette recherche devrait donc permettre aux gouvernements subétatiques, particulièrement ceux du Canada, de mieux se préparer et de mieux positionner leur politique de relations internationales dans un contexte de mondialisation. Les pays en émergence comme la Chine sont à la recherche d'expertise, notamment, en matière d'éducation, de santé, de technologie et de culture, des champs de compétences

---

[14] Guan xi (关系) est le terme utilisé pour désigner le concept de relation d'affaires, aussi compris comme du réseautage. Pour faire affaire en Chine, les guan xi sont très importants. Développer ces relations est réputé être long puisqu'elles sont basées sur un lien de confiance.

[15] Gouvernement chinois, 17th National congress of the communist party of China 2007, http://www.china.org.cn/english/congress/229611.htm#7, consultée le 6 avril 2010. Traduction de l'auteur.

dévolus aux États fédérés au Canada et dans plusieurs autres systèmes fédéraux. Mieux apprivoiser le *soft power* leur permettrait de multiplier l'impact de leurs relations internationales et de faire croître considérablement leurs relations avec des pays qui, comme la Chine, ont adopté cette approche pour élaborer leur politique étrangère.

Pour appuyer leur *soft power*, le Canada et les États fédérés canadiens ont deux excellents ambassadeurs de la culture dans les personnes du docteur Norman Bethune[16] et de Mark Rowswell[17] qui génèrent *a priori* une base de confiance envers le Canada de la part des Chinois; la table est ainsi mise pour que des liens forts et durables soient tissés avec l'Empire du Milieu.

2. Cadre d'analyse, le *soft power*

Comme il a été mentionné précédemment, la seule forme de puissance dont peuvent disposer les gouvernements subétatiques est le *soft power*. Effectivement, les États fédérés ont généralement une puissance économique marginale comparativement aux États centraux, ils ne peuvent ainsi se tourner vers cet outil pour amener un autre État à agir en fonction de leur volonté. De plus, la puissance militaire est réservée aux États souverains puisqu'ils ont le monopole de l'utilisation de la force sur leur territoire; les États qui ne sont pas pleinement souverains, ce qui est le cas des États fédérés, n'ont donc pas accès à cette forme de puissance. Les deux aspects de la puissance coercitive,

---

[16] Un médecin canadien qui a œuvré en Chine pendant la révolution communiste. Il y a laissé sa vie à la suite d'une intervention chirurgicale qu'il avait pratiquée pour sauver un Chinois. Mao Zedong a rédigé un texte à son sujet que les jeunes Chinois apprennent encore à l'école.

[17] Un artiste canadien célèbre en Chine depuis le milieu des années 1980 sous le nom de *Dashan*, mais pratiquement inconnu chez lui. Il est probablement l'Occidental faisant carrière en Chine qui y est le plus connu. Il est l'hôte d'émissions télévisées et sera le Commissaire général de la délégation canadienne lors de l'exposition universelle de Shanghai en 2010. Il est également membre de l'Ordre du Canada et est maintenant reconnu comme ambassadeur officieux, voir : http://archive.gg.ca/honours/search-recherche/honours-desc.asp?lang=f&TypeID=orc&id=10348

ou *hard power*, l'économique et le militaire, n'étant pas à la portée des État fédérés, il ne leur reste que la force non-coercitive, le *soft power*.

Selon Nye, qui a développé la théorie du *soft power*, le *hard power* et le *soft power* sont liés dans leur objectif d'influencer l'attitude ou la conduite d'un autre État. Leur différence se situe principalement dans leur intensité et dans leurs sources. Si le *hard power* cherche à contraindre l'autre État à adopter une attitude ou une conduite particulière par des forces militaires ou économiques, le *soft power* cherche plutôt l'influence sur les désirs de l'autre État en proposant des valeurs culturelles, politiques ou morales, qui ont une force d'attraction pour l'autre État. Cette force s'exprimera principalement par l'établissement de l'agenda politique d'un État et par l'attraction engendrée par le prestige de ses institutions. Si ces outils sont utilisés habilement, il est possible pour un État d'en amener un autre à faire les choix qu'il désire.[18] Nye définit ainsi le pouvoir de cooptation d'un État, « qui s'efforce d'obtenir des autres qu'ils veuillent la même chose que vous ».[19]

Toutefois, nous croyons que cette vision du *soft power* garde pour but de forcer un autre État à agir d'une certaine manière. L'approche préconisée par Nye vise à « établir l'agenda de manière à ce que les autres échouent à exprimer leurs préférences par ce que celles-ci sont trop irréalistes. »[20] Nous croyons que d'autres approches du *soft power* sont également envisageables; par exemple, s'il est possible de faire échouer les autres dans l'expression de leurs préférences, il est également possible de les aider à réussir. Cette approche plus positive du *soft power* est plus près, ou plus en harmonie, avec ses sources.

---

[18] NYE, Joseph S. Jr., Soft power- the Means to Success in World Politics, op. cit., p.7.
[19] NYE, Joseph S. Jr., *Le Leadership américain : Quand les règles du jeu changent*, Presses de l'Université de Nancy, Nancy, 1992, p.171.
[20] NYE, Joseph S. Jr., *Soft power- the Means to Success in World Politics*, op.cit., p.7, traduction de l'auteur.

Celles-ci résident essentiellement dans la culture d'une nation, ses valeurs et politiques internes, ainsi que son attitude sur la scène internationale, sa politique étrangère.[21] Si un État présente une culture ou des valeurs plus universelles, ces sources de *soft power* auront une grande force d'attraction pour les autres États. Il faut cependant noter que cette force n'est pas liée au gouvernement ou à l'État lui-même, mais à l'ensemble de l'État ou d'une société dont le gouvernement n'est qu'une instance. Ces sources sont indépendantes les unes des autres; elles n'ont pas à être toutes présentes pour que l'on puisse parler de *soft power*. Une seule d'entre elles peut être suffisante pour qu'un État puisse exercer une influence sur un autre. Cependant, une mauvaise utilisation d'une de ces sources peut anéantir le pouvoir d'influence développé par les deux autres. Pour mieux cerner les détails de chacune de ces sources, considérons-les individuellement.

Par la notion de culture, nous entendons les valeurs et coutumes qui créent un sens pour la société. Il n'est pas seulement question ici de ce qui pourrait être défini comme la culture populaire ou de masse. Sans diminuer la force de celle-ci, elle est souvent trop mince pour y asseoir un pouvoir. Si elle plaît à un, elle peut déplaire à un autre. Cette culture de masse n'est en fait qu'un aspect de la culture. La force de la culture réside dans la réussite de la société qui l'a engendrée et non dans le produit qui la représente en tant que telle. Ainsi, c'est le prestige des institutions d'un État qui lui procure son influence. Pour prendre un exemple concret, ce qui pousserait un État à vouloir modifier son système économique pour ressembler à celui des États-Unis serait la réussite des entreprises américaines, et non le désir de pouvoir vendre des Big Mac ou des chaussures Nike. Il faut donc prendre la culture dans un sens beaucoup plus large. Il faut également considérer ce qui précède la création de cette culture et ce qui en est fait. Le prestige d'une université, pour prendre un autre exemple, n'a peut-être pas la visibilité du dernier vidéoclip à la mode; toutefois, ce prestige permettra de faire pénétrer de

---

[21] Ibid., p.11.

nouvelles idées, de nouvelles approches ou de nouvelles façons de faire beaucoup plus profondément dans la vie des gens.

De leur côté, les valeurs et politiques internes défendues par un gouvernement ont un impact sur l'image projetée à l'étranger. En mettant fin à l'interdiction de développer des centrales électriques au charbon et en soutenant les pétrolières, l'ex-président américain, Georges W. Bush, a miné la crédibilité de son gouvernement en matière d'environnement. Dans le même ordre d'idées, l'apartheid en Afrique du Sud et le programme de développement nucléaire nord-coréen ont eu pour effet d'isoler ces pays sur la scène internationale. À l'opposé, la réforme de l'administration publique britannique amorcée sous Margaret Thatcher et qui a sorti ce pays du gouffre économique dans lequel il s'enfonçait, a eu une grande influence sur les réformes administratives dans plusieurs pays.[22] Lorsque le gouvernement d'un État défend des valeurs qui ont une tendance plus universelle, comme la démocratie, la liberté d'expression ou l'égalité des sexes, les autres États auront tendance à s'y identifier, se reconnaître des mêmes valeurs. Ceci a pour effet d'augmenter l'influence d'un État sur les autres, d'augmenter son *soft power*.

Si les politiques internes d'un État peuvent avoir une influence sur les autres États, sa politique internationale en a tout autant, sinon plus. Un exemple probant de la force d'influence de la politique internationale d'un État est bien le rôle du Canada lors de la Crise de Suez. Alors que deux grandes puissances — la France et le Royaume-Uni — s'alliaient pour reprendre le contrôle du canal en 1956, le Canada a su rallier plusieurs pays pour empêcher une guerre et créer une force d'intervention neutre sous l'égide des Nations Unies, les Casques Bleus. Cette intervention a forgé une puissante image de

[22] DUFOUR, Christian, « La réforme britannique après vingt ans : éléments de bilan », Observatoire de l'administration publique, ÉNAP, Télescope, volume 7, numéro 3, Canada, p1.

pays pacifique pour le Canada, image qui commence à peine à s'éroder.[23] Cette même situation, la Crise de Suez, a fait de grands torts à l'image internationale de la France et à celle du Royaume-Uni. Ceux-ci ont perdu de l'influence, alors que le Canada en a gagné.

Nous chercherons, au cours de nos entrevues, à vérifier si les trois sources de *soft power* que sont le prestige des institutions d'un État, ses valeurs et politiques internes, ainsi que sa politique internationale, ont une incidence positive sur les relations internationales qu'entretiennent les États fédérés canadiens en général et avec la Chine en particulier. Nous regarderons également du côté de la Chine qui s'est officiellement tournée vers le *soft power* pour gérer ses relations étrangères, pour voir dans quelle mesure cette approche peut être une porte d'entrée pour les États fédérés canadien.

3. Problématique

Les acteurs sur la scène internationale se multiplient et prennent différentes formes. Si, autrefois, la pleine souveraineté était un préalable pour intervenir à ce niveau, ce critère ne tient plus aujourd'hui.[24] Les entités présentes dans les relations internationales sont maintenant issues de tous les paliers gouvernementaux. À celles-ci, nous devons bien sûr ajouter les organismes paragouvernementaux et non-gouvernementaux. De plus, ces relations sont souvent multilatérales et peuvent parfois inclure des gouvernements de différents niveaux. Nous allons définir les différents éléments qui sous-tendent les relations internationales des États fédérés canadiens dans ce cadre en expansion.

---

[23] MICHAUD, Nelson, « La politique étrangère canadienne : Mythes persistants et réalité confuse? », dans BERNIER, Robert (dir.), *Espace canadien : mythes et réalités - affaires étrangères et défenses*, Presses de l'Université du Québec, 2010, pp.447-473.

[24] MICHAUD, Nelson et Isabelle RAMET, op.cit., p. 5.

Dans la mesure où la République populaire de Chine est un pays continent, et où un État aussi puissant que les États-Unis ne parvient pas à avoir toute l'influence qu'il le voudrait, comment les gouvernements de petits États, au demeurant fédérés, peuvent-ils parvenir à attirer sur eux le regard du géant chinois? Peuvent-ils, par leur politique de relations internationales, y défendre leurs intérêts ou même y exercer une influence? Aussi, comment doit-on interpréter la propension d'un dirigeant comme Jean Charest à se rendre en Chine à plusieurs reprises à la tête de délégations économiques et paradiplomatiques, ou du gouvernement de la Colombie-Britannique d'y ouvrir des bureaux lors d'événements majeurs comme les Jeux olympiques de Beijing en 2008 et l'Exposition universelle de Shanghai en 2010? Et encore plus, comment expliquer que la Chine accueille favorablement ces délégations sur son territoire? Comment expliquer l'intérêt que porte la Chine dans le développement des relations internationales de ces États fédérés canadiens? Selon nous, la réponse réside dans la théorie du *soft power* défini par Nye.[25]

Pour expliquer l'intérêt que ces gouvernements subétatiques ont envers la Chine et l'influence qu'ils ont sur elle, notre regard se tournera vers les différentes utilisations qui sont faites du *soft power*. Nous nous pencherons sur les raisons qui poussent la Chine à prêter une oreille attentive à ces gouvernements d'États fédérés. Nous porterons aussi un regard particulier vers le rôle que prend le gouvernement canadien dans ces relations. D'un point de vue de l'administration des relations internationales, cette analyse devrait permettre de mieux comprendre et préparer les démarches envers la Chine continentale et les autres États émergents. Nous croyons également que cette recherche permettra d'éclairer les politiques étrangères à l'égard de ce géant et d'approfondir l'utilisation du *soft power* comme outil de relations internationales.

---

[25] NYE, Joseph S., Bound to Lead: the Changing Nature of American Power, op. cit.

Par ailleurs, nous prendrons en considération la situation interne de la Chine pour mieux comprendre son attitude envers les États fédérés canadiens. Si dans sa constitution, la Chine autorise une certaine autonomie à quelques-unes de ses entités constituantes, les régions autonomes — Guangxi, Mongolie-Intérieure, Ningxia, Tibet, Xinjiang —, et les régions administratives spéciales — Hong Kong et Macao —, la réalité est tout autre.[26] La politique interne de la Chine souffre d'un déséquilibre entre les provinces riches de la zone côtière et les provinces beaucoup plus pauvres à l'intérieur du pays. Cette réalité crée des tensions entre le gouvernement central et les populations des différentes provinces et autres entités constituantes, principalement celles de certaines régions autonomes. À l'heure où des gouvernements de régions qui n'ont pas la pleine souveraineté, comme les États fédérés canadiens, prennent de plus en plus de place à l'international, nous croyons que les tensions internes de la Chine affectent ses relations internationales et donc sa politique étrangère avec les gouvernements subétatiques, dont ceux des États fédérés canadiens. Ainsi, nous garderons à l'esprit que le gouvernement Chinois utilise ses provinces qui n'ont pas un statut particulier, pour entretenir des relations internationales.[27] Il s'agit ici d'un élément extrêmement important puisqu'il nous éclairera sur l'ampleur du rôle que la Chine est prête à tolérer pour les États fédérés, comme la Colombie-Britannique, le Québec et le Nouveau-Brunswick, sur la scène internationale. Ceci nous renseignera aussi sur la relation entre le Shandong et le Québec, alors que le Québec a cherché, il y a de cela peu de temps, à obtenir sa pleine souveraineté et que deux provinces chinoises cherchent jusqu'à un certain point la même chose, à comprendre le Tibet et le Xinjiang.

---

[26] TROLLIET, Pierre, « Les niveaux d'administration et de contrôle du territoire », dans GENTELLE, Pierre (dir.), *L'État de la Chine*, Éditions la découverte, 1989, Paris, p.29

[27] Aucune des provinces chinoises jumelées à des provinces canadiennes, incluant le Shandong avec le Québec dans le cadre du CCGRP, n'a de statut particulier. Pour voir la liste des provinces actuellement jumelées, voir http://www.expo2010canada.gc.ca/partnerships/provinces-fra.cfm .

4. Hypothèse de recherche

Cette recherche vise à démontrer que la théorie qui permet d'analyser les relations internationales des États fédérés est celle du *soft power*. Cette approche facilite les relations internationales des États fédérés avec les économies émergentes, dont la Chine et ses gouvernements régionaux. De plus, nous démontrerons que les compétences nécessaires au développement de la Chine et des autres économies émergentes sont généralement de l'ordre des États fédérés et que le *soft power* est tout indiqué pour établir des liens avec ces gouvernements.

Puisque les États fédérés n'ont pas accès au pouvoir coercitif, qu'il soit militaire ou économique,[28] d'influencer la conduite d'autres États, ils doivent impérativement se résoudre à une force d'attraction, non-coercitive et diplomatique, ou ici paradiplomatique, afin d'atteindre leurs buts, le *soft power*. S'ils veulent influencer les décisions des autres gouvernements pour atteindre leurs buts, ils n'ont aucun autre type d'approche possible que le *soft power*. C'est donc à l'aide de cette théorie formulée pour la première fois par Joseph S. Nye Jr. en 1990,[29] mais utilisée de tous les temps, que nous allons travailler pour analyser les relations des États fédérés sous notre loupe. Dans le cadre de cette théorie, les différentes puissances coercitives d'un État ne sont pas un facteur, ce sont plutôt le prestige de ses institutions, ses valeurs, ainsi que ses politiques internes et internationales qui lui permettront d'obtenir cette influence.

Comme le proposait l'ex numéro un chinois, Deng Xiaoping, la Chine a décidé de garder un profil bas et calme, ainsi que de rester humble, tout en essayant de faire une différence. L'Empire du Milieu aurait également adopté une politique étrangère tournée vers le *soft power*, comme l'affirmait Barthélémy Courmont lors d'une présentation au

---

[28] À l'exception bien notable de la Californie qui, par son économie, a une forme de pourvoir coercitif.
[29] NYE, Joseph S. Jr., *Bound to Lead: the Changing Nature of American Power*, Basic Books, New York, 1990.

Groupe d'études, de recherche et de formation internationales (GERFI) en décembre 2009.

> « [...] je dirais sur cette question, comme sur d'autres, la Chine a compris que là où les États-Unis ne sont pas vraiment un leader, et *a fortiori* un mauvais élève, elle va essayer de se positionner comme un leader. Et là, on retrouve cette volonté de *soft power* à la chinoise. [Cependant,] l'idée n'est pas d'essayer de s'ériger comme le contre-pouvoir des États-Unis, ce n'est pas l'Union Soviétique, on n'est pas dans le même cas de figure. On le voit apparaître depuis 3-4 ans, dans le cadre de cette politique de *soft power* qui a été officialisée en 2007. On s'est mis d'accord sur ce que [le *soft power*] signifie : c'est de faire rayonner la Chine dans tous les domaines où elle est capable de rayonner. La Chine est capable de proposer des initiatives. Prendre le leadership, prendre la première place là où celle-ci est vacante. Il y a d'autres domaines où la Chine va chercher à faire la même chose. On va essayer de prendre appuis sur les régions où la puissance américaine a été déclinante ces dernières années. On va retrouver la même chose aussi dans le domaine culturel. Et cet objectif de *soft power* pour les Chinois, comme sur les changements climatiques, comme sur l'approche régionale, sur le domaine culturel ça va être de dire : " On a une culture plurimillénaire, on peut intéresser le monde aussi pour nos aspects culturels. " [Dans ce cadre] la Chine a lancé en 2005 son projet d'Instituts Confucius. »[30]

Cette approche dans ses relations internationales influencera les rapports que la Chine entretient avec les autres gouvernements, incluant les gouvernements d'États fédérés. Nous examinerons dans quelle mesure la Chine s'est engagée dans cette direction et nous verrons ce que cela implique pour les provinces canadiennes lorsqu'elles établissent leurs politiques à l'égard de la République populaire de Chine.

La politique chinoise est fortement centralisée sur le gouvernement de Beijing qui en garde un contrôle très serré; les relations internationales répondent naturellement de cette même réalité. Alors que plusieurs gouvernements centraux, à la tête de fédérations, tentent de freiner l'élan de liberté que prennent leurs gouvernements

---

[30] COURMONT, Barthélémy, *Le virage « vert » de la Chine : mirage ou miracle? »*, conférence au GERFI, 2 décembre 2009.

subétatiques sur l'échiquier mondial,[31] d'autres, comme celui de Beijing qui encourage ses provinces à établir des relations avec des gouvernements subétatiques étrangers depuis les années 1970,[32] vont favoriser cet élan. Cette approche indirecte, par l'intermédiaire de ses provinces, des relations internationales préconisées par le gouvernement chinois, nous guide vers les champs d'influence dans lesquels la Chine semble vouloir prendre un rôle de leader.

Cette observation, doublée du fait qu'en 2007 la Chine a opté explicitement pour la voie du *soft power*, met en lumière ce pourquoi la Chine s'intéresse aux États fédérés. Ceux-ci ont la charge des domaines de compétences dont la Chine, comme les autres économies émergentes, a besoin pour se développer pleinement. Ces domaines de compétences relèvent habituellement du *low politics*, c'est-à dire l'ensemble des questions telles la culture, l'éducation et l'environnement, et qui relève des relations entre gouvernements, sans toutefois définir de positionnement géostratégique ou de puissance relativement aux autres États. Il s'agit également des domaines où un État développe et défend ses valeurs tant sur son territoire qu'à l'étranger. Un lien important existe donc entre le *low politics* et le *soft power* puisque la culture et les valeurs d'un État sont deux des principales variables qui définissent le *soft power*.

Un survol de plusieurs systèmes fédéraux nous amène à constater que la culture, l'éducation et l'environnement peuvent être constitutionnellement attribués tant à l'État central qu'aux États fédérés; ils peuvent également être partagés entre les paliers de gouvernement. Cependant, nous retrouvons habituellement ces compétences parmi

---

[31] MICHAUD, Nelson et Manon TESSIER, « Fédéralisme et politique étrangère : réponses comparatives à la mondialisation », dans GRIFFITHS, Ann et NERENBERG, Karl (dir.), *Guide des pays fédérés : 2002*, McGill-Queen's University Press, 2002, p.426.

[32] MACLEAN, George et Kim Richard NOSSAL, « Triangular dynamics: Australian states, Canadian provinces and relations with China », in HOCKING, Brian, *Foreign Relations and Federal States*, 1993, p.183.

les attributs des gouvernements fédérés.[33] Au Canada, en vertu de la répartition des compétences entre les gouvernements fédérés et le gouvernement fédéral telle que définie dans la Loi constitutionnelle de 1867, ces domaines relèvent en effet principalement des gouvernements fédérés. Toutefois, bien que ces compétences ne soient pas d'ordre fédéral, ce gouvernement garde un intérêt dans les démarches internationales de ses gouvernements fédérés.

Kim R. Nossal et Georges MacLean, dans un texte en lien avec le sujet qui nous intéresse précisément, font ressortir la dynamique qui gouverne ces démarches internationales :

> *« [...] we must look beyond the interests of the non-central government alone, and see the international activities of non-central government as an essentially triangular phenomenon that involves two other governmental actors. These must include the central government which usually has constitutional responsibility for the foreign affairs of the nation; and the foreign central government (or non-central government) which is the target or the object, of the non-central government's external interests. »*[34]

Nous nous retrouvons ainsi avec une relation triangulaire établie entre un gouvernement subétatique, dans laquelle le gouvernement central a habituellement un vif intérêt, et un gouvernement étranger, central ou non. Ceci représente précisément la situation dans laquelle se déroulent les relations internationales des États fédérés canadiens avec, dans ce cas-ci, la Chine ou ses administrations constituantes. Dans notre analyse, nous devons donc porter également un regard sur la manière avec laquelle un troisième acteur, le gouvernement canadien, intervient dans ces relations. Nous croyons que le gouvernement Harper, qui préconise le développement militaire, qui veut rétablir la position du Canada dans les relations internationales en regards de ses capacités

---

[33] MICHAUD, Nelson et Manon TESSIER, op. cit., p.426.
[34] MACLEAN, George et Kim Richard NOSSAL, op. cit., p.170.

d'interventions armées et qui prétend démontrer du leadership en ayant le contrôle d'une mission en Afghanistan, maintient un regard étroit vers le *hard power* et néglige complètement l'approche par le *soft power*. Nous croyons que cette position nuit au développement des relations internationales des provinces. Nous avons également l'impression que l'attitude parfois arrogante et maladroite du premier ministre Harper sur la scène internationale est contre-productive aux efforts déployés par les premiers ministres des gouvernements subétatiques canadiens.

Malgré cette approche du gouvernement fédéral, nous croyons finalement que la paradiplomatie et les politiques internationales basées sur le *soft power* et exercées par les États fédérés canadiens dans une réalité de mondialisation ont un authentique impact et une véritable influence sur les relations avec la Chine.

5. Terrain

La fédération canadienne présente un terrain particulièrement intéressant pour le type d'étude qui nous intéresse. Les différents États fédérés qui la composent ont des réalités politiques, géographiques et historiques très différentes. Il en résulte que leurs approches des relations internationales sont très variées, en particulier envers la Chine. Cette dernière a également des particularités dans ses politiques internes et internationales qui ont une incidence sur les politiques que les autres États doivent adopter à son égard.

5.1 Le Canada

De son côté, le Canada est une fédération bien établie par deux lois constitutionnelles, celles de 1867 et de 1982. Celles-ci ne font aucune mention explicite[35] de l'exercice de la politique internationale, si ce n'est de l'article 132 de la Loi constitutionnelle de 1867. Cet article stipule que : « Le parlement et le gouvernement du Canada auront tous les pouvoirs nécessaires pour remplir envers les pays étrangers, comme portion de l'empire Britannique, les obligations du Canada ou d'aucune de ses provinces, naissant de traités conclus entre l'empire et ces pays étrangers. »[36]

Cet article rend le gouvernement du Canada responsable de l'application sur son territoire des traités internationaux signés par l'Empire, sans plus. Il ne définit pas le palier de gouvernement qui a compétence au sujet de la politique internationale, encore moins s'il s'agit d'une compétence exclusive du gouvernement fédéral.[37] Il faut, de plus, ajouter que les dispositions de cet article ont été invalidées par des jugements et le Statut de Westminster en 1931.[38]

Ainsi, dans le texte de ces lois, le rôle des États fédérés canadiens sur la scène internationale, tout comme celui du gouvernement central, est indéterminé.[39] Par ailleurs, rien dans ces lois n'empêche les gouvernements subnationaux de mener, dans leurs champs de compétences, tels qu'ils sont définis à l'article 92 de la Loi constitutionnelle de 1867, des relations internationales, voire une politique étrangère. Ce qui a été défini comme la Doctrine Gérin-Lajoie, c'est-à-dire le prolongement externe des compétences internes de la province, trouve son fondement dans cette logique.

---

[35] MICHAUD, Nelson et Manon TESSIER, op.cit., p.423; PAQUIN, Stéphane, « Le fédéralisme et les relations internationales au Canada : l'inévitable construction d'une diplomatie à paliers multiples? », dans PAQUIN, Stéphane (dir.), *Les relations internationales de Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Presse de l'Université Laval, 2006, p.29; PAYETTE, Jean-François, *Introduction critique aux relations internationales du Québec*, Presse de l'Université du Québec, Québec, 2009, p.73.

[36] Loi constitutionnelle de 1867, 30&31 Vict., R.-U., c.3, art.132

[37] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., p.45.

[38] MICHAUD, Nelson, « La politique étrangère canadienne : Mythes persistants et réalité confuse? », op. cit.

[39] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., p.477.

Les textes des lois constitutionnelles du Canada laissent ainsi une grande place à l'interprétation et à l'exploration sur la dynamique entre le gouvernement fédéral et ceux des États fédérés sur l'élaboration de leurs politiques étrangères et de leurs relations internationales respectives. C'est cette réalité qui a permis au Québec d'être un pionnier et un leader dans le domaine jusqu'aux années 1990,[40] et d'être à l'origine d'approches et de conceptions nouvelles dans les relations internationales des États fédérés. Ce statut très revendicateur qui est toujours présent aujourd'hui, est à l'origine de plusieurs conflits entre les gouvernements du Québec et du Canada.[41]

Toutefois, les États fédérés canadiens n'ont pas tous les mêmes requêtes vis-à-vis du gouvernement fédéral et la même intensité dans leurs explorations des relations internationales. De plus, ceux-ci n'ont pas tous la même approche en cette matière, ce qui engendre un problème de coordination au niveau de la fédération. Avec une telle réalité et les problèmes de compétences et de coordination qu'elle engendre, il peut être difficile pour un gouvernement, fédéral ou fédéré, de conclure une entente dans le domaine international. Ceci n'est toutefois pas le cas dans tous les systèmes fédéraux : par exemple, en Belgique, les entités fédérées parlent en leur nom propre au niveau international lorsque le sujet relève de leur compétence,[42] ce qui élimine la vaste majorité des difficultés en matière de coordination intergouvernementale sur le plan international.

5.2 La Colombie-Britannique

À la veille de la rétrocession de Hong Kong et des Nouveaux Territoires par le Royaume-Uni à la Chine en juillet 1997, et surtout à la suite de la peur engendrée chez les

[40] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, op. cit., p.36.
[41] MICHAUD, Nelson et Manon TESSIER, op.cit., p.426.
[42] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, op. cit., p.5.

Hongkongais par le printemps 1989 à Beijing, un très fort mouvement migratoire s'est produit en partance de Hong Kong vers la Colombie-Britannique et principalement vers la ville de Vancouver — à un point tel que la ville est parfois surnommée « Hong-couver. » Selon une étude de 2006 par Statistique Canada sur l'immigration en Amérique du Nord et en Australie, Vancouver était la 2e ville ayant le plus fort pourcentage de personnes nées à l'étranger au sein de sa population et 26,2 % des nouveaux arrivants provenaient de la République populaire de Chine.[43] En plus d'un lien géographique évident, un lien culturel naturel est ainsi facile à établir entre cette province et la Chine qui, toutes deux, sont situées en bordure de l'Océan Pacifique. Renforcé par les politiques fédérales de développements économiques avec les pays asiatiques, par l'intermédiaire de la politique de la « Porte d'entrée de l'Asie-Pacifique », ce lien favorise les relations culturelles et économiques avec le géant chinois.

Bien qu'elle cherche à développer ses relations internationales, la Colombie-Britannique, comme tous les autres États fédérés canadiens à l'exception du Québec, n'a pas adopté de doctrine du même type que la Doctrine Gérin-Lajoie pour appuyer ses démarches.[44] Toutefois, elle a publié une politique pour ses relations avec l'Asie-Pacifique en 2007, le *British Columbia Asia Pacific Initiative*. Ce document fut produit par le ministère des Petites Entreprises et du Développement économique, bien que les affaires internationales de la Colombie-Britannique relèvent du secrétariat aux Relations intergouvernementales qui se trouve à même le Bureau du premier ministre.[45] Aucun changement de politique ne semble prévisible à ce chapitre dans les prochains mois puisque le premier ministre Gordon Campbell, est en poste depuis 2001 et aucune élection n'est prévue avant 2013.

---

[43] Statistique Canada, Recensement 2006 : Immigration Portrait des principales régions métropolitaines : Vancouver : porte d'entrée des immigrants dans l'Ouest du pays, http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-557/p29-fra.cfm, page consultée le 20 février 2010.
[44] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, op. cit., p.4.
[45] Ibid., p.16.

Les Jeux olympiques d'hiver de 2010 ont donné une visibilité et une présence sur la scène internationale à la Colombie-Britannique. L'ouverture du Pavillon de la Colombie-Britannique-Canada à Beijing lors des jeux d'été de 2008, dans la foulée de la préparation des jeux de 2010, a assuré une présence à l'extérieur du pays. Cependant, tout comme celui qui fut ouvert lors des Jeux olympiques de Turin en 2006, ce pavillon n'a eu qu'une durée de vie de 5 mois.[46] Dans le même ordre d'idées, lors de l'exposition universelle de Shanghai en 2010 le jumelage de la Colombie-Britannique et de la province du Guangdong sera souligné[47] au pavillon du Canada.[48]

5.3 Le Québec

Le gouvernement du Québec, par l'entremise de son ministère des Relations internationales (MRI), a produit une nouvelle politique internationale en 2006 : *La force de l'action concertée*. Celle-ci propose d'inscrire l'action internationale du Québec en s'affirmant au sein de la fédération et sur la scène internationale.[49] En d'autres mots, que le Québec affirme sa spécificité au sein de la fédération pour influencer la politique internationale du gouvernement fédéral, en plus de développer ses propres intérêts sur la scène internationale. De fait, le Québec était partenaire au programme des exportations Équipe Canada, mais il mène également ses propres missions économiques, comme celle en Chine en 2005 et qui fut présidée par le premier ministre.[50]

---

[46] Gouvernement de la Colombie-Britannique–Secrétariat aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Colombie-Britannique, http://www.2010commercecentre.gov.bc.ca/Events/Pavilions/Beijing.aspx, consultée le 20 février 2010.
[47] Gouvernement du Canada, *Canada à Expo 2010*, http://www.expo2010canada.gc.ca/partnerships/provinces-fra.cfm, consultée le 20 février 2010.
[48] Mark Rowswell agira à titre de Commissaire général du Canada lors de cet événement.
[49] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, op. cit., p.2.
[50] Ibid., p.21.

Nous avons, dans la personne du premier ministre québécois, Jean Charest, un acteur très intéressé par les relations internationales. Cette propension est possiblement issue d'un passé au sein du gouvernement fédéral où il a été ministre d'État (Jeunesse), ministre d'État (Condition physique et sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ainsi que ministre de l'Environnement sous Brian Mulroney; il a aussi été vice-premier ministre sous Kim Campbell. Il a, de plus, dirigé la destinée du Parti progressiste-conservateur du Canada pendant quelque temps, de 1993 à 1998.[51] Il est au moins aussi actif sur la scène internationale que son homologue fédéral, Stephen Harper. Sous son impulsion, le Québec a signé l'Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, ce qui pourrait éventuellement servir de tremplin pour le gouvernement fédéral dans ses négociations avec l'Union européenne pour établir un traité de libre-échange.

Le Québec, en tant qu'État fédéré, est donc un acteur important sur la scène internationale et son action est alimentée d'une doctrine — celle de Gérin-Lajoie, toujours en vigueur — et de ressources articulées en fonction d'un réseau d'établissements à l'étranger parmi les plus développés des États fédérés.[52] La continuité dans les revendications du Québec en vue de son action internationale a été le fait des différents gouvernements qui se sont succédé depuis la formulation de la doctrine; ceci renforce la valeur et la pertinence des démarches qui en découlent.

Le Québec entend ainsi multiplier ses relations avec les pays émergents, dont la Chine.[53] La représentation du Québec dans les bureaux de Shanghai et Beijing, qui est passée de

---

[51] Parlement du Canada, http://www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Files/Parliamentarian.aspx?Item=bcd68fda-7e6b-4a44-a7ed-343ad3cbcd0c&Language=F&MenuID=Lists.Members.aspx&MenuQuery=http%3A%2F%2Fwww2.parl.gc.ca%2FParlinfo%2FLists%2FMembers.aspx%3FParliament%3D%26Riding%3D%26Name%3Dc%26Party%3D%26Province%3D%26Gender%3D%26New%3DFalse%26Current%3DFalse%26Picture%3DFalse%26Language%3DF, consultée le 4 avril 2010.

[52] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, op. cit., p.21.

[53] Ibid., p.26.

1 à 4 employés, est un exemple probant des efforts qui sont investis pour atteindre cet objectif.[54] Dans le cadre multilatéral de la Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires, mais aussi d'une manière bilatérale, la province entretient des liens étroits avec le Shandong. Plusieurs ententes ont été signées ou renouvelées entre les deux provinces au moment des différents passages du premier ministre Charest en Chine, soit lors de la Mission Québec-Chine 2005 et au sommet de la Conférence des chefs de gouvernement des régions partenaires en août 2008,[55] à la veille des Jeux olympiques de Beijing. Il est à noter que le 20 septembre 2010, le Québec a été récompensé pour l'excellence de la relation de coopération et des liens d'amitié établis avec la province chinoise du Shandong.[56] De plus, déjà en 1976, le Québec avait signé une entente directement avec le gouvernement central chinois.[57]

5.4 Le Nouveau-Brunswick

Du côté du Nouveau-Brunswick, le premier ministre tient également le rôle de ministre des Affaires intergouvernementales, le plaçant ainsi aux commandes des relations internationales. En 2010, il était à la tête d'un groupe de 28 employés[58] qui travaillent aux relations internationales et de la Francophonie du ministère des Affaires intergouvernementales, soit presque le double de l'équipe qui travaillait sous son prédécesseur en 2006. Cette division est responsable des relations intergouvernementales tant à l'intérieur du Canada qu'à l'étranger, ainsi que des relations avec les organisations internationales. Elle doit également faire la gestion des

---

[54] Ibid., p.20.
[55] Gouvernement du Québec—MRI, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/relations_quebec/asie/chine/relations.asp, consulté le 20 février 2010.
[56] Gouvernement du Québec, Ministère des Relations internationales, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/_scripts/Actualites/ViewNew.asp?NewID=8140&Menu=default&lang=fr, consultée le 19 octobre 2010.
[57] GRANGER, Serge, op. cit., p.126.
[58] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère des Affaires intergouvernementales, liste des employés, http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/ListPersonOrg1Fr.asp?OrgLevel1=01&DeptID1=38&OrgID1=142, consultée le 21 avril 2010.

ententes de coopération.[59] La dernière publication de ce ministère pour les relations internationales remonte à janvier 2006, alors que Bernard Lord était toujours premier ministre de cette province. Il s'agit du rapport provisoire sur la politique qui fut publié en 2003 : « Prospérer à l'heure de la mondialisation. »

Il faut toutefois noter que le premier ministre Shawn Graham[60] ne semblait pas être la personne la plus dynamique sur le plan international. Cela dit, les États fédérés canadiens, à l'exception du Québec, font beaucoup appel au réseau du gouvernement fédéral pour développer et maintenir leurs relations internationales. Tout comme la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick n'a aucune représentation permanente à l'extérieur du pays. [61]

Le Nouveau-Brunswick a signé plusieurs ententes dans le domaine de l'éducation avec la Chine. Elle exporte de cette façon son savoir et attire des étudiants chinois.[62] Elle compte ainsi faire la promotion de son savoir-faire et profiter de l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce afin d'attirer les investissements chinois.[63] Par ailleurs, les publications du Nouveau-Brunswick s'adressant aux investisseurs et exportateurs étrangers sont éditées en plusieurs langues, dont le chinois. [64] Elle démontre ainsi un vif intérêt à développer ses relations économiques avec la Chine.

---

[59] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, op. cit., p.15.
[60] Notre étude couvre les gouvernements au pouvoir en juillet 2010. Pour le Nouveaux Brunswick, il s'agit du gouvernement de Shawn Graham qui était en poste jusqu'en septembre 2010.
[61] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, op. cit.,, p.21.
[62] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Rapport provisoire — Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, ministère des Affaires intergouvernementales, 2006, p.12.
[63] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick,* ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.27.
[64] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Rapport provisoire — Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick, op. cit., p.19.

5.5 La Chine

Les relations internationales avec la Chine sont, de leur côté, plus documentées. Les problèmes du marché et de la réalité chinoise ne sont pas nouveaux; nous n'avons qu'à penser à la balance commerciale négative de la couronne anglaise qui vidait ses coffres au XVIII^{e} siècle et qui fut un des facteurs qui mena aux Guerres de l'opium de 1840 et 1860. Après un passage à vide d'une vingtaine d'années à la suite de la proclamation de la République populaire en 1949, les liens ont recommencé à être tissés à la fin des années soixante avec les pays occidentaux. Mais ce n'est qu'après l'accession au pouvoir de Deng Xiaoping, en 1978, que la Chine s'est véritablement ouverte politiquement et économiquement à l'Occident.

Les contextes politiques et économiques ont vécu une évolution spectaculaire en Chine depuis le début des années 1990. Après avoir vu ses relations internationales subir un dur recule au printemps 1989, à la suite de ce qu'il est convenu d'appeler le Massacre de Tian'anmen, le gouvernement chinois a fait des efforts intenses pour les rétablir, développer son réseau d'influence et devenir un véritable leader politique et économique, non seulement en Asie de l'Est, mais à l'échelle planétaire. Depuis, les relations internationales des différents niveaux de gouvernement avec la Chine et ses administration subétatiques que nous définirons un peu plus loin, ont trop peu été étudiées.

Les particularités de ses systèmes politique et économique, « admettant la liberté de choix des consommateurs, mais non celle des citoyens[65] » en font un sujet d'étude intéressant à plusieurs niveaux. D'abord, politiquement, la Chine est passée d'un système impérial, à un système de république, puis à un système communiste; elle reste d'ailleurs un des derniers bastions de ce type de gouvernement dans le monde.

---

[65] WINTGENS, Sophie, « Chine, la «révolution tranquille» d'une puissance ascendante » dans SANTANDER, Sebastian, *L'Émergence des nouvelles puissances : vers un système multipolaire?*, Ellipse Edition Marketing, Paris, 2009, p.121.

Économiquement, la Chine a poursuivi son évolution pour arriver à un type d'économie mixte qui est un des plus performants au monde à l'heure actuelle. De plus, il s'agit d'un État unifié très centralisé,[66] mais qui accorde des statuts particuliers à plusieurs de ses provinces ou régions selon des critères culturels, géographiques, politiques et économiques, ce qui entraîne des relations internes asymétriques.

La structure et les relations intergouvernementales ne sont ainsi pas toutes du même ordre puisque le gouvernement central définit son territoire avec différentes dénominations accordant à chacune de celles-ci des droits différents.[67] Nous retrouvons en Chine officiellement 23 provinces,[68] 5 régions autonomes, dont le Tibet et le Xinjiang, 4 municipalités autonomes et 2 régions administratives spéciales, Hong Kong et Macao. Les municipalités autonomes ont un lien direct avec le gouvernement central, tout comme les provinces. Les champs de compétences de ces municipalités et provinces sont décrits au paragraphe 1 de l'article 107 de la Constitution chinoise.[69] Il n'y est aucunement fait mention de relations internationales ou de politique étrangère. Ces entités ont les droits constitutionnels les plus restreints. Les régions autonomes (RA) n'ont pas non plus de libertés au niveau international, selon la section 6 du chapitre III de la Constitution chinoise qui définit leurs organisations et procédures. Ce qui différencie principalement ces régions des provinces et municipalités autonomes se

---

[66] TROLLIET, Pierre, op. cit., p.29.

[67] Si le territoire chinois a trois niveaux administratifs depuis décembre 1987, nous ne nous arrêterons qu'au premier; les second et troisième niveaux ne sont que des subdivisions du premier. Au deuxième niveau se trouvent les circonscriptions administratives, au nombre de 326 pour le territoire complet de la Chine. Au troisième niveau, ce sont les unités administratives dont on dénombrait en 1989, 2194. En 1987, le premier niveau est composé des municipalités autonomes, des provinces et des régions autonomes. Dans TROLLIET, Pierre, op. cit., p.28-31. Depuis, les régions administratives spéciales s'y sont ajoutées avec les rétrocessions de Hong Kong et des Nouveaux Territoires, ainsi que de Macao. Ces trois niveaux sont définis à l'article 30 de la Constitution chinoise de 1982, qui a été révisée pour la dernière fois en 2004.

[68] En incluant Taiwan.

[69] Gouvernement chinois, Loi Constitutionnelle de 1982, révisée en 2004, http://www.npc.gov.cn/englishnpc/Constitution/2007-11/15/content_1372989.htm, consultée le 8 avril 2010.

situent principalement dans la gestion de la culture et des ethnies de la région.[70] Autrement, les RA sont soumises aux mêmes règles que les provinces.

Dans le cas des régions administratives spéciales (RAS), les libertés additionnelles se trouvent surtout sur le plan économique. Cependant, ces régions ont également accès à la scène internationale. Elles peuvent, entre autres, contracter des ententes avec d'autres États.

À tout cela, il faut ajouter les zones économiques spéciales (ZES), des secteurs généralement côtiers ou frontaliers développés afin de favoriser l'essor économique de la Chine; ces secteurs jouissent d'un système économique qui favorise les investissements étrangers. Les ZES ne seront pas véritablement touchées par cette étude parce que leur définition est beaucoup plus floue[71] et a changé à maintes reprises depuis leur création.[72] Pour bien saisir toute l'importance de ces différentes dénominations, il est essentiel de savoir que certaines régions autonomes sont liées à des minorités nationales, ce qui se traduit concrètement par des relations avec le gouvernement central qui sont caractérisées par certaines tensions.

Toutefois, nonobstant leur dénomination, ces entités ont certaines libertés à l'international comme en fait foi la présence du Shandong à la Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires. Cette participation soulève plusieurs questions sur les relations que le gouvernement central de Chine maintient avec ses entités constituantes et, conséquemment, avec les autres gouvernements d'États non-centraux.

---

[70] Idem.

[71] Parmi les ZES, on retrouve la ville de Shenzhen, une des villes les plus populeuses de Chine, mais qui n'a pas le titre de municipalité autonome, comme Tianjin, pourtant plus petite. Nous retrouvons également le secteur de TEDA (*Tianjin Economic and Technological Development Area)* qui n'est qu'un quartier de Tanggu, qui est lui-même un district de Tianjin. La totalité du territoire de la province de Hainan est aussi une ZES. Outre leur spécificité économique particulière, la définition des ZES n'est pas précise et, pour cette raison, elles ne seront pas discutées dans cette étude.

[72] LEMOINE, Françoise, « Les «zones économiques spéciales» », dans GENTELLE, Pierre (dir.), *L'État de la Chine*, Éditions la découverte, Paris, 1989, p.338.

D'abord, le Shandong est une province sans statut particulier, contrairement au Tibet, au Xinjiang, à la Mongolie intérieure, au Ningxia et au Guangxi qui sont des régions autonomes. Par ailleurs, Hong Kong et Macao qui sont d'anciennes colonies européennes, ont un véritable statut particulier (régions autonomes spéciales) leur permettant d'agir sur la scène internationale. Pourquoi alors, la Chine ne s'est-elle pas servie de ses Régions autonomes ou de ses Régions administratives spéciales pour prendre part à la Conférence des chefs de gouvernement des régions partenaires? De plus, en considérant que la Chine doit composer avec deux provinces dissidentes, le Tibet et le Xinjiang,[73] comment voit-elle les États non-centraux entrer directement en contact avec ses propres provinces et régions ou son gouvernement central? Que représente le cas du Québec, une province très revendicatrice sur la scène internationale en tant qu'État fédéré?

Du côté économique, l'évolution s'est poursuivie dans les 30 dernières années pour passer d'un système exclusivement communiste, planifié par plans quinquennaux, à un système mixte de plans quinquennaux et d'économie de marché. Après avoir pris son plein équilibre au milieu des années 1980, ce système a subi un contrecoup quand les relations internationales de la Chine se sont effondrées à la suite des événements du printemps 1989. La situation s'est ensuite rapidement rétablie et, depuis décembre 2001, l'accession de la Chine à l'OMC a de nouveau changé la donne en matière d'économie. De plus, avec une progression de son PIB d'environ 10 % par année depuis 1991, l'économie interne de la Chine s'est grandement développée. Mais finalement, et contrairement à ce que sa réputation de grand exportateur peut laisser croire, la balance commerciale de la Chine n'est positive que par une faible marge. En 2009, la

[73] La présente étude ne touchera pas le cas particulier de Taiwan. La situation et la position politique de cette province relèvent d'un tout autre ordre. Les provinces et régions de Chine dont nous discuterons, reconnaissent officiellement le gouvernement central de Beijing, ce qui n'est pas le cas de Taipei.

Chine a exporté pour 1,204 billions[74] en dollars américains, alors que les importations étaient de 0,9543 billion. C'est une différence de 0,2407 billion ou 20,7 %. En 2008, la différence était également de 20,7 %.[75] Ces différents éléments affectent et structurent profondément ses marchés tant internes qu'externes.

Nous avons ici quelques-unes des particularités de la République populaire de Chine qui ont une influence certaine sur ses relations politiques et économiques. Celles-ci doivent être pleinement mesurées et comprises lorsque les autres États établissent leurs politiques à son endroit.

6. Méthodologie

Afin de bien documenter la recherche et d'obtenir les données les plus récentes, en plus des lectures d'ouvrages sur le sujet, des entrevues ont été menées avec les différents intervenants dans les ministères concernés dans les gouvernements de la Colombie-Britannique, du Québec, du Nouveau-Brunswick. Pour la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick, il s'agit de membres du personnel des bureaux des premiers ministres respectifs de chacune de ces provinces. Puisque le Québec s'est doté d'une structure beaucoup plus développée pour ses relations internationales, le ministère des Relations internationales (MRI), nous avons approché le responsable du dossier de la Chine en fonction à ce ministère. Nous avons également communiqué avec les différents fonctionnaires et intervenants qui ont effectivement formulé les politiques internationales des différents gouvernements fédérés de notre étude.

---

[74] Billion de l'échèle longue, soit 10^{12} ou l'équivalent du trillion de l'échèle courte utilisée par les pays anglophones.

[75] CIA, The World Factbook, https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ch.html, consultée le 17 septembre 2010.

De plus, le Sénat canadien est en ce moment au stade de l'étude du *Rapport sur l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes.*[76] Un Ordre de renvoi du 3 juin 2010 stipule : « Que par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le mardi 16 mars 2010, la date pour la présentation du rapport final [...] soit reportée du 30 juin 2010 au 31 décembre 2010 et que le comité conserve les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mars 2011.»[77] Puisque notre mémoire sera déposé avant le rapport final du Sénat, nous n'avons pas pu tenir compte de ses conclusions. Cependant, les textes des auditions déjà survenues sont disponibles et seront utilisés dans le cadre de cette recherche. D'ailleurs, la majorité des présentations qui ont été faites dans le cadre de cette étude du Sénat concernent la Chine et ses particularités.

Nous procéderons, entre autres, par un retour historique sur l'évolution des relations internationales des provinces canadiennes de la Colombie-Britannique, du Québec et du Nouveau-Brunswick, avant de nous concentrer sur leurs relations avec la Chine et ses entités composantes. Ceci nous permettra de voir comment les agendas politiques de la Chine et ceux des États fédérés canadiens envers la Chine ont évolué, et comment le gouvernement de Beijing utilise les gouvernements de ses administrations régionales et provinciales pour multiplier les liens qu'elle entretient avec l'étranger. Ceci devrait également mettre en évidence les domaines et les champs de compétences auxquels le gouvernement de Beijing porte un intérêt particulier.

---

[76] Parlement du Canada, Comités du Sénat, Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, Étude sur l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes, http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenProceed.asp?Language=F&Parl=40&Ses=2&comm_id=8, consultée le 5 mars 2010.

[77] Parlement du Canada, Comités du Sénat, Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, http://www.parl.gc.ca/40/3/parlbus/commbus/senate/com-f/fore-f/rep-f/rep07jun10-f.pdf, consultée le 26 novembre 2010.

Ainsi, pour cette étude, la méthode préconisée sera basée sur l'identification des éléments dans les discours, les entrevues et les documents qui concordent avec les variables du *soft power,* soient le prestige des instituions de l'État, les valeurs et politiques internes, ainsi que les politiques internationales. Nous chercherons de cette façon à déterminer si tous les éléments nécessaires pour conclure que les relations internationales des provinces canadiennes avec la Chine sont issus de la théorie du *soft power*. Finalement, nous utiliserons ces éléments pour confirmer qu'ils favorisent vraiment l'établissement de liens entre deux États basant leur politique étrangère respective sur cette théorie.

Chapitre 1

Le *soft power*

1. *Taiji* des relations internationales

Le tai-chi-chuan (太极拳, tàijí quán en pinyin, boxe du faîte ultime) est un art martial dont la pratique s'exécute, du moins en apparence, d'une manière douce et souple. En fait, ces gestes, s'ils sont bien accomplis, sont exécutés avec puissance et force, mais aussi avec grâce et flexibilité. Cela s'apparenterait à donner l'aspect du caoutchouc à de l'acier. Les Chinois décrivent le *taiji* comme étant « 柔中寓刚 » (en pinyin, róu zhōng yù gāng) que l'on pourrait traduire par « de la douceur dans la solidité. » Il en va de même pour le *soft power* : il projette une impression de douceur, de grâce et de flexibilité, mais il s'agit quand même de pouvoir.

Nous allons voir les différents attributs de cette approche des relations internationales qui ouvrent des portes particulièrement intéressantes pour les pouvoirs subétatiques. Nous regarderons dans un premier temps comment cette théorie a été développée. En nous basant sur les travaux de Nye et Dahl, nous regarderons ensuite les différentes définitions que peuvent prendre l'influence et le pouvoir, puisque c'est ce dont il est question dans le *soft power*. Nous continuerons en développant sur les buts et sources du pouvoir selon cette approche. Finalement, nous exposerons quelques-unes des critiques qui ont été produites à l'encontre du travail de Nye.

Au début des années 1990, alors que l'Union soviétique était sur le point de s'effondrer, que l'économie du Japon continuait toujours à un rythme effréné, que la Chine sortait d'une crise interne et que l'Allemagne ne faisait à nouveau plus qu'une, Nye a décrit le changement de nature du pouvoir des États-Unis; il a défini comment celui-ci est passé d'une « puissance dure » — le *hard power* — à une « puissance douce » — le *soft power*. Bien qu'il fût de cette manière nommé pour la première fois, le *soft power* n'était pas nouveau dans les relations internationales. Ce type de puissance existe et est utilisé depuis très longtemps, si ce n'est depuis toujours. Le *soft* et le *hard power* sont deux formes de puissances en opposition, mais non exclusives puisque, toujours selon Nye, la force militaire, une des sources du *hard power*, gardera toujours un rôle important.[1]

Pour bien comprendre la théorie qu'il a développée, il faut toujours se rappeler qu'il l'a imaginée selon une vision américaine des relations internationales. En effet, dans *Bound to Lead: the Changing Nature of American Power*, livre dans lequel il parle pour la première fois du *soft power,* le principal sujet est l'hégémonie et la position de dominance des États-Unis. Après s'être questionné sur le véritable sens du terme *hêgemôn*, et si le Royaume-Uni en était bien un, il évalue la situation des États-Unis selon cette définition. C'est dans le changement de la nature de la puissance, passant du *hard* au *soft*, qu'il trouve sa réponse. Ce changement de nature permet aux Américains, toujours selon Nye, de conserver leur position de leader. Lorsqu'il approfondit le sujet dans *Soft Power: The Means to Success in World Politics,* c'est encore dans l'optique des grandes puissances et de la dominance dans le système international. Cette approche est facilement transférable à un pays comme la Chine, la Russie ou le Royaume-Uni. Ceux-ci, pour plusieurs raisons telles que leur poids démographique, leur poids économique en rapide croissance, leur position au Conseil de sécurité, leurs

[1] NYE, Joseph S. Jr., *Le leadership americain : Quand les règles du jeu changent*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1992, p. 28.

investissements militaires, leur arsenal nucléaire ou le fait qu'ils aient envoyé un homme dans l'espace peuvent effectivement être considérés comme de grandes puissances.

Notre approche du *soft power* vise principalement des États de puissances moyennes, comme le Canada, voire petites, comme les provinces canadiennes, qui n'ont pas nécessairement la pleine souveraineté. Ces États détiennent un pouvoir d'influence qui s'exprime le plus souvent par le *soft power*, faute d'accès à d'autres sources de puissance. Cette réalité a une incidence sur le développement de leur politique internationale et sur l'administration de leurs relations internationales. Ce contexte largement différent a aussi un impact important sur les possibles interprétations du terme *power* (puissance). Son but et son utilisation ne sont pas les mêmes, et il est évident que les puissances moyennes ou petites telles que les provinces canadiennes ont des capacités d'influence qui s'expriment d'une manière différente de celle des grandes puissances comme les États-Unis ou la Chine.

Robert Dahl définissait la puissance comme la capacité de faire faire aux autres ce qu'ils n'auraient pas fait autrement.[2] Nous trouvons ici une définition qui s'applique parfaitement au *hard power*. L'économie et le militaire, qui forment les sources de cette forme de puissance, s'utilisent comme la carotte et le bâton dans les relations internationales pour arriver à de quelconques fins. Par l'utilisation d'encouragements ou de pressions économiques et de menaces ou de protections militaires, il est possible pour un État d'imposer une option ou de forcer un second État à agir en accord avec les intérêts propres du premier.

Lorsqu'il définit la puissance en lien avec le *soft power*, Nye en parlera en des termes légèrement différents; elle devient la capacité d'amener les autres *à vouloir* ce que l'on

---

[2] DAHL, Robert, *Who Governs? Democracy and Power in American City,* New Heaven, Yale University Press, Paris, 1961.

veut.[3] Les relations internationales dans un cadre de *soft power* sont plus indirectes et travaillent beaucoup dans le pouvoir d'attraction qu'un État a sur les autres. Le *soft power* est « l'habilité d'obtenir ce que vous voulez par l'attraction plutôt que la coercition ou des paiements. »[4] La différence sémantique entre les deux définitions est importante puisque chacune d'elles entraînera des répercussions considérables sur l'élaboration et l'administration de la politique étrangère d'un État, principalement dans ses intentions et sa manière d'approcher les autres États.

Le *soft power* est une forme de pouvoir qui « résulte de l'attraction de la culture, des idéaux politiques et des politiques d'un pays.[5] » Ce pouvoir est utilisé par l'État qui le détient afin d'influencer de manière indirecte les décisions d'un autre État. Par le prestige et la réussite que dégage l'État dans ses entreprises de tout genre, tels les systèmes sociaux, la technologie, l'économie, l'éducation, la recherche, l'art, l'architecture, le système de justice, par ses institutions de haute culture ou de sa culture populaire, ainsi que par l'agencement de l'agenda politique ou par le pouvoir de cooptation, un État peut amener d'autres États à faire des choix qui favoriseront sa position. « Si un État est capable de légitimer son pouvoir aux yeux des autres, il rencontrera moins de résistance pour les faire plier à ses vœux. »[6] Il s'agit en fait pour un État de créer des situations et des institutions basées sur des principes généraux qui assureront sa suprématie et qui seront satisfaisantes pour les autres États. Il sera ainsi facile pour les autres États d'accepter ces propositions et de le suivre; c'est ce que Nye définit comme le pouvoir de cooptation.

---

[3] NYE, Joseph S. Jr., *Le leadership americain : Quand les règles du jeu changent, Op.cit.,* p. 28.
[4] NYE, Joseph S. Jr., "Soft Power and European-American Affairs", dans ILGEN, Thomas, *Hard Power, Soft Power and the Future of Transatlantic Relations*, Ashgate, Burlington, 2006, p.26. (traduction de l'auteur)
[5] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power The Means to Success in World Politics*, PublicAffairs, New York, 2004, p. X . (traduction de l'auteur)
[6] NYE, Joseph S. Jr., *Le leadership americain : Quand les règles du jeu changent, Op.cit.*, p. 29.

Le même État, sous des gouvernements arborant des philosophies opposées, pourra évoluer selon un spectre de valeurs divergent et emprunter des attitudes différentes qui mèneront à des approches antithétiques dans ses relations internationales. Pour prendre un exemple très près de nous, les États-Unis, sous la présidence de G.W. Bush, ont adopté dans leurs relations internationales une approche de type réaliste dont les seuls éléments déterminants des comportements des États dans la sphère internationale sont le maintien de l'anarchie et la recherche de puissance de l'État. La politique étrangère d'un tel gouvernement sera catégoriquement orientée vers le *hard power*. On peut effectivement le constater dans les mesures que les États-Unis ont prises envers l'Irak. Le seul moyen envisagé pour amener le gouvernement d'Irak à se conformer à la volonté américaine était l'intervention militaire. D'autres décisions illustrent cette direction choisie par le gouvernement de G.W. Bush : dès sa première année au pouvoir, il a retiré les États-Unis du Traité antimissile balistique (ABM); il a, de plus, augmenté significativement le budget du département de la défense qui est passé de 306 milliards de dollars en 2001 à 451 milliards de dollars en 2007,[7] soit une augmentation de 47,4 %.

En contrepartie, lors de son discours inaugural, le Président Obama a immédiatement pris la direction du *soft power* lorsqu'il a mentionné : « To the Muslim world, we seek a new way forward, *based on mutual interest and mutual respect*. »[8] Une des sources de *soft power* est l'attitude dans les relations internationales; celle qu'il entend prendre en est une de collaboration et de respect. Nous pouvons en outre considérer sa position sur l'arme nucléaire, également annoncée dans son discours d'ouverture de mandat,[9] pour laquelle il a déjà accompli des gestes concrets, dont la signature d'un traité avec le Président russe, Dimitri Medvedev, le 8 avril 2010. Nous pouvons également souligner

---

[7] Sénat français, http://www.senat.fr/rap/r01-313/r01-31320.html#toc146, consultée le 16 avril 2010.

[8] Maison Blanche, discours inaugurale, http://www.whitehouse.gov/blog/2009/01/21/president-barack-obamas-inaugural-address, consultée le 16 avril 2010. (Les italiques sont de l'auteur)

[9] Maison Blanche, discours inaugurale, http://www.whitehouse.gov/blog/2009/01/21/president-barack-obamas-inaugural-address, consultée le 16 avril 2010.

ses efforts quant à l'établissement du *U.S.–China Strategic and Economic Dialogue (S&ED),* le 1er avril 2009, en collaboration avec le Président chinois, Hu Jintao. Ce ne sont là que quelques exemples de son désir avoué de travailler en collaboration avec ses partenaires sur des bases bilatérales ou multilatérales; son gouvernement a indéniablement inclus le *soft power* dans sa politique étrangère.

L'approche d'un État dans ses relations internationales n'est donc pas immuable : simplement par un changement de chef d'État, l'approche peut changer du tout au tout. Il est également important de noter que sous le gouvernement de G.W. Bush tout n'était pas tourné vers le *hard power*, de même que le Président Obama a décidé de poursuivre la guerre en Afghanistan et d'envisager des sanctions contre le régime de Téhéran pour contrer son programme nucléaire. Ceci nous confirme bien que *hard power* et *soft power* cohabitent dans la politique étrangère d'un pays. Cependant, selon la philosophie du leader, et nonobstant les champs d'intérêts et contraintes d'un État, la politique étrangère sera marquée ou non par l'une ou l'autre approche.

Tout en n'étant pas en elle-même une source de *soft power*, la démocratie est un frein au *hard power*. C'est ce qu'exprime Nye lorsqu'en parlant du Japon, il mentionne :

> « Il n'existe aucun obstacle économique susceptible d'empêcher le Japon de se doter d'une force classique ou nucléaire de première grandeur, mais le prix politique qu'il aurait à payer pour cette action serait exorbitant, tant à l'intérieur que sur le plan international. »[10]

En contrepartie, l'utilisation d'une puissance douce, utilisant l'attrait et l'influence d'un État, réussira beaucoup plus facilement à obtenir l'assentiment populaire. Il en résultera des économies, non seulement financières, mais aussi politiques, qui sont à considérer dans le choix d'utilisation du *soft power*.

---

[10] NYE, Joseph S. Jr., *Le leadership americain : Quand les règles du jeu changent, Op.cit.*, p. 171.

Cette approche correspond davantage à la vision développée par Keohane et Nye de l'institutionnalisme néolibéral d'interdépendance complexe [11] dans les relations internationales. Ce que nous retiendrons de leurs observations, c'est qu'ils notent une diminution de l'usage de la force et du pouvoir coercitif dans les relations internationales. Ceci est dû au fait que ces relations mettent de plus en plus l'accent sur le *low politics*. Or, les champs de compétences qui sont provinciaux au Canada se situent habituellement dans la sphère du *low politics*, d'où l'intérêt du *soft power* pour étudier l'action internationale de ces États.

2. De l'influence et du pouvoir

Selon Dahl, l'influence est « un rapport entre des acteurs par lequel l'un d'entre eux amène les autres à agir autrement qu'ils ne l'auraient fait sans cela. » [12] Cette influence peut s'exprimer de plusieurs manières différentes. Selon l'approche utilisée, elle aura des résultats plus ou moins restrictifs. Dahl définit l'influence par rapport au pouvoir dans les termes suivants :

> « Le concept d'*influence*, pourrait-on dire, comprend le continuum tout entier; il va d'un extrême à l'autre et comprend toutes les combinaisons possibles.
>
> *Le pouvoir*, par contre, est souvent défini comme un cas spécial d'influence qui implique des pertes sévères pour qui refuse de se conformer. »[13]

Dans le cas où cette « perte considérable » est si grave que l'autre option n'est plus envisageable, le cas où celui qui est contraint doit « acquiescer à [l]a demande en [s]e

---

[11] KEOHANE, Robert et Joseph S. Nye, *Power and Interdependence 3e édition*, Longman, New York, 1977, 334 p.
[12] DAHL, Robert, *L'Analyse politique contemporaine*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1973, p.53.
[13] *Ibid.* p.84, les italiques sont du texte original.

confrontant uniquement à des alternatives impliquant de sévères privations, »[14] il est alors question de pouvoir coercitif, le *hard power*. Dans cette dernière situation, le choix n'en est pas véritablement un.

Si le pouvoir est la « faculté par laquelle on peut, »[15] c'est également « l'habilité d'influencer le comportement des autres pour obtenir le résultat voulu. »[16] Si nous avons pour but d'influencer le comportement des autres, des approches plus ou moins directes sont possibles. Le pouvoir de coercition est probablement l'approche la plus directe. Lorsque nous parlons du *soft power*, l'influence est beaucoup moins directe. La relation au pouvoir de cette approche est d'un tout autre ordre; plutôt que de coercition, nous parlerons de cooptation.

L'influence, présentée de cette manière, arrive beaucoup plus en amont dans le processus de décision relativement aux différentes options. Le résultat sera obtenu en créant des prédispositions qui mèneront un État à préférer une situation à une autre. Si bien que, lorsque le moment de décision arrivera, cet État fera de plein gré le choix désiré par l'État détenteur d'influence. Celui qui fait le choix n'est pas forcé de prendre le parti qui lui est présenté. Mais, il prendra quand même ce choix parce qu'il veut la même chose que celui qui lui propose l'option. L'État qui influence se sera assuré que les préférences de celui qui est influencé sont en accord avec les siennes. Comment la situation en est-elle arrivée ainsi? C'est là que se joue tout l'art du *soft power*.

Cet art réside dans une utilisation adéquate de ses différentes sources, afin d'en tirer un maximum du potentiel d'influence d'un État. À cette fin, « Lorsque nos politiques sont

---

[14] *Ibid.*, p.85.
[15] LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Éditions Universitaires, Paris, 1963, p.964.
[16] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, *Op.cit.*, p.2. (traduction de l'auteur)

vues comme étant légitimes par les autres, notre *soft power* est amélioré. »[17] Ajoutons à cela le prestige produit par la réussite des institutions d'un pays et une politique internationale qui favorise le rapprochement avec d'autres États et nous avons un État qui développe un excellent *soft power*.

Bien gérée, cette influence pourra donner les résultats escomptés avant même que n'arrive le choix ultime. L'attrait que présentent les idéologies, les valeurs, le prestige et l'attitude d'un État peuvent lui valoir l'accord ou l'appui d'un autre État. De plus, en ayant une grande influence sur le calendrier politique international, un État peut amener les autres États à n'être en position de faire d'autres choix que ceux qu'il favorise. Ainsi,

> « Un pays réussira à obtenir ce qu'il souhaite au sein du monde politique simplement parce que d'autres pays veulent le suivre, ou se sont mis d'accord pour adopter un système générateur de ce genre d'effet. En ce sens, il est tout aussi important d'établir l'ordre du jour et de structurer des situations au sein de la politique mondiale, que de pousser les autres à changer dans le cadre de situations données. »[18]

C'est ainsi que s'exprime la puissance indirecte présenté par le *soft power*.

3. Des buts

Lorsque l'on regarde les sources de *soft power* et le principe selon lequel elles affectent les relations interétatiques, il est impossible de ne pas remarquer qu'un désir de coopération est présent dans son essence-même. « Après tout, le *soft power* c'est

---

[17] NYE, Joseph S. Jr., "Soft Power and European-American Affairs", dans ILGEN, Thomas, *Hard Power, Soft Power and the Future of Transatlantic Relations*, Ashgate, Burlington, 2006, p.26. (Traduction de l'auteur)

[18] NYE, Joseph S. Jr., *Le leadership américain- Quand les règles du jeu changent*, *Op.cit.*, p.28

mobiliser la coopération des autres sans utiliser de menaces ou de paiements. »[19] Lorsqu'un État se rapproche d'un autre par l'effet d'attrait qui émane de ce dernier par la réussite de ses institutions, par sa culture ou encore par son attitude dans ses relations internationales, comment peut-il soudainement vouloir forcer un autre État à agir en sa faveur? Dans la définition que Nye donne du *soft power* — la capacité d'amener un autre à vouloir ce que l'on veut —, il n'y a aucune obligation, rien n'est forcé, il n'y a que de la volonté. Autrement, la troisième source de *soft power*, l'attitude dans les relations internationales, viendrait contrecarrer le travail fait par les deux premières.

Avec la multiplication des organismes, construire des alliances devient extrêmement important pour les petites et moyennes puissances afin d'essayer de balancer le pouvoir des grandes puissances tant du côté du *high* que du *low politics*. Une puissance moyenne pourrait faire appel au *hard power* pour amener d'autres puissances moyennes et petites à appuyer sa position. Cependant, l'impact de leur alliance sera d'autant plus important si celle-ci prend naissance dans le *soft power*. Ces pays auront choisi de partager une option, une vision; celle-ci ne leur aura pas été imposée et leur alliance n'en sera que renforcée.

De plus, « [l]orsque vous pouvez obtenir des autres qu'ils admirent vos idéaux et veuillent ce que vous voulez, vous n'avez pas à dépenser autant sur les bâtons et les carottes pour les faire bouger dans votre direction. »[20] S'il en résulte des économies financières, il y en a également en termes politiques tant nationales qu'internationales.[21]

---

[19] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power The Means to Success in World Politics*, *Op.cit.*, p. 60 et NYE, Joseph S. Jr., "Soft Power and European-American Affairs", *Op.cit.*, p.27. (Traduction de l'auteur)

[20] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, *Op.cit.* p. X. (traduction de l'auteur)

[21] NYE, Joseph S. Jr., *Le leadership americain : Quand les règles du jeu changent*, *Op.cit.*, p. 171.

Finalement, en situation de conflit armé, le *soft power* est essentiel pour amener l'État vaincu à agir en fonction des désirs du vainqueur. C'est ce que Machiavel exprimait lorsqu'il rappelait que « quelque puissance qu'un prince ait par ses armées, il a toujours besoin, pour entrer dans un pays, d'être aidé par la faveur des habitants. »[22] Comment s'attirer la faveur des habitants, sinon par le *soft power*? Peu importe le but du conflit, que ce soit pour annexer un nouveau territoire ou pour l'amener dans un giron hégémonique ou économique, si la population refuse les nouvelles valeurs qui lui sont proposées, elle sera prompte à chercher ailleurs un nouveau salut. L'État vaincu ne fera que se soumettre en attendant le moment de sa liberté. La Seconde Guerre mondiale fournit de merveilleux exemples de cette situation : la France s'est soumise à l'Allemagne, mais aussitôt que cela lui fut possible, elle s'est relevée. Ainsi, il est impératif de supporter le *hard power* par le *soft power*. Si le *hard power* gagne la guerre, le *soft power* gagne la paix.

4. Sources

En parlant d'un État, Nye nous présente les sources du *soft power* ainsi:

> « [Si] sa culture et son idéologie sont attirantes, les autres les adopteront plus volontiers. S'il est capable de fixer des normes internationales correspondant à l'état de sa société, il sera moins susceptible d'avoir à changer. S'il contribue à soutenir des institutions encourageant les autres États à canaliser ou à limiter leurs activités dans le sens de ses préférences, il pourra ne pas avoir besoin de se livrer, lors de négociations, à de coûteuses manifestations de sa capacité de coercition. »[23]

---

[22] MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince*, Booking International, Paris, 1996, p.30.
[23] NYE, Joseph S. Jr., *Le leadership américain : Quand les règles du jeu changent*, *Op.cit.*, p. 29-30.

Notre vision des sources du *soft power* diffère légèrement de celles identifiées par Nye. Pour lui, la première source du *soft power* d'un État réside dans sa culture, haute ou populaire. Viennent ensuite les valeurs et politiques d'un État. Celles-ci seraient, en quelque sorte, la manière dont l'État utilise et exploite sa culture, tant sur son territoire qu'à l'étranger. C'est ici que transparaissent les véritables mœurs d'un gouvernement; une grande part de l'opinion que porte la communauté internationale sur un État y trouve son origine. Finalement, la politique étrangère et l'attitude d'un État sur la scène internationale qui, tout en positionnant l'État sur l'échiquier international, donnent une indication sur les directions qu'il entend suivre.[24] Si nous sommes tout à fait en accord avec les deux dernières sources qu'il propose, nous préférons parler *du prestige des institutions d'un État* dans le cas de la première source. Nous croyons effectivement que la vision de la première source présentée par Nye est limitative.

4.1 De la culture ou du prestige des institutions

Nye réfère à la culture dans un sens très large, allant jusqu'à la haute culture, celle des grandes institutions, ainsi qu'à celle que l'on pourrait confondre avec les valeurs et pratiques d'une société, c'est-à-dire ce qu'elle est en elle-même.[25] Cette vision de Nye sur la culture est juste : elle constitue une vitrine importante pour un État. La culture a cette possibilité, lorsqu'elle traverse les frontières, de présenter une image de la société qui l'a produite avec beaucoup de vigueur. Bien que « [...] la culture populaire, parce qu'elle n'est pas sous le contrôle direct du gouvernement, ne produise pas toujours le résultat politique exact que le gouvernement peut désirer »,[26] un État peut y trouver une carte de visite efficace, puisque la culture se crée dans les limites que celui-ci donne à sa société.

---

[24] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power The Means to Success in World Politics*, *Op.cit*, p.11.
[25] *Idem.*
[26] Ibid., p.52. (Traduction de l'auteur)

« Il est commun de faire la distinction entre la haute culture, comme la littérature, l'art et l'éducation, qui s'adresse aux élites, et la culture populaire, qui se concentre sur le divertissement de masse. »[27] Au niveau de la culture populaire, celle-ci transportera et exposera plusieurs des valeurs que prône une société. La musique peut être utilisée pour véhiculer des messages politiques.[28] Le cinéma et la télévision sont également des médias qui peuvent porter l'image d'une société, ses valeurs et ses symboles.[29] « Même les sports populaires peuvent jouer un rôle dans la communication des valeurs, » lorsque l'on considère la réussite des joueurs professionnels,[30] par exemple. L'art culinaire est aussi porteur de ce qu'est une société. La haute cuisine française n'évoque pas les mêmes valeurs et la même image que le *fast food* américain. Il faut cependant garder à l'esprit que tous ces « instruments de culture populaire ne sont pas immuables. » [31] Sur l'importance de la haute culture et de ses réseaux de communication, les échanges universitaires et scientifiques occupent une place importante.[32] Ces différents outils peuvent être utilisés par un gouvernement pour influencer les valeurs et décisions d'une autre société et son gouvernement.

Cette définition reste toutefois limitative et ignore plusieurs autres éléments qui peuvent offrir une capacité d'influence par le *soft power* à un État. La culture n'est pas le seul endroit où un État peut générer un prestige qui mènera les autres États à vouloir l'imiter, à essayer reproduire sa réussite. En limitant la première source de *soft power* à la culture, plusieurs autres domaines où un État peut gagner de l'influence sont négligés. Dans sa définition la plus large, la culture est décrite comme l'« ensemble des connaissances acquises »[33] ou encore au sens figuré « [l'] instruction, [l'] éducation. »[34]

---

[27] *Ibid.*, p.11. (Traduction de l'auteur)
[28] *Ibid.*, p.47.
[29] *Idem.*
[30] *Idem.* (Traduction de l'auteur)
[31] *Ibid.*, p.53. (Traduction de l'auteur)
[32] *Ibid.*, p.45.
[33] REY, Alain (dir.), *Le Micro-Robert*, Dictionnaire Le Robert, Paris, 1989, pp.308-309. ÉVENO, Bertrand (dir.), *Le Petit Larousse illustré*, Larousse/HER, Paris, 1999, p.289.

Ce sont des définitions qui se rapprochent de celle donnée par Edward B. Tylor: « Culture ... est ce tout complexe qui inclue les savoirs, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et tous les autres facultés et habitudes acquises par un l'individu en tant que membre de la société. »[35] Ainsi, le spectre inclus dans le mot « culture » tel qu'utilisé par Nye couvre autant la culture populaire que les us et coutumes et les connaissances acquises, ce qui lui confère un sens très ouvert. Cette définition ne dit cependant rien ce que l'on fait de cette culture. Elle ne couvre pas les réalisations des différentes institutions qui se sont développées dans les limites imposées par un État. Par exemple, nous pourrions voir l'ingénierie comme un savoir; mais les firmes d'ingénierie, elles, n'appartiennent pas au savoir. Elles peuvent pourtant former une part importante du prestige international d'un État. Dans le cas québécois, on peut penser à SNC-Lavalin[36] ou à Dessau[37] qui ont des projets à la grandeur de la planète et qui sont toutes deux parmi les 100 plus grandes firmes d'ingénierie au monde. Pour un autre exemple, nous pouvons citer Bombardier Transport[38] qui est un des leaders dans le marché international des trains et tramways. Pourtant, le Canada contemporain n'est pas reconnu pour son réseau de transport ferroviaire; ça ne fait pas partie de sa culture, comme cela pourrait être le cas en Europe ou en Asie. Ou encore, la décision d'investir dans le développement de jeunes joueurs de hockey, plutôt que de rugby ou de cricket, est culturelle. Mais la décision d'investir dans le développement sportif en général est politique et peut amener du prestige à un État. La culture, bien que le terme ait une très large portée, n'inclut pas toutes les possibilités d'influences d'un État sur ses pairs. Il

---

[34] LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française : abrégé du dictionnaire de Émile Littré*, Éditions Famot, Genève, 1977, p.267.

[35] TYLOR, Edward B., *Primitive Culture: Researches in the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art and Custom*, Brentano's, New York, 1924; cité dans BOHAS, Alexandre, "The Paradox of Anti-Americanism: Reflection on the Shallow Concept of Soft Power", *Global Society*, Vol. 20, No. 4, October, 2006, p. 396.

[36] SNC-Lavalin, *Rapport annuel 2008*, 2008, p.9.

[37] Dessau, Profil corporatif, http://www.dessau.com/_static/webupload/websiteDocuments/100000/profil_corpo_fr1.pdf, consultée le 14 juillet 2010.

[38] Bombardier, *À propos de nous*, http://www.bombardier.com/fr/bombardier/a-propos-de-nous, consultée le 14 juillet 2010.

faut chercher un autre terme, encore plus englobant, pour définir la première source de *soft power*.

C'est plutôt du côté du *prestige des institutions* qu'il faut regarder pour trouver la première source du *soft power*. En fait, la culture n'est qu'une des parties visibles, même si elle est probablement la plus éloquente, de la réussite ou du prestige des institutions d'un État. Il est vrai que lorsque la culture d'un peuple vient à dépasser ses frontières, celle-ci a quelque chose de remarquable qui, probablement, attirera l'intérêt des autres États où elle pénètre. Mais n'est-ce pas là, justement, le jeu du prestige de cette culture qui crée cet intérêt, et non la culture en elle-même?

Le prestige des institutions, de son côté, couvre un spectre beaucoup plus large que la culture. Il permet d'inclure ce qui se fait en amont et en aval de la culture, ces éléments qui sont également des sources d'influence, donc de puissance. Le prestige des institutions réfère à ce qui est fait du savoir, puisqu'il peut en résulter de grandes réussites qui donneront de l'influence à un État. De plus, il permet d'inclure l'acquisition de cette culture, c'est-à-dire ce qui précède les nouveaux savoirs, qui peut aussi générer du prestige, un rayonnement qui pourra se traduire en influence. Par exemple, si les pays cherchent tellement la réussite aux Jeux olympiques, ce n'est pas une question de culture, mais bien du prestige de leurs institutions. Un pays qui gagne plusieurs médailles a des institutions de qualités. Ces institutions peuvent être de différentes natures : il peut s'agir de généreux programmes de subventions pour l'entraînement, comme ce fut le cas du programme canadien *À nous le podium*[39] pour les Jeux de Vancouver en 2010, qui avait le soutient de l'ancien président du Comité olympique

[39] À nous le podium, http://www.ownthepodium2010.com/?lan=fr, consultée le 21 juillet 2010. Vancouver 2010, À nous le podium, http://www.vancouver2010.com/fr/plus-information-2010/%C3%A0-propos-du-covan/%C3%A0-nous-le-podium-2010/, consultée le 21 juillet 2010.

canadien,[40] ainsi que des athlètes canadiens[41] et grâce auquel « [...] nos athlètes ont pu atteindre leurs buts. »[42] Il peut être question de recherches universitaires avancées en biomécanique ou en aérodynamisme au Conseil national de recherches Canada (CNRC) comme nous l'avons vu pour les lugeurs et patineurs de vitesses canadiens à ces mêmes Jeux.[43] Ce peut également être un programme d'entraînement de qualité ou des entreprises, à la fine pointe de la technologie, qui font de la recherche et produisent des équipements avancés.

Le planchiste médaillé d'or canadien Jasey-Jay Anderson mentionnait lors d'une entrevue télévisée : « Quand je perds, je mets la faute sur mon équipement. Cette fois, j'ai gagné, je dois aussi donner le succès à mon équipement. »[44] Il poursuivait en détaillant les caractéristiques de son équipement qui pourraient lui avoir donné un avantage. Lors d'une conversation,[45] il nous précisait que la fabrication de sa planche était étrangère, mais que la conception était québécoise. Cette médaille d'or peut être utilisée pour démontrer l'excellence de la recherche et de l'ingénierie québécoises. Ainsi, le prestige de cette médaille reflète, en plus du talent du sportif et le mérite des entraîneurs, la valeur de la recherche sportive, la qualité des entreprises qui développent les équipements sportifs et la justesse des programmes économiques pour le sport au Canada.

---

[40] Chambre des communes, Comité permanant de l'industrie, des sciences et de la technologie, 39e législature, première session, 5 juin 2007, http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=3002002&Language=F&Mode=1&Parl=39&Ses=1, consultée le 21 juillet 2010.

[41] Cyberpresse.ca, « À nous le podium: pas un sou de plus du fédéral », http://www.cyberpresse.ca/sports/vancouver-2010/201002/24/01-955009-a-nous-le-podium-pas-un-sou-de-plus-du-federal.php, consultée le 21 juillet 2010.

[42] CANNIS, John, Chambre des communes, Hansard révisé, 9 mars 2010, http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=F&Mode=1&Parl=40&Ses=3&DocId=4337024, consultée le 21 juillet 2010. Les athlètes canadiens ont effectivement gagné le plus grand nombre de médailles d'or de leur histoire et ils ont terminé au premier rang pour le plus grand nombre de médailles d'or à ces jeux.

[43] Conseil national de recherches Canada, Vancouver 2010 : Coup de pouce de la science pour les athlètes, http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/olympiques/atout-cnrc.html, consultée le 21 juillet 2010.

[44] Émission *Tout le monde en parle*, 7 mars 2010, Production Avanti Ciné Vidéo, Radio-Canada, Montréal.

[45] Entrevue avec Jasey Jay Anderson, 27 juillet 2010.

Pendant la Guerre froide, c'est ce même principe d'utilisation du prestige que recherchaient les États-Unis et l'URSS, ainsi que ses pays satellites, aux Jeux olympiques. Toutes proportions gardées, le prestige recherché n'est pas le même par tous les pays et l'influence qui en découle n'est également pas le même; la recherche de réussite n'est pourtant pas moins présente. En poursuivant avec l'exemple des Jeux olympiques, les quelques médailles récoltées par l'Éthiopie en course de fond en athlétisme lui donneront un prestige qui aura une portée au moins régionale; l'utilisation de photos de ses champions olympiques sur la page Internet de ses ambassades n'est pas étrangère à cela.[46]

Et si, dans la course à l'espace, puis à la Lune, que les Américains et les Soviétiques se sont menés, il y avait une démonstration de capacité et de précision balistique, il en découlait du même coup un prestige issu de leurs réussites. Ce prestige avait un pouvoir d'attraction sur les autres sociétés et États, un résultat que ces deux États recherchaient également. Conquérir la Lune ou gagner une médaille d'or n'est pas une question de culture. Il en résulte néanmoins une démonstration du prestige des institutions d'un pays, et ce prestige a un pouvoir d'influence sur les autres États. Ainsi, c'est dans le prestige des institutions que nous devrions chercher la première source de *soft power* et non dans la culture.

Les effets de cette source se manifestent de différentes manières. Essentiellement, ce n'est pas pour simplement absorber un prestige qu'un pays modifie ses lois, ses systèmes ou son attitude envers un autre État. Il s'agit plutôt de reproduire les conditions qui ont permis le succès qu'a obtenu un autre État. Hollywood, Harvard, basketball, baseball, Nike, Time-Warner, Apple, Google, Broadway, Microsoft, Edgar Allan Poe, et autres sont des noms associés au prestige de la culture américaine. On pourrait même dire qu'ils définissent cette culture. Ces images, ces noms et les valeurs

[46] Embassy of Ethiopia, http://www.ethiopianembassy.org/, consultée le 19 juillet 2010.

qu'ils soutiennent ont assurément un pouvoir d'influence sur les gouvernements et sur la population des États où ils pénètrent. Cette influence mènera les gouvernements de ces États à se positionner de manière à reproduire leurs succès, à adopter ces valeurs et ces systèmes. Cependant, un État n'a aucun intérêt à modifier ses lois pour permettre à ces institutions de le pénétrer. Il a plutôt intérêt à modifier ses lois pour permettre à ses propres institutions de reproduire leurs succès. Si un pays adopte des lois pour libéraliser son marché, ce n'est pas pour que Nike y vende plus de chaussures, mais pour permettre à ses entreprises locales de se développer et pour qu'elles aient une chance de recréer le succès de Nike.

Les institutions d'enseignement de haut niveau peuvent elles aussi, grâce à leur prestige, permettre à un État d'en influencer d'autres. Le prestige des grandes recherches et réalisations des universités d'un pays rejaillit sur l'ensemble de l'État. Ces réussites attirent le regard et l'intérêt de nombreux étudiants étrangers. Dans le cadre d'échanges universitaires internationaux, ceux-ci rencontrent d'autres étudiants qui, un jour, occuperont des postes d'influence dans leur pays respectif; ils forment ainsi les bases de réseaux internationaux entre les leaders de demain. Ces étudiants auront une influence importante dans le façonnement du visage de leur pays. Ce sont eux qui développeront les entreprises et les géreront. Ils construiront des ponts, des barrages. Ils établiront les nouvelles politiques et développeront le système juridique de leur pays. Ils s'inspireront de ce qu'ils ont appris, ainsi que de ce qu'ils ont vu et vécu lors de leurs études à l'étranger.

Un groupe d'étudiants chinois envoyé aux États-Unis entre 1872 et 1881 fournit un excellent exemple de ces effets. Au total, 120 étudiants ont participé au programme de la *Chinese Educational Commission* (CEC). Le programme fut interrompu parce que l'on a considéré que l'influence culturelle américaine sur les étudiants chinois était négative. Les étudiants furent rappelés en Chine bien que plusieurs eurent entamé de hautes

études à Yale, Harvard, ainsi qu'au M.I.T. Parmi ceux qui sont retournés en Chine, plusieurs sont devenus des personnes influentes dans le gouvernement. Le Docteur Jeme Tien Yow fut un important ingénieur qui développa le réseau des chemins de fers chinois; Cai Shaoji, qui a étudié en droit à Yale, a travaillé au bureau de commandement pour Yuan Shikai avant de prendre la direction de l'Université Tianjin Beiyang — appelé de nos jours Université de Tianjin, la première université moderne de Chine (basée sur un système occidental) et une des plus prestigieuses du pays —; quatre autres furent nommés amiral de la marine chinoise; d'autres entrèrent au service de Li Hongzhang, le Vice-Roi du *Zhili* — aujourd'hui la province du Hebei. Celui-ci est le signataire d'une trentaine de traités avec des États occidentaux considérés, pour la plus grande part, comme inégaux à la défaveur de la Chine.[47] Naturellement, les méthodes que ces étudiants utilisaient dans leur travail étaient issues de ce qu'ils avaient appris en Amérique.

Rappelons, toutefois, que si les institutions universitaires n'avaient pas eu ce succès à l'origine, les étudiants étrangers n'auraient pas voulu étudier dans ces universités. C'est donc le prestige de leurs réussites qui a créé l'attrait pour ces institutions. Bien qu'il s'agisse d'une source sur laquelle le gouvernement n'a que peu d'influence, si un État veut que ses institutions viennent à avoir ce prestige, il a toujours le pouvoir de créer les conditions pour que cela se produise. S'il peut subventionner certaines institutions comme les écoles, les universités ou l'industrie cinématographique, et s'il peut développer les lois qui encadreront certaines autres comme les banques, le commerce, les compagnies d'assurances ou le système de santé, il ne peut pas choisir ce qui sera véritablement produit à la fin. De plus, il n'a que peu de contrôle sur la perception extérieur de ces institutions. Une institution peut être perçue positivement dans un pays et négativement dans un autre en fonction des valeurs propres à ce pays. Les productions hollywoodiennes qui font office d'excellente carte d'entrée en Europe pour

[47] Chinese Students Memorial Society, http://www.120chinesestudents.org/ , consultée le 6 mai 2010.

les États-Unis, peuvent être très mal reçues au Moyen-Orient, où elles pourraient être vues comme projetant des valeurs immorales.[48] Il revient au gouvernement de bien exploiter cette source, de bien l'utiliser et d'en tirer le plus d'influence possible.

4.2 Des valeurs et politiques internes

Cette deuxième source de *soft power* est définie par les valeurs et politiques du gouvernement. Contrairement à la précédente, le gouvernement a pleinement le contrôle de cette source. Des valeurs qui sont reconnues comme étant universelles produiront évidemment plus de pouvoir pour l'État qui les défend. Toutefois, des valeurs et politiques qui sont attrayantes pour certains peuvent être inintéressantes, voire répulsives, pour d'autres. L'individualisme et l'égalité des sexes qui caractérisent notre société occidentale, peuvent être très mal perçus dans des pays ayant des valeurs plus patriarcales.[49] De plus, des valeurs qui ne sont pas nécessairement universelles peuvent également produire du *soft power* à l'intérieur d'un groupe d'États qui partagent ces valeurs. Bien que présente et très réelle, la portée de ce *soft power* sera limitée à ce groupe d'États.

Ainsi, nous ne devons pas considérer que les valeurs et politiques qui produisent le *soft power* sont *nos* valeurs. Certaines valeurs qu'une société rejetterait vivement sont pour d'autres une source de *soft power*. Les Alliés qui regardaient les forces de l'Axe n'avaient aucun attrait pour leurs valeurs; pourtant, les Allemands d'Hitler ont su attirer sur eux un regard positif par plusieurs pays. C'est ce même type d'attrait qu'a suscité l'URSS pendant la guerre froide. Ces dernières années en Afrique, la Chine ne se présente pas comme un donneur de leçon; elle traite les dictatures ainsi que les démocraties africaines sur un pied d'égalité. Dans un livre manquant gravement de référence, mais

---

[48] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, *Op.cit*, p.52.
[49] *Ibid.*, p.55.

avec lequel nous somme généralement en accord, Barthelemy Courmont démontre en détail comment ce pragmatisme permet au *soft power* chinois une réussite exceptionnelle dans ces pays.[50]

L'intégrité dans l'application des politiques est aussi importante. Prétendre s'appuyer sur des valeurs universelles est particulièrement facile. Cependant, joindre le geste à la parole est d'un tout autre ordre. L'État qui parvient à le faire gagne énormément de *soft power*. A contrario, celui qui prétend partager certaines grandes valeurs, mais qui agit selon un tout autre registre perd toute crédibilité. Il sera vu comme hypocrite et perdra toute influence, tout pouvoir. « L'hypocrisie perçue est particulièrement corrosive du pouvoir qui est basé sur des valeurs proclamées. » [51]

Les relations internationales des États fédérés sont essentiellement des relations triangulaires, c'est-à-dire qu'elles impliquent deux autres gouvernements : celui avec lequel l'État fédéré entre en relation et son propre gouvernement centrale.[52] Ainsi, et comme le fait ressortir la politique internationale du Nouveau-Brunswick, le succès des gouvernements subétatiques sur la scène internationale est indéniablement lié au succès de leur gouvernement fédéral.[53] Une image favorable du Canada partout dans le monde offre aux gouvernements subétatiques canadiens une base solide.[54] Cependant, si ce gouvernement fédéral est perçu comme hypocrite parce qu'il base son pouvoir sur des valeurs proclamées, les gouvernements subétatique en verrons le développement de leurs propres relations internationales et de leur *soft power* affectés négativement.

---

[50] COURMONT, Barthélémy, *Chine, La grande séduction*, Choiseul Éditions, Paris, 2009, pp. 87-99.
[51] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, *Op.cit*, p. 55. (Traduction de l'auteur)
[52] MACLEAN, George et Kim Richard NOSSAL, « Triangular dynamics: Australian states, Canadian provinces and relations with China », in HOCKING, Brian, *Foreign Relations and Federal States*, 1993, p.170.
[53] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, Ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.9.
[54] *Ibid.*, p.5.

À la base de ses relations internationales, le gouvernement Harper prétend défendre « les grandes valeurs canadiennes que sont la liberté, la démocratie, le respect des droits de la personne et de la primauté du droit. »[55] Cependant, les révélations sur le traitement des prisonniers afghans transférés par les forces canadiennes aux autorités afghanes laissent entendre que les droits de l'homme ne sont pas une véritable priorité pour ce gouvernement. De plus, les prorogations de la Chambre des communes, le refus des ministres de remettre les documents que les comités de la Chambre leur demandent et les retards dans le traitement des demandes d'accès à l'information donne l'impression que ce gouvernement s'oppose au principe selon lequel il est responsable devant la Chambre[56] et ne se plie pas aux prérogatives démocratiques. Finalement, l'objection du gouvernement Harper à rapatrier Omar Khadr, dernier prisonnier occidental à la prison de Guantanamo, malgré la recommandation en ce sens, ainsi que le blâme adressé par la Cour suprême pour violation des droits et libertés protégés par la Charte canadienne,[57] a le caractère d'un gouvernement qui se place au-dessus de la loi. Il en résulte, au niveau international, un énorme déficit de crédibilité pour le Canada. Au moment de négocier de grands accords, comme ce fut le cas à la conférence de Copenhague sur l'environnement, en décembre 2009, le Canada n'a même pas été invité à la table des négociations, alors qu'il est non seulement membre du G-20, mais également du G-8. C'est ce type d'attitude qui a également coûté cher en appuis au gouvernement canadien dans la course pour un siège au conseil de sécurité de l'ONU en octobre 2010.[58] Ce manque de succès du gouvernement Harper crée une image moins

---

[55] Liste de valeurs répétée à mainte reprise à la Chambre des communes, dans les discours et dans les communiqués de presse par le premier ministre et les ministres du Gouvernement Harper, dont : Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères, le 19 décembre 2006 ; Maxime Bernier, ministre des Affaires étrangères le 24 septembre 2007 et le 12 mars 2008 ; Helena Guergis, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et Commerce international, le 11 octobre 2007 ; Lawrence Canon, ministre des Affaires étrangères, le 12 novembre 2009 et le premier ministre Harper le 6 février 2007.

[56] Dans le système inspiré de Westminster, l'exécutif est responsable devant le législatif.

[57] Cour suprême du Canada, Jugement, Canada (Premier ministre) c. Khadr, 2010, http://scc.lexum.umontreal.ca/fr/2010/2010csc3/2010csc3.html, consultée le 26 novembre 2010.

[58] MAYER, Frédéric, « Le Canada mine ses chances d'obtenir un siège », dans *Le Devoir*, 12 octobre 2010, p. A7.

favorable du Canada et vient à la longue nuire aux relations internationales et au *soft power* des gouvernements subétatiques canadien.

Il est ainsi important qu'un gouvernement agisse pleinement en accord avec les valeurs qu'il prétend défendre. Il pourra y gagner une influence considérable, surtout s'il s'agit de valeurs universelles. Néanmoins, cette influence a des limites. Même si les autres admirent les valeurs d'un État, il n'est pas dit qu'ils veulent les reproduire intégralement.[59] Le système économique néolibéral américain a énormément d'attrait pour plusieurs autres pays, dont ceux d'Europe qui ont adopté des systèmes inspirés de celui-ci. Cette inspiration est toutefois tempérée par des considérations « socialistes »[60] qui ne se retrouvent pas dans le système très individualiste des Américains. Il sera ainsi possible de reconnaître des valeurs, des principes ou des politiques d'un État à un autre, mais les États influencés garderont leur personnalité propre. Qu'un État en admire un autre ne veut pas dire qu'il veuille le copier; cependant, l'État admiré y gagne en *soft power*, donc en influence sur l'autre État.

Finalement, les politiques accueillantes en matière d'immigration combinées au succès des institutions amènent une grande quantité de nouveaux résidents et de citoyens dans les pays d'immigration comme le sont le Canada, l'Australie, la France ou les États-Unis. Ces immigrants, en retour, sont d'excellents agents de communication des valeurs et politiques auprès de leur communauté d'origine. Ils participent ainsi à cette source de *soft power*. Comme le souligne Nye, les « [...] connexions des individus dans les diasporas comme les Indiens et les Chinois avec leur pays d'origine aident à transmettre des informations précises et positives [...] »[61] Ces informations peuvent être transmises directement, mais elles peuvent également être sous-entendues. Ainsi, les immigrants acceptent souvent d'importantes concessions sur leur situation d'origine parce que sur

[59] NYE, Joseph S. Jr., « Soft Power and European-American Affairs », *Op.cit*, p.28.
[60] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, *Op.cit*, p. 56.
[61] *Ibid.*, p. 58. (Traduction de l'auteur)

d'autres points, ils sont gagnants. Puisque ces immigrants restent dans leur pays d'accueil, l'information ainsi transmise est que ces avantages dominent largement les désavantages; ils laissent entendre que les valeurs et les politiques de ces pays d'accueil sont avantageuses comparativement au pays duquel ils sont partis.

4.3 De la politique étrangère et de l'attitude

Près de la source précédente quant à la promotion des valeurs d'un État, cette source de *soft power* se concentrera plutôt sur l'aspect international de la promotion, en particulier l'attitude adoptée pour faire cette promotion. Le choix de la politique, le style et l'attitude qu'utiliseront les différents acteurs représentant un État sur la scène internationale, et en particulier le chef du gouvernement,[62] auront un lourd impact sur le pouvoir d'influence de cet État. La recherche de collaboration au sein d'organisations multilatérales démontrera qu'un État désire établir sa démarche sur des valeurs et des intérêts communs, plutôt que l'intention d'imposer ses propres vus. Il en résultera un gain de crédibilité et un *soft power* amélioré lorsqu'il prétendra soutenir des valeurs largement partagées. L'attitude contraire aura tendance à faire perdre des alliés à un État à l'intérieur de ces organisations, ce qui diminuera ses capacités d'influence.

Naturellement, une « politique basée sur une définition largement inclusive et à long terme des intérêts nationaux sera plus facile à rendre attirantes pour les autres qu'une politique qui emprunte une perspective étroite et myope. »[63] Si, de plus, elle est basée sur des valeurs communes, il deviendra aisé pour un État d'influencer les autres États. La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et le Protocole de Montréal sur les chlorofluorocarbures (CFC) sont des exemples où des intérêts communs ont été visés.

---

[62] Le terme « chef du gouvernement » a été préféré ici à « chef d'État » parce que dans certains pays, dont les Canada, le chef d'État n'est pas le chef du gouvernement. Ce dernier est toutefois le principal intervenant sur la scène internationale pour cet État.

[63] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power :The Means to Success in World Politics*, *Op.cit.*, p. 61 et NYE, Joseph S. Jr., "Soft Power and European-American Affairs", *Op.cit.*, p.27 (Traduction de l'auteur)

Ces dossiers ont avancé rapidement et rallié de larges majorités. Les acteurs qui ont piloté ces dossiers ont basé leur politique sur des intérêts généraux.

L'attitude du leader est également un facteur important. Celle-ci aura l'effet d'un multiplicateur sur les relations internationales de l'État. Une théorie place cette personnalité comme multiplicateur du quotient des intérêts par les contraintes pour obtenir la véritable intention d'un gouvernement dans ses relations internationales.[64] Le premier ministre Canada, Stephen Harper, ainsi que l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, ne sont pas très actifs sur le plan international, alors que le premier ministre du Québec, Jean Charest, passe beaucoup de temps à l'étranger. Selon ce cadre théorique, M. Charest aurait un effet dynamisant sur les relations internationales de sa province, alors que le premier ministre canadien, agirait en impedimenta sur les relations internationales canadiennes. C'est effectivement ce que l'on peut constater alors que l'on voit le Canada de plus en plus isolé sur la scène internationale, alors que le Québec mène des dossiers qui ouvriront à la longue des portes pour le Canada, comme l'entente avec la France sur la mobilité de la main-d'œuvre. Cette théorie permet ainsi d'évaluer l'incidence de l'attitude du leader sur les relations internationales de son État. Le leader qui y obtient un résultat élevé est un soutien pour le *soft power* de son État.

Au niveau des organismes multilatéraux, une politique conciliatrice, qui laisse la chance aux puissances mineures de s'exprimer, favorise les options plus inclusives qui répondent mieux aux valeurs du plus grand nombre et renvoie des options plus acceptables. Ces options y trouvent du même coup une justification. De plus, ceci facilite la recherche de partenariats dans les organisations multilatérales et aide l'établissement de relations à long terme. Une telle attitude permet la continuité d'alliances même

---

[64] MICHAUD, Nelson et BOUCHER, Marc T., *Les relations internationales du Québec comparées*, L'Observatoire de l'administration publique de l'ÉNAP, 2006, p.8

après qu'aient cessé les situations pour lesquelles elles avaient originalement été créées.[65] « Cependant, l'attraction peut tourner en répulsion si nous agissons d'une manière arrogante et détruisons le véritable message de nos valeurs les plus profondes. »[66] Ainsi, une attitude fermée, qui ne démontre aucun désir de compromis, isole l'État sur l'échiquier international. C'est exactement la situation qui s'est produite lorsque les États-Unis ont demandé l'approbation du Conseil de sécurité des Nations Unies pour envahir l'Irak.

Pour bien comprendre l'impact et l'importance de la politique internationale d'un pays et de l'attitude d'un gouvernement dans ses relations internationales tournons-nous vers une époque où le Canada avait véritablement pris un rôle de leader au niveau mondial, alors qu'il figurait parmi les États les plus influents, l'âge d'or des relations internationales canadiennes, lorsque Louis S. St-Laurent était premier ministre.[67] Les valeurs et l'intégrité, tant sur le plan national qu'international, que prônait le Canada lui ont donné un pouvoir qu'il n'a plus connu depuis. L'équipe au ministère des Affaires étrangères dirigé par le ministre Pearson avait à ce moment une réputation qui a fait marque. Le grand art de Pearson en était un de compromis. Son ouverture et son désir de conciliation le mettaient à l'avant-plan des recherches de solution aux problèmes internationaux. Il travaillait merveilleusement bien dans le multilatéralisme où il pouvait aller chercher des alliés à sa cause. À cette époque, le Canada avait un rôle d'intermédiaire idéal qui invitait au compromis. C'était un pouvoir entièrement issu de son *soft power*.

En contre jour, la rigidité et l'intransigeance du gouvernement Harper sont contreproductives en matière de *soft power* et nuisent à ses propres relations

---

[65] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power The Means to Success in World Politics*, Op.cit., p. 56.
[66] *Ibid.*, p. X. (Traduction de l'auteur)
[67] MICHAUD, Nelson, James, Patrick and O'Reilly, Marc, *Handbook of Canadian foreign policy*, Lexington Books, Lanham, 2006, p.35-36.

internationales, ainsi qu'à celles de ses gouvernements subnationaux. Une bonne image de cette rigidité a été démontrée lors du G8 de 2010 à Muskoka. L'Initiative de Muskoka[68] n'est arrivé à recueillir que 7,3 milliard de dollars américains sur 5 ans, dont 1,5 milliard en provenance de la fondation Gates et 2,85 milliards du Canada.[69] Ce qui ne laisse qu'un maigre 2,95 milliards de la part des autres membres du G8. Nous sommes loin des 15 à 20 milliards sur 3 ans pour l'aide à l'Afrique annoncés au sommet du G8 à l'Aquila un an plus tôt,[70] ainsi que des 60 milliards par année pour lutter contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose annoncés au sommet d'Heiligendamm en 2007.[71] L'intransigeance du gouvernement canadien sur l'avortement, malgré de nombreuses demandes, lui a coûté plusieurs appuis dans cette cause.

5. Des autres critiques

Peu de critiques ont été avancées à l'égare de la théorie de Nye. Nous avons trouvé plusieurs commentaires sur son utilisation, mais seulement quelques textes qui contestent véritablement la théorie en elle-même. Et encore, certaines critiques sont au fait que Nye n'a pas poussé assez loin l'importance et la force du *soft power*.

On reproche rapidement à la théorie de ne pas être concrète et prédictible. « L'attrait de la culture, des idéaux politiques, et des valeurs est difficile à définir ou à mesurer. »[72]

---

[68] L'initiative de Muskoka doit aider la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants dans les pays où ceux-ci sont le plus à risque tel Haïti, l'Afghanistan et les pays subsahariens.

[69] Muskoka 2010 G8, Initiative de Muskoka, http://webcast.streamlogics.com.edgesuite.net/custom_projects/g8summit/video.asp?lang=english&sid=326&state=1&id=114, consultée le 4 août 2010.

[70] G8 Summit 2009, The G8 Summit Closing Press Conference, http://www.g8italia2009.it/G8/Home/News/G8-G8_Layout_locale-1199882116809_1246708108314.htm, consultée le 4 août 2010.

[71] G8 Summit 2007 Heiligendamm, We need each other, http://www.g-8.de/nn_94646/Content/EN/Artikel/__g8-summit/2007-06-08-g8-gipfel-abschluss__en.html, consultée le 4 août 2010.

[72] SHIN, Yookyung, "Book Review : Joseph S. Nye Jr.: Soft Power: The Means to Success in World Politics", *Millenium, Journal of International Studies*, Sage, 2007, 35, p. 459. (traduction de l'auteur)

Effectivement, il n'est pas possible de quantifier le *soft power*, comme on pourrait le faire avec le *hard power*. La critique relève également que les limites entre chacune des sources de *soft power* sont plutôt vagues à cause de leurs interactions les unes sur les autres.[73] Puisque le *soft power* n'est pas un moyen de forcer un résultat, mais un outil que l'on peut utiliser pour influencer les choix, il ne se trouve pas confronté par d'autres armes de puissance. Si certains États ont un moins bon potentiel que d'autres, leur utilisation pourra en être quand même très effective et produire plus d'influence. De plus, le changement de politique internationale d'un État pourra multiplier ou diviser son influence issue du *soft power*. Nous devons également garder à l'esprit que le *soft power* intervient dans la sphère du *low politics*, il ne définit donc pas de positionnement géostratégique ou de puissance relativement aux autres États, ce n'est pas son but. Il devient donc inutile d'essayer de quantifier le *soft power* ou d'en établir une hiérarchie des puissances internationales. Pour les analystes, il faut simplement constater son existence et regarder quels États jouent cette carte. Les États, de leur côté, se doivent d'essayer d'en tirer le plus d'influence possible.

D'autres critiques ont avancé la faiblesse d'un pouvoir basé sur le *soft power*, pointant les conflits qui continuent de survenir. Ces critiques soulignent que le *soft power* n'est applicable que lorsque les autres États veulent bien collaborer.[74] Ils passent de cette manière complètement sous le but premier du *soft power* qui est justement d'amener les autres à collaborer. Il s'agit de créer ces chances de collaborations. Naturellement, comme c'est le cas avec le *hard power,* on ne peut s'attendre à un succès mur à mur. Il y aura toujours des États, comme la Corée du Nord et le Myanmar, qui refuseront de collaborer, peu importe les conséquences. Le *hard power* a démontré ses limites sous le

---

[73] *Idem.*
[74] GREENWALD, Abe, "The Soft power Fallacy", Commentary Magazine, July-August 2010, vol. 130, issue 1, pp.75-80.

gouvernement de G.W. Bush.[75] La guerre en Irak sert très bien l'Iran dans sa recherche d'alliés contre les États-Unis.[76] Au mieux, le *hard power* peut amener un autre État à collaborer pour un temps. Mais à la seconde où l'incitatif disparaîtra, la collaboration s'éteindra du même coup. Seul le *soft power* peut permettre à la collaboration de perdurer, bien qu'il présente ses limites envers les États qui refusent catégoriquement toute collaboration.[77]

Certains auteurs reprochent au *soft power* de ne pas être une source de domination, d'hégémonie.[78] Ils ne perçoivent pas dans la description que Nye donne du pouvoir par le *soft power*[79] la capacité d'imposer sa volonté aux autres. Cette critique passe également à côté du principe de la recherche de collaboration. L'État qui chercherait à imposer sa volonté utiliserait une approche plus coercitive dans ses relations internationales. On se retrouverait alors plus près de la définition du pouvoir de Dahl.[80] De plus, cette critique passe à côté de tous les acteurs subétatiques ou non-gouvernementaux sur la scène internationale qui ont également un pouvoir d'influence qui se manifeste par leur *soft power*, comme nous le verrons au prochain chapitre. Cette vision, en fait, ne prend en considération que les relations internationales et le *soft power* de l'hégémon, laissant dans l'obscurité la totalité des relations des autres États. Si l'auteur cherche à donner plus de force à la théorie de Nye, il limite du même coup son application aux grandes puissances, ignorant le *soft power* des autres acteurs internationaux.

---

[75] SOLOMON, Jay, "Clinton Confronts Limits Of 'Soft Power' Strategy", The Wallstreet Journal, New York, 21 février 2009, p. A.6.
[76] RACHMAN, Gideon, "Obama and the limits of soft power", *The Financiel Times*, London, 2 juin 2009, p. 15.
[77] Idem.
[78] BOHAS, Alexandre, "The Paradox of Anti-Americanism: Reflection on the Shallow Concept of Soft Power", *Global Society*, Vol. 20, No. 4, October, 2006, p. 396.
[79] L'habilité d'obtenir ce vous voulez par l'attraction plutôt que par la coercition ou des paiements.
[80] La capacité d'obtenir des autres qu'ils fassent ce qu'ils n'auraient pas fait autrement.

Finalement, des critiques disent qu'il ne s'agit pas d'un pouvoir lorsque l'interdépendance est inexistante ou impossible à construire.[81] Ils ont effectivement raison. Bien que nous soyons dans une ère relativement calme d'un point de vue des conflits militaires, nous sommes encore loin d'une paix universelle. L'État qui ne voudrait se fier qu'à son *soft power* prendrait de grands risques. Le *hard power* est toujours nécessaire dans l'état actuel des relations internationales. D'ailleurs, Nye n'a jamais essayé de faire croire le contraire. Il ne fait que constater l'existence de cette forme de puissance, jamais il n'exclut le *hard power* de sa réflexion. C'est probablement pour prendre ces critiques par la main que Nye à introduit le concept de *smart power*.

[81] PROUDMAN, Mark F., "Soft Power Meets Hard: The Ideological Consequences of Weakness", dans CARMENT, David, HAMPSON, Fen Osler et HILLMER, Norman, *Canada Among Nations: Coping with the American Colossus*, Oxford University Press, Don Mills, 2003, p. 336.

Chapitre 2

Les États fédérés canadiens

Les États fédérés canadiens présentent des facettes très différentes des relations internationales. Il en résulte que leurs approches sont complètement dissemblables les unes des autres. Si une des bases de travail est commune, la constitution canadienne, les autres éléments sur lesquels reposent leurs opérations n'ont que très peu de récurrences. Nous verrons quelques-unes de ces variables dans les prochaines pages.

Pour chacune des trois provinces sur lesquelles notre regard se porte, nous donnerons un bref aperçu de l'évolution et de la situation actuelle de leurs relations internationales. Nous nous tournerons ensuite vers leur pratique des relations internationales au travers de leur énoncé de politique, des communiqués de presse qu'ils émettent à ce sujet et le travail des fonctionnaires chargés d'appliquer cette politique. Notons que dans une politique de relations internationales, un État peut présenter ses intentions aux autres États, cette politique sera ainsi tournée vers l'extérieur de l'État. Toutefois, une politique peut également être orientée vers l'intérieur; l'État s'adressera ainsi à ses citoyens ou, dans le cas d'un État fédéré, à l'autre palier de gouvernement.

Nous étudierons ensuite comment ils ont inclus ou non le *soft power* dans leurs relations internationales. Dans cette démarche, il ne faut pas s'attendre à retrouver en termes clairs la mention du *soft power*. Aucune province ne fait nommément référence au *soft*

power, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'en font pas usage. Nous devons chercher dans le vocabulaire, dans lequel leur politique, les entrevues et leurs communiqués de presse sont articulés, des références à cette théorie. Finalement, nous regarderons comment cette théorie est appliquée dans leurs relations avec la Chine. Toutefois, avant d'entreprendre cette démarche, nous devons établir comment cette théorie s'applique aux relations internationales des États fédérés.

1. Le *soft power* et les États fédérés canadiens

Puisque les gouvernements subétatiques n'ont pas accès aux sources de *hard power*, s'ils ont une force d'influence, celle-ci ne peut être issue que du *soft power*. Si Nye a défini la théorie du *soft power* sur le pouvoir des grandes puissances, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, il a également fait remarquer que

> « Sur un niveau personnel, nous sommes familiers avec le pouvoir de séduction et d'attraction. Dans une relation ou un mariage, le pouvoir n'est pas toujours avec le partenaire le plus gros, mais dans une mystérieuse chimie d'attraction. »[1]

Il traçait de cette manière la voie du *soft power* pour les puissances moins importantes, comme le sont les gouvernements d'État fédéré. Avant que nous puissions dire si ceux-ci ont véritablement recours au *soft power*, nous devons déterminer si cette théorie est adaptable à leur situation. À cette fin, nous devons déterminer si ces gouvernements ont ou peuvent avoir le contrôle sur les sources du *soft power*.

Pour ce faire, nous devons établir que le *soft power* n'est pas l'attribut exclusif des grandes puissances, bien au contraire. « De nombreuses puissances moyennes, comme les pays d'Europe occidentale, privilégient le *soft power* pour combler leur déficit dans les

---

[1] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, Op.cit., p. 5.

autres domaines, et se faire malgré tout une place importante sur la scène internationale. »[2] Il n'est pas limité, non plus, aux États puisque plusieurs organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales telles que Médecins sans frontières, Amnistie internationale, Reporters sans frontières ou la Croix-Rouge, ont recours à un *soft power* important. Ces organisations ont un pouvoir d'influence qui n'est pas lié au domaine militaire ou à l'économie, à tout le moins pas dans le sens d'un pouvoir coercitif. Au même titre, des groupes comme Al-Qaïda ou le Hezbollah ont un pouvoir d'influence très puissant. Si d'un côté, il s'agit d'un pouvoir coercitif envers leurs ennemis et cibles, de l'autre, ils ont un véritable pouvoir d'attraction, d'influence et de cooptation envers leurs alliés. Toutes ces organisations détiennent un pouvoir d'influence qui est basé sur leurs valeurs, leurs idéologies et le prestige de leurs organisations, ainsi que sur l'attitude qu'ils adoptent dans leurs relations internationales. Ce sont des groupes qui jouissent d'un prestige considérable dans leurs champs d'influences. Le pouvoir de ces organisations est aussi en partie basé sur une forme de *soft power*.

Dans le cas bien précis du Canada, bien que des similitudes se trouvent dans d'autres fédérations,[3] la répartition des compétences entre le provincial et le fédéral est établie dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, sous le chapitre VI, Distribution *des pouvoirs législatifs,*[4] qui attribuent les compétences suivantes, entre autres, aux provinces :

- L'éducation
- L'administration des droits civils
- La santé
- La culture
- Les institutions municipales
- La gestion des ressources naturelles

---

[2] COURMONT, Barthélémy, Chine, *La grande séduction*, Choiseul Éditions, Paris, 2009, pp. 190-191.
[3] Voir MICHAUD, Nelson, et Manon TESSIER, Op.cit, pp. 409-437.
[4] Loi constitutionnelle de 1867, 30&31 Vict., R.-U., c.3, art.91 à 95

Par l'entremise de ces compétences, nous retrouvons l'essence même de la nature d'un peuple, sa culture et ses valeurs. C'est également dans le cadre de ces compétences que la recherche est faite, que la connaissance est produite et que les innovations prennent forme. Nous retrouvons dans cette liste les compétences qui donneront du prestige à un État. Ce sont là les différentes formes que prend la première source de *soft power*.

La seconde source de *soft power*, les valeurs et politiques internes d'un gouvernement, relève directement du gouvernement et ne peut être du ressort d'aucunes autres instances puisqu'elle est reliée au gouvernement en ce qu'il est lui-même. Comme nous le voyons, les gouvernements subétatiques canadiens ont une grande influence sur les deux premières sources de *soft power*. Pour ce qui est de la troisième source, la politique internationale et l'attitude dans les relations internationales, nous prendrons chacun des éléments qui la composent séparément.

Si, traditionnellement, ce sont les gouvernements détenant la souveraineté qui interagissent sur la scène internationale, les gouvernements subétatiques y prennent de plus en plus d'importance, ce à quoi n'échappent pas ceux du Canada. Ceux-ci n'hésitent plus à former un ministère des Affaires intergouvernementales, comme le Nouveau-Brunswick, voire un ministère des Relations internationales dans le cas du Québec, qui se chargera de gérer ce dossier et de produire un document de politique internationale. La Colombie-Britannique qui est également au cœur de notre étude, bien qu'elle ait un secrétariat des Affaires intergouvernementales intégré au bureau du premier ministre, est passée par son ministère des petites Entreprises, de la Technologie et du Développement économique pour produire un document qui s'apparente à une politique internationale; celle-ci se concentre en conséquence sur le développement économique dans l'espace Asie-Pacifique.

Dans plusieurs cas, ces ministères relèvent du bureau du premier ministre, et souvent, le premier ministre est également le ministre qui dirige ce portefeuille.[5] Encore une fois, le Québec fait exception avec son ministère des Relations internationales qui est un des plus développés au monde parmi les gouvernements d'États fédérés. Nous devons inclure à ceci cette théorie donnant une grande importance à la personnalité du leader du gouvernement sur les relations internationales de son État.[6] Pour ce qui est du Québec, les développements du MRI et de sa politique internationale prennent tellement d'importance que les chercheurs commencent à débattre pour savoir s'il ne s'agirait pas d'une politique étrangère, et non plus d'une simple politique internationale.[7]

Les gouvernements subétatiques canadiens ont donc effectivement une influence sur les deux premières sources de *soft power*, puisqu'ils en ont les compétences selon la constitution canadienne. La troisième source relèvera de la politique adoptée par le gouvernement en place et la personnalité du leader. Nous pouvons donc conclure que les États fédérés canadiens ont indéniablement accès au *soft power* et peuvent agir sur les variables qui le caractérisent.

Le contrôle de l'agenda est un des aspects du *soft power*. La théorie nous suggère qu'il est possible de restreindre les choix en gérant l'agenda de manière à ce que les préférences les plus extravagantes de celui qui doit choisir deviennent irréalistes.[8] Gil Rémillard, ministre des Relations internationales du Québec sous le premier ministre Robert Bourassa, donnait un excellent exemple du *soft power* des États fédérés lorsqu'il rappelait les événements entourant le premier Sommet de la Francophonie :

> « C'est alors que l'idée nous est venue de créer un rôle de rapporteur à ce Sommet et de proposer que ce soit le premier ministre Bourassa qui l'occupe. Pour justifier

---

[5] MICHAUD, Nelson et BOUCHER, Marc T., *Op.cit.*, pp.15-17.
[6] Voir note 64 du chapitre 2.
[7] Voir MICHAUD, Nelson, « Québec et politique étrangère : contradiction ou réalité? », dans *International Journal*, vol. 59, nº 2 (spring 2004), p. 303-324; MICHAUD, Nelson et Isabelle RAMET, Op.cit., p. 5-8; PAYETTE, Jean-François, *Op.cit.*, 97 pages.
[8] NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power The Means to Success in World Politics*, Op.cit., p. 7.

> ce choix, nous nous sommes dit que l'on pourrait établir une règle à l'effet que le rapporteur serait le chef d'État du gouvernement qui devait être l'hôte du prochain Sommet. Nous pouvions ainsi réussir un doublé : d'une part, le Premier ministre du Québec pouvait s'exprimer au Sommet à un moment particulièrement important, et sur tous les sujets, pas simplement de culture, d'éducation et de développement; d'autre part, nous nous assurions d'être les hôtes du deuxième Sommet que nous voulions tenir à Québec deux ans plus tard. »[9]

Puisque ces gouvernements ont un *soft power* et qu'ils peuvent avoir bien en main les sources, il reste à déterminer s'ils en font usage dans leurs relations internationales en général et plus particulièrement, dans leurs relations avec la Chine.

2. La Colombie-Britannique

2.1 État des relations internationales

La Colombie-Britannique, par sa situation géographique et par la composition de sa population, a un incroyable potentiel en relations internationales. C'est une porte d'entrée, non seulement sur le Canada, mais sur l'Amérique entière pour l'Asie. Nous y retrouvons le même phénomène qu'au Québec relativement à l'Europe, si la culture québécoise est réputée renfermer une essence européenne, la britanno-colombienne, de son côté, a une couleur asiatique. Cette dernière est toutefois doublée d'une forte présence de la culture des Premières nations.

La Colombie-Britannique a un avantage géographique de poids pour les grands ports asiatiques que sont Hong Kong, Shanghai, Tianjin, Pusan, Gwangyang, Kaohsiung, Nagoya,

---

[9] RÉMILLARD, Gil, « La doctrine Gérin-Lajoie au cœur de l'évolution du fédéralisme canadien », dans PAQUIN, Stéphane (dir.), Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : Le prolongement externe des compétences internes, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2006, pp.258-259.

Chiba et Yokohama, qui font tous partie des 25 plus importants ports au monde en terme de volume, le trajet est plus court vers Vancouver que vers les ports des États-Unis.[10] En fait, 18 des 25 ports ayant le plus fort volume au monde sont en Asie de l'Est. À ceux-ci, nous pouvons ajouter ceux de Singapour et Port Kelang en Malaisie.[11] C'est une réalité qui n'est pas passée inaperçue aux yeux du gouvernement fédéral qui fait d'importants investissements pour développer la « Porte du corridor de l'Asie-Pacifique ».[12] Cette réalité géographique est un élément important qui doit influencer le développement de la politique internationale de la Colombie-Britannique.

Du côté de la population, les immigrations successives de la Chine, du Japon, du Vietnam, de l'Inde et de la Corée sont à l'origine d'une communauté asiatique importante dans cette province. À la suite du recensement de 2006, Statistique Canada rapporte les données suivante : 10 % de la population de la Colombie-Britannique est d'origine chinoise; 6,4 % du Sud asiatique;[13] 1,25 % de la Corée; 1 % de pays du Sud-est asiatique[14] et 0,9 % du Japon. C'est près de 20 % de la population de la province qui vient d'un pays d'Asie de l'Est ou du Sud-Est.[15] Cette diaspora présente sur le territoire de la Colombie-Britannique est un outil de relations internationales sans équivalents et une importante source potentielle de *soft power*.

Cependant, cette province n'a jamais véritablement cherché à développer un ministère des relations internationales d'envergure. Malgré l'accueil des Jeux olympiques d'hiver en

---

[10] Harper, Stephen, Discours, *Construire la porte d'entrée canadienne de l'Asie-Pacifique*, Vancouver, 11 octobre 2006, http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&id=1357 , consultée le 19 mai 2010.

[11] American Association of Port Authorities, *World Port Rankings (2008)*, http://www.aapa-ports.org/Industry/content.cfm?ItemNumber=900, consultée le 19 mai 2010.

[12] EMERSON, David, Discours lors de la Journée du commerce international « Élaboration d'un programme de commerce mondial pour le Canada », 8 juin 2006.

[13] Indiens d'Inde, Pakistanais, Sri Lankais,...

[14] Vietnamiens, Cambodgiens, Malaisiens, Laotiens,...

[15] Statistique Canada, *recensement 2006, immigration*, http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=775983&GK=0&GRP=1&PID=92342&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=80&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=, consultée le 19 mai 2010.

2010, l'ouverture des pavillons de la Colombie-Britannique-Canada dans les villes qui ont reçu les Jeux olympiques avant Vancouver — Beijing et Turin —, ainsi qu'une participation active au kiosque du Canada à Shanghai, il n'y a qu'un modeste 14 employés[16] au secrétariat aux Relations intergouvernementales du Bureau du premier ministre. Le premier ministre agit toujours à titre de ministre des Relations intergouvernementales,[17] bien qu'il y ait une ministre d'État rattachée à ce ministère, Naomi Yamamoto.[18] Ce secrétariat agit plutôt à titre de coordonnateur des activités internationales des différents ministères et organismes publics sur la scène internationale. Il représente cet État lors des négociations internationales qui peuvent avoir un impact direct sur les politiques de celui-ci. Il appuie le premier ministre lors de ses rencontres internationales. Il vise également à entretenir les relations avec les États américains voisins et avec la province du Cap-Oriental d'Afrique du Sud. Étonnamment, dans les objectifs du secrétariat, l'Asie n'est nulle part mentionnée.[19]

À l'exception des Pavillons de la Colombie-Britannique–Canada à Beijing et Turin dans les mois qui ont précédé les Jeux olympiques, la province n'a aucun établissement à l'étranger. Le facteur temporaire de ces différentes installations est typique de la façon de procéder de ce gouvernement.[20] Toutefois, des entreprises reçoivent des mandats pour ouvrir des bureaux de service de représentation pour l'échange et l'investissement dans la province; en ce moment, dix bureaux sont ouverts à Beijing, Shanghai, Guangzhou, Séoul, Tokyo, Bangalore, Chandigarh, Londres, Hambourg et Palo Alto en Californie.[21]

---

[16] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *Government directory, Intergovernmental Relations Secretariat,* http://dir.gov.bc.ca/gtds.cgi?show=Branch&organizationCode=IGRS&organizationalUnitCode=RELATIONS, consultée le 19 mai 2010.

[17] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *Summary of Ministry resposabilities*, http://www.gov.bc.ca/govt/ministry_responsibilities.html, consultée le 19 mai 2010 et MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.16.

[18] Gouvernement de la Colombie Britannique, *Intergovernmental relations*, http://www.gov.bc.ca/igrs/minister.html, consultée le 19 mai 2010.

[19] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *Secrétariat aux Relations intergouvernementales*, http://www.gov.bc.ca/igrs/prgs/#inter, consultée le 7 juin 2010.

[20] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.21.

[21] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *Trade British Columbia : International Offices*, http://trade.britishcolumbia.ca/Export/Pages/InternationalTradeReps.aspx?section=Export, consultée le 13 août 2010.

La province participe à quelques forums régionaux qui incluent principalement des États américains de l'Ouest et du Pacifique, ainsi que l'Alberta et le Yukon : le *Pacific NorthWest Economic Region,* le *Council of State Governments-WEST* et le *Pacific Coast Collaborative.* Ce dernier n'inclut que les États américains qui partagent la côte du Pacifique avec la Colombie-Britannique, ce qui signifie la Californie, l'Oregon, le Washington et l'Alaska. Cette récente collaboration a principalement des intérêts environnementaux. Ceux-ci sont élaborés à l'intérieur de partage sur les meilleures pratiques, sur les meilleures utilisations énergétiques, sur l'amélioration du transport régional, ainsi que sur l'innovation, la recherche et le développement.[22]

2.2 Pratique des relations internationales

Portant le nom *Asia-Pacific Initiative*, la politique de la Colombie-Britannique annonce clairement son cadre. Elle n'est pas une politique qui réfère à la totalité du globe; elle porte son attention uniquement sur l'espace Asie-Pacifique. De plus, elle n'a pas été produite par le secrétariat des Affaires intergouvernementales du bureau du premier ministre; c'est plutôt le ministère des petites Entreprises, de la Technologie et du Développement économique qui a travaillé à sa production.

La politique mentionne que les gouvernements doivent « voir l'Asie-Pacifique comme notre future économique et non comme une concurrence menaçante, [ce qui] demandera un changement majeur dans nos politiques internationales et économiques. »[23] Il ne semble pas que l'objectif ait transcendé le ministère qui l'a émis. Lorsque nous repassons

---

[22] Pacific Coast Collaborative, *Pacific Coast Leaders Build Regional Collaboration*, Wyoming, 30 juin 2008, http://www.pacificcoastcollaborative.org/Documents/PCC%20NR%20-%20June%2030.pdf, consultée le 19 mai 2010.

[23] Gouvernement de la Colombie Britannique, Ministry of Economic Developement, *Asia Pacific Initiative*, 2007, p.15. (Traduction de l'auteur)

les priorités du secrétariat aux Affaires intergouvernementales — Section internationale,[24] trois ans après la publication de la politique du gouvernement, le changement n'a pas encore été amorcé. L'étrange absence de l'Asie dans ses priorités prend un sens important et démontre un manque de continuité dans les considérations du gouvernement.

Contrairement aux politiques produites par le Québec et le Nouveau-Brunswick, celle de la Colombie-Britannique semble tourner le dos à l'international pour s'adresser en grande partie aux Canadiens en leur proposant de s'intéresser au marché asiatique. Cette orientation ne peut être expliquée simplement par l'origine ministérielle du document. Si le gouvernement veut attirer les investissements étrangers ou s'il veut promouvoir l'utilisation de ses ports et réseaux de transports plutôt que ceux des États-Unis par exemple, c'est à l'internationale qu'il doit s'adresser. Parmi les stratégies proposées, s'il est indiqué que la Colombie-Britannique doit faire la promotion agressive de cette politique au niveau international, il est aussi indiqué qu'elle doit le faire aux niveaux national et provincial;[25] c'est ainsi qu'elle s'adresse à la population à l'intérieur du pays et non seulement à l'international. Simplement, plutôt que de proposer aux Asiatiques de s'intéresser à la Colombie-Britannique et d'acheter ses produits, elle propose aux Britanno-colombiens et Canadiens de s'intéresser à l'Asie et de leur vendre leurs produits. La structure du texte oriente la politique de la Colombie-Britannique vers l'intérieur du pays et non vers l'international comme le font les politiques du Québec et du Nouveau-Brunswick. Aussi, dans la section intitulée *Immediate Action is Critical,* nous pouvons lire que la Chine pourrait bientôt remplacer le Canada comme le plus grand participant étranger au marché américain, invitant ainsi les Canadiens à se prendre en main et à réagir. Dans les points de stratégie, il est clairement indiqué que les efforts de promotion

---

[24] Gouvernement de la Colombie-Britannique, secrétariat aux Relations intergouvernementales, http://www.gov.bc.ca/igrs/prgs/#inter, consultée le 7 juin 2010.

[25] Gouvernement de la Colombie Britannique, Ministry of Economic Developement, *Asia Pacific Initiative*, 2007, p.27.

démontreront aux Britanno-colombiens et Canadiens l'importance de l'Asie pour la province.[26]

Certains secteurs commerciaux sont établis comme cible et une attention particulière doit leur être apportée. Parmi ceux-ci, nous retrouvons le tourisme en provenance de la Chine qui devrait se développer massivement puisque le gouvernement chinois reconnaît maintenant le Canada comme une « Destination approuvée. »[27] Pour l'industrie du bois, la politique fait ressortir la croissance du groupe de travailleurs actuellement sans logement, un groupe qui devrait atteindre les 100 millions ces années-ci.[28]

La politique parle très peu des avantages de la Colombie-Britannique. Au contraire, l'image présentée du Canada et de la province est souvent diminutive et même négative. Encore dans la section *Immediate Action is Critical*, il est dit du Canada qu'il « est déjà considéré par quelques-uns comme étant au moins une décennie derrière les compétiteurs internationaux de l'Asie-Pacifique. »[29] La section continue en encensant l'approche de l'Australie. Une note de bas de page énumère même les secteurs où l'Australie est supérieure au Canada. La section *Pacific Century* fait l'éloge de la Chine et de l'Inde plutôt que celui de la Colombie-Britannique. Le 5^{e} point du premier élément de stratégie indique que les engagements de la Colombie-Britannique et du Canada sont fragmentés et non coordonnés et que cela ne crée pas une image positive en Asie.[30] Encore, plutôt que de louer les avantages du système portuaire et de transport de la Porte du Canada sur l'Asie-Pacifique, cette politique fait ressortir les piètres investissements du gouvernement fédéral.[31] Au niveau de la 4^{e} stratégie, elle pointe qu'il y a un manque de travailleurs qualifiés dans plusieurs secteurs et que le processus d'immigration pour les

---

[26] Idem.
[27] Ibid., p.36.
[28] Ibid., p.22.
[29] Ibid., p.14. (Traduction de l'auteur)
[30] Ibid., p.28.
[31] Ibid., p.31.

travailleurs qualifiés a des retards inacceptables.[32] Tous ces points donnent l'impression que nous nous trouvons devant un document interne indiquant les faiblesses et les points à travailler pour développer l'intérêt envers la province et non d'une véritable politique internationale.

De son côté, le premier ministre Gordon Campbell effectue presque annuellement un voyage en Chine et ailleurs en Asie. Si une année, il ne va pas en Chine, un ministre y assurera une présence. Lors de ses passages, le premier ministre se rend régulièrement au Guangdong, province chinoise sœur depuis 1995.[33] Généralement, ces voyages ont pour but de conclure des ententes commerciales, il arrive toutefois que des ententes en éducations soient également signées, comme ce fut le cas en novembre 2003[34] et en décembre 2007 en Inde.[35]

Puisque des fonds sont investis pour soutenir le marketing[36] de la province sur d'autres marchés, il semble donc que c'est une approche commerciale, plus que paradiplomatique, qui est adoptée pour influencer les autres gouvernements. C'est le type d'approche que l'on peut reconnaître dans le projet *Dream Home China*, présenté à Shanghai.[37]

Ainsi, à première vue, il semble que le gouvernement de Colombie-Britannique s'intéresse au marché asiatique dans une approche purement commerciale. Les investissements sont

---

[32] Ibid., pp.33-34.

[33] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2007OTP0187-001517.htm, consultée le 5 octobre 2010 et Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2006OTP0165-001363.htm, consultée le 5 octobre 2010.

[34] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2003OTP0100-000979.htm, consultée le 5 octobre 2010.

[35] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2007OTP0192-001532.htm, consultée le 5 octobre 2010.

[36] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2002FOR0077-000870.htm, consultée le 5 octobre 2010.

[37] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2005OTP0061-000509.htm, consultée le 5 octobre 2010.

faits en marketing dans le but de maximiser les ventes de produits britanno-colombiens. En aucun temps, il ne semble chercher à influencer les gouvernements étrangers avec lesquels il entre en relation. Si, par sa politique et ses actions, ce gouvernement a une influence, elle s'applique sur ses relations à l'intérieur de la fédération. Le gouvernement a misé sur les Jeux olympiques avec un esprit mercantile, passant à côté du pouvoir d'influence que ceux-ci pouvaient lui procurer. Les voyages fréquents du premier ministre en Chine sont probablement porteurs d'une excellente image pour la Colombie-Britannique, mais c'est trop peu pour pouvoir parler de *soft power*. Il en résulte que ce gouvernement n'a pas d'influence sur les gouvernements étrangers et encore moins de pouvoir de cooptation. Cette première impression sera mesurée plus finement dans l'analyse faite au chapitre 4.

3. Le Québec

3.1 État des relations internationales

La présence du Québec sur la scène internationale n'est pas nouvelle et remonte avant la fondation du Canada. En 1816, le Bas-Canada, ancêtre de ce qui est aujourd'hui le Québec, ouvrait déjà une agence à Londres qui avait pour but de défendre ses intérêts au sein de l'Empire britannique.[38] Peu après que le Canada ait pris forme, pour des fins économiques et d'immigration, le Québec avait des représentants en Angleterre, en Irlande et en Écosse.[39]

Il devint rapidement évident pour le gouvernement québécois que s'il voulait conserver son influence dans la fédération, il devait motiver l'immigration de langue française. Des bureaux ont été ouverts à cette fin dans les capitales des principaux États francophones, soit la France en 1882 et la Belgique. Le premier représentant du Québec à Paris, Hector

[38] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., p.510.
[39] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.19.

Fabre, avait un rôle plus important que ses prédécesseurs, puisqu'il « avait pour mandat d'effectuer "toutes les négociations qui ressortent des attributions de la province." »[40]

Ce qui donne une impression que les relations internationales du Québec sont un phénomène nouveau est probablement dû à la fermeture de ces bureaux au début de la crise économique des années 1930. Ce ne sera qu'en 1940 qu'une première loi qui permet la nomination d'agents généraux à l'étranger est adoptée à Québec. C'est sur la base de cette loi qu'un agent est nommé à New York pour aider au développement économique de la province.[41] Il faudra ensuite attendre 1961, avec l'ouverture d'un nouveau bureau à Paris, et l'essor massif des relations internationales dans le cadre de la Révolution tranquille dans les années 1960 pour voir de nouveaux bureaux être ouverts à l'étranger.[42]

Ce n'est qu'en 1967, que l'Assemblée législative du Québec vote à l'unanimité la loi créant le ministère des Affaires intergouvernementales, appellation discrète pour un ministère qui avait pour but de développer les relations internationales de la province. Cette loi précisait et élargissait le rôle jusque-là assumé par le ministère des Affaires fédérales-provinciales.[43] Le ministère a changé de nom à quelques reprises; cependant, ceci s'est toujours fait dans la continuité de ce qui est devenu, en 1996, le ministère des Relations internationales (MRI).[44]

Le développement de ce nouveau ministère est appuyé sur deux discours qu'avait prononcés Paul Gérin-Lajoie en avril 1965,[45] alors qu'il était ministre de l'Éducation et vice premier ministre. Grand spécialiste en droit constitutionnel, il affirmait dans ces deux

---

[40] Idem.
[41] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.19.
[42] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., p.563.
[43] Gouvernement du Québec, ministère de Relations internationales, Histoire, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/ministere/histoire_ministere/index.asp, consultée le 18 mai 2010.
[44] Gouvernement du Québec, *Loi sur le ministère des Relations internationales liste et historique des modifications 1967-2007,* ministère des Relations internationales, 2007, 30 pages.
[45] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., p.566-574.

discours le droit du Québec d'agir sur la scène internationale dans le prolongement de ses compétences interne. Ce que l'on appelle aujourd'hui la Doctrine Gérin-Lajoie trouve son fondement dans le silence de la Constitution canadienne de 1867 au sujet des relations internationales,[46] silence qui n'a pas été brisé par la constitution de 1982. La Doctrine Gérin-Lajoie a été réaffirmée par tous les gouvernements du Québec qui se sont succédé au pouvoir[47] qu'ils soient fédéralistes ou souverainistes.

En 1996-1997, dans la poursuite du déficit zéro au Québec, le budget du ministère est radicalement coupé (33,5 % en 2 ans). Le MRI voit son réseau amputé de 13 de ses bureaux. Cependant, au cours des années suivantes, principalement en 1998-1999, plusieurs bureaux ont été ouverts ou rouverts.[48] Le réseau du MRI reste ainsi parmi les plus développés des États fédérés.

En 2004, dans un discours prononcé à l'ÉNAP, le premier ministre du Québec, Jean Charest, va encore plus loin dans cette philosophie lorsqu'il déclare : « ce qui est de compétence québécoise chez nous, est de compétence québécoise partout. »[49] Il qualifie cette nouvelle approche de « Gérin-Lajoie plus ». Ce qu'il entend par cette affirmation c'est qu'il ne veut plus que le Québec soit engagé par le Canada dans des ententes internationales auxquelles il n'aura pas pris part aux négociations.[50] Des démarches ont été accomplies pour soutenir cette affirmation. Parmi celles-ci, notons une entente avec le gouvernement fédéral pour que celui-ci accorde une place au Québec dans la délégation canadienne à l'UNESCO.[51] Lors de son passage au Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GERFI) de l'ÉNAP le 24 novembre 2010, l'ex-diplomate

---

[46] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., p.477.
[47] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.4.
[48] Gouvernement du Québec, *Chronologie : 1967-2007*, ministère des Relations internationales, 2007, pp.39-41.
[49] Gouvernement du Québec, ministère des Relations internationales, *Chronologie : 1967-2007*, 2007, p.47.
[50] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.4.
[51] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., p.577.

canadien, Gilles Duguay,[52] rappelait ce discours du premier ministre et les pas importants qui ont été faits par le Québec sur la scène internationale depuis celui-ci.

3.2 Pratique des relations internationales

Le premier ministre Charest a donné un mandat très clair à sa ministre des Relations internationales lors de sa nomination en 2003. Il désirait que les délégations du Québec à l'étranger accroissent leur mission d'affaires et qu'elles accompagnent mieux les entreprises québécoises.[53] Cependant, en entrevue, un fonctionnaire qui a travaillé à la politique de relations internationales du Québec qui a été publié en mai 2006, *La force de l'action concertée*, confirme qu'ils n'ont reçu aucune consigne ou directive à propos de l'orientation de la politique, sinon d'observer la situation internationale et de présenter la meilleure proposition pour le Québec.[54]

Celui-ci m'informe que plusieurs questions ont été soulevées pendant le développement et la rédaction de cette politique. Devait-on fermer les délégations en Europe pour se concentrer sur les pays émergents, les BRIC? Devait-on déplacer les forces en place au Japon vers la Chine? Où en était la Doctrine Gérin-Lajoie?

Les réponses à ces questions forment la base de la politique. On peut ainsi se rendre compte que l'Europe a gardé sa place dans le développement de la politique. Les pays en développement prennent une part importante de l'attention du gouvernement québécois. Et, si la Chine est devenue une priorité, ce n'est pas au détriment du Japon.[55]

---

[52] DUGUAY, Gilles, Le triangle Québec-Ottawa-Paris, *Midi du GERFI*, ÉNAP, 24 novembre 2010.
[53] Gouvernement du Québec, ministère des Relations internationales, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_09_16.asp, consultée le 20 octobre 2010.
[54] Entrevue téléphonique le 23 septembre 2010.
[55] Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*, ministère des relations internationales, 2006, pp.11 et 12.

De son côté, la Doctrine Gérin-Lajoie a toujours sa place dans la politique. Le chapitre 1 de la politique y fait clairement référence.[56] Cependant, sur le terrain, la réalité de la mondialisation et de la montée en importance des autres paliers de gouvernement, force la présence à la table de négociation des acteurs ayant le contrôle des compétences discutées. En exemple, le fonctionnaire m'indiquait que le Canada et l'Union européenne avaient essayé de négocier une entente sur la mobilité de la main-d'œuvre. Ils ne sont jamais arrivés à une entente parce qu'ils ne sont pas titulaires des compétences discutés. C'est le Québec et la France qui ont finalement conclu cette entente.[57]

La sécurité a également été intégrée à la politique. Si autrefois il s'agissait d'un dossier exclusivement fédéral, concernant le militaire, la nouvelle réalité mondiale demande que les États fédérés s'y intéressent également. Que ce soit en matière de terrorisme, de santé ou de criminalité transnationale, ces derniers sont souvent mieux placés pour intervenir ou réagir en première ligne de défense.[58]

Ce fonctionnaire relevait que lors du développement de la Déclaration sur la diversité culturelle de l'UNESCO, les fonctionnaires du MRI ont réalisé qu'ils avaient des outils d'influence au niveau international. Les 5 leviers, comme ils les appellent, seront détaillés à la section 2.1 du chapitre 4 de ce mémoire puisque ceux-ci ont une proche parenté avec le *soft power*.

Notons que le premier ministre du Québec, ainsi que son ministre des Relations internationales prennent part à plusieurs événements bilatéraux ou multilatéraux dont la CCGRP, la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et de premiers ministres

---

[56] Ibid., p.5.
[57] Gouvernement du Québec, ministère des Relations internationales, *Grands dossiers*, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/grands_dossiers/qualifications_professionnelles/index.asp, consultée le 26 octobre 2010.
[58] Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*, ministère des relations internationales, 2006, p.18.

de l'Est du Canada, le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs,[59] l'UNESCO et la Francophonie.

Avec ses particularités culturelles, les réussites internationales de plusieurs de ses entreprises, le succès que remportent ses artistes sur toutes les scènes du monde, le travail soutenu du MRI et l'activité internationale intensive du premier ministre Charest, le Québec jouit d'une visibilité et d'un prestige inégalé pour un État fédéré. La volonté continue, malgré les changements de gouvernement, d'être actif sur la scène internationale vient renforcer cette situation et fait du Québec un leader parmi les Régions et États fédérés à travers le monde. Cette situation fait en sorte qu'il s'est développé un excellent *soft power*. Les leviers qu'a identifiés le MRI, lui permet de choisir facilement le meilleur moyen d'utiliser ce pouvoir d'influence à sa disposition et d'en tirer d'importants dividendes.

4. Le Nouveau-Brunswick

4.1 État des relations internationales

Les structures appuyant les relations internationales du Nouveau-Brunswick sont loin d'être aussi développées que celles du Québec. La province n'a aucune représentation à l'extérieur du Canada et le premier ministre agit également à titre de ministre des Affaires intergouvernementales.[60] Ce ministère a trois divisions : les relations nord-américaines (8 employés) qui visent à protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick dans la fédération canadienne et aux États-Unis; la Politique d'expansion du commerce (3 employés) qui cherche à minimiser les contraintes aux relations commerciales en intervenant dans la

---

[59] Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Régions et États fédérés*, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/relations_quebec/regions_etats_federes/index.asp, consultée le 26 octobre 2010.

[60] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère des Affaires intergouvernementales, http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/affaires_intergouvernementales.html, consultée le 15 août 2010.

mise en œuvre des accords nationaux et internationaux; et finalement, les Relations internationales et Francophonie (16 employés).[61] Si un ministre est chargé du cabinet de la Francophonie, celui-ci ne compte toutefois qu'un seul employé. De plus, ce cabinet est sous l'égide du ministère des Affaires intergouvernementales, donc du premier ministre,[62] ce qui limite singulièrement la portée de ce ministre et de son cabinet. Le ministère décrit ainsi son mandat :

> « Le mandat du ministère des Affaires intergouvernementales est d'établir une approche stratégique et globale pour la gestion des rapports avec les autres gouvernements, collectivités et organisations, afin d'appuyer la vision du gouvernement pour le Nouveau-Brunswick. »[63]

Toutefois, comme la Colombie-Britannique, mais aussi la Nouvelle-Écosse et le Manitoba, le Nouveau-Brunswick se contente de structures *ad hoc* et centralisées pour administrer ses relations internationales.[64] Puisque le premier ministre agit à titre de ministre des Affaires intergouvernementales, c'est naturellement autour de lui que sont construites ces structures.

Il n'en reste pas moins que le Nouveau-Brunswick travaille activement à se faire une place à l'international. On le voit, entre autres, dans le cadre de la Francophonie, où il détient un siège depuis 1978 en tant que gouvernement participant, au même titre que le

---

[61] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, répertoire, http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/ListOrgStructure1Fr.asp?DeptID2=38&OrgID2=142, consultée le 25 mai 2010.

[62] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, répertoire, http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/DetailOrgFre1.asp?OrgID1=4450&DeptID1=101, consultée le 25 mai 2010.

[63] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, répertoire, http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/DetailOrgFre1.asp?OrgID1=142&DeptID1=38, consultée le 25 mai 2010.

[64] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., p.545.

Québec.[65] Il n'a toutefois jamais établi un cadre équivalant à la Doctrine Gérin-Lajoie pour ses relations internationales.[66]

Naturellement, les relations internationales de cet État sont principalement tournées vers les États-Unis, son principal partenaire commercial.[67] D'ailleurs, depuis 1990, il est membre de l'Eastern Regional Conference, un organisme regroupant, en plus du Nouveau-Brunswick, le Québec, la Nouvelle-Écosse et les États de l'est des États-Unis. Il est également membre de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, organisme qui a pris forme lors de la crise du pétrole en 1973.[68] Cette relation est encore plus soutenue avec son voisin d'outre frontière, le Maine.[69]

4.2 Pratique des relations internationales

Le gouvernement reconnaît dans sa politique internationale le rôle constitutionnel du Canada[70] sur les affaires étrangères. Si cela n'est pas en opposition avec la Doctrine Gérin-Lajoie du Québec, la manière de l'exprimer, et de le répéter, laisse entendre que la province se contentera d'un rôle secondaire, en appui au gouvernement du Canada. Cette approche est renforcée par le désir de consolider le partenariat et la collaboration avec le gouvernement fédéral qui est exprimé tout au long de cette même politique.[71] Celle-ci est affirmée on ne peut plus clairement alors que le gouvernement du Nouveau-Brunswick

---

[65] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.4.
[66] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.5.
[67] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, Ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.9, 13 et 26.
[68] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., p.551.
[69] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.28.
[70] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, Ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, pp.7, 13 et 28.
[71] Ibid., p.7, 11, 13, 15, 17, 21, 27, 28 et 29.

définit que ses « intérêts et ceux du Canada sont étroitement liés et nous travaillerons au sein de la fédération à promouvoir une approche ferme et unifiée. »[72]

Après les États-Unis, le Nouveau-Brunswick cherche ses partenaires dans les pays ayant en partage l'usage de la langue française et le respect des valeurs universelles, mettant ainsi à profit son intégration au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en tant que gouvernement participant. Il a été intégré à l'Organisation en utilisant une règle d'exception qui avait originalement été instaurée afin de permettre l'introduction du Québec à l'Organisation.[73] Le Nouveau-Brunswick profite aussi de l'entente Mulroney-Johnson de 1985 sur la Conférence des chefs d'États et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Cette entente prévoit que le Québec et le Nouveau-Brunswick pourront participer à la partie de la Conférence portant sur la coopération et le développement. Notons que les deux parties de la Conférence sont de moins en moins distinctes et les trois gouvernements se consultent régulièrement.[74]

L'ex-ministre Responsable de la Francophonie, Hédard Albert prenait régulièrement la relève de son premier ministre lors des événements internationaux. L'un comme l'autre ont effectué la presque totalité de leurs voyages internationaux dans la Francophonie. Ils ont travaillé énormément à la conclusion d'ententes dans les domaines de la culture, du tourisme et de l'éducation. À cette liste s'ajoutent, selon le contexte, des ententes d'affaires, du domaine social, de la jeunesse et de l'environnement.[75]

---

[72] Ibid., p.28.
[73] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, Op.cit., p.32.
[74] NOSSAL, ROUSSEL, PAQUIN, Op. cit., pp.336-337.
[75] Voir entre autre : Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Affaires intergouvernementales, *News*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2009f1124ig.htm, consultée le 28 septembre 2010; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Affaires intergouvernementales, *News*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2007f0003ig.htm, consultée le 28 septembre 2010; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Affaires intergouvernementales, *News*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2007f0036ig.htm, consultée le 28 septembre 2010; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Affaires intergouvernementales, *News*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2007f1478ig.htm, consultée le 28 septembre 2010; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Affaires intergouvernementales, *News*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2008f1532bn.htm, consultée le 28 septembre 2010; Gouvernement du

Le but de ces ententes est d'atteindre les objectifs de la politique internationale du Nouveau-Brunswick qui ont été formulés, entre autres, en fonction du Plan de prospérité.[76] Celui-ci cherche l'atteinte de l'autosuffisance de l'État pour 2026.[77]

Si le Nouveau-Brunswick peut compter sur plusieurs bons éléments pour appuyer son *soft power,* plusieurs autres manquent indéniablement à son tableau pour tirer le maximum de ses relations internationales. Son attention portée à l'économie du savoir, ainsi que sa culture acadienne sont des points forts qui rehaussent son prestige. Le gouvernement misait également beaucoup sur des valeurs universelles et supportait les atouts culturels de sa population. Cependant, nous n'avons pu trouver aucun grand événement international pour lui donner une visibilité accrue. Le gouvernement ne peut compter sur de grandes entreprises de renommée internationale pour rehausser son prestige. Finalement, le gouvernement du Nouveau-Brunswick se rattache beaucoup au gouvernement fédéral, si bien qu'il lui délègue une bonne partie de son pouvoir d'influence. Au total, les intentions exprimées sont trop peu soutenues pour que le Nouveau-Brunswick puisse pleinement tirer profit de son *soft power*.

Nouveau-Brunswick, Affaires intergouvernementales, *News*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2009f0890ig.htm, consultée le 28 septembre 2010.

[76] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, Ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.8.

[77] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Bureau de l'autosuffisance, *Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick*, 2007, pp. 3-5, 7.

Chapitre 3

Analyse

1. Grille d'analyse

Maintenant que tous les éléments sont en place, il nous reste à croiser l'information pour en tirer une lecture. Dans les prochaines pages, nous allons passer tour à tour les relations internationales en général puis avec la Chine de chacun des États fédérés de notre étude et les analyser en fonction des variables du *soft power*. Pour y arriver, nous définirons pour chacune des sources du *soft power*, des indicateurs applicables aux États fédérés canadiens. Nous chercherons ensuite ces indicateurs dans les énoncés de politiques, les communiqués de presse, les discours et les entrevues réalisées. Nous ne nous arrêterons pas simplement à leur présence, mais également au contexte dans lequel ils sont utilisés afin de déterminer s'ils viennent véritablement en appui au *soft power*.

Les tableaux 4.2.1, 4.3.1 et 4.4.1 donnent les différents indicateurs du *soft power* : le prestige des institutions, les valeurs et politiques internes du gouvernement et la politique international du gouvernement. Dans la seconde colonne, ces sources sont détaillées en fonction d'indicateurs applicables aux États fédérés canadiens.

Pour le *Prestige des institutions*, nous chercherons à dégager des textes et entrevues des éléments qui soutiennent les indicateurs les suivants :

- Universités et éducation en général, haute culture → Présence d'institutions universitaires réputées et l'activité de celles-ci; la qualité du système éducatif de la province en général; la recherche et le développement de technologies de pointe; création artistique de haut niveau (littérature, orchestration, cinéma d'auteur, architecture...).
- Culture populaire → Présence d'une identité culturelle distincte; traditions et coutumes propres; créations artistiques commerciales.
- Grandes entreprises → Présence d'entreprises d'envergure internationale; sièges sociaux d'entreprises multinationales ou transnationales.
- Grands événements → Présence d'activités culturelles ou sportives à présentation unique (tournoi sportif à présentation rotative ou sélective) ou annuelle (festival, carnaval...) d'envergure internationale.
- Programmes gouvernementaux → Présence de programmes et de grandes entreprises gouvernementales pouvant apporter une position de leader international au gouvernement dans un domaine particulier.

Dans le cadre des *Valeurs et politiques internes du gouvernement*, nous chercherons à identifier les indicateurs suivants lorsqu'ils transcendent les dossiers internationaux :

- Valeurs universelles → Il s'agit, ici, de regarder si les valeurs que le gouvernement défend dans ses politiques internes favorisent des valeurs qui sont défendues par une majorité d'État. Ces valeurs peuvent être de différents niveaux tels la démocratie, le développement durable, la laïcité de l'État, l'égalité des sexes ou encore l'ouverture sur les autres cultures.
- Éducation → Cette fois, c'est la place de l'éducation dans les priorités du gouvernement qui sera observée. Nous vérifierons si les politiques favorisent la poursuite du processus éducatif et l'accessibilité aux cycles postes secondaires.

Les investissements en recherche et développement du gouvernement font également partie de cet indicateur.

- Santé → Plus que les simples investissements, cet indicateur s'attarde à l'importance qu'accorde le gouvernement à la santé de sa population et la promotion qu'il en fait. C'est également la philosophie qui est derrière le système de santé de cet État.
- Société → Nous regarderons par cet indicateur les grandes lignes des valeurs du gouvernement envers la société qu'il dirige. Nous verrons s'il cherche à développer de nouvelles structures pour soutenir le filet social ou s'il cherche plutôt à réduire cette protection sociale.
- Culture → Cet indicateur prend en considération l'importance de la culture pour le gouvernement, l'énergie qu'il déploie pour la mettre en valeur et la protéger. Il s'attarde aussi à sa relation avec les autres cultures présentes sur son territoire.

Finalement, pour la *Politique internationale*, ce sont les éléments qui définissent les indicateurs qui suivent que nous chercherons pour chacun des États sous notre loupe :

- Présence active → Il ne s'agit pas de simplement être présent sur la scène internationale, mais d'avoir quelque chose à présenter et à défendre. Ainsi, il ne suffit pas d'avoir une présence, afin d'avoir une véritable valeur, cette présence doit être active.
- Présence du premier ministre → Cet indicateur évaluera l'intérêt et la présence du premier ministre sur la scène internationale. Encore une fois, la présence ne suffit pas, il doit avoir un intérêt. Le premier ministre qui se rend à une conférence à reculons ou qui n'en saisit pas les enjeux est contre-performant pour le *soft power* de son État.
- Énoncé de leurs politiques internationales → Nous nous arrêterons cette fois à l'énoncé de politiques internationales : sa profondeur, les outils qui s'en dégagent, les objectifs qu'il fixe, les valeurs qui y sont mentionnées.

- Utilisation de la culture → Cet indicateur s'attarde à l'utilisation par le gouvernement des particularismes culturels locaux, de sa population et du prestige de ses institutions sur la scène internationale. Si la première source de *soft power* établit l'existence de ces éléments, cette fois c'est leur utilisation qui est évaluée. Ainsi, il ne suffit pas d'avoir du prestige, il faut savoir l'exploiter.
- Attitude générale → Ce dernier indicateur porte attention au comportement général du gouvernement sur la scène internationale. Ce sont la concordance entre les valeurs internes et leur application sur les relations internationales de l'État, l'attitude positive et constructive du gouvernement dans ses relations et l'implication dans la recherche de solutions aux problèmes internationaux par le gouvernement qui seront ici évaluées.

Pour la troisième colonne, nous avons choisi des exemples pour étayer chacun de ces indicateurs. Ils ont été sélectionnés dans les énoncés de politique internationale, les discours, les entrevues, les communiqués de presse et les discours de chacun des États fédérés canadiens de notre étude. Ceux-ci ne sont mentionnés qu'à titre d'indicatif, pour aider à comprendre ce que cet indicateur représente pour l'État fédéré en question. Les exemples varient d'un État fédéré à l'autre, ce qui permet de faire ressortir les différentes facettes que peut prendre le *soft power* selon la situation particulière d'un État. Ces exemples n'ont aucune incidence directe sur la valeur accordée à l'indicateur pour un État donné. Toutefois, la facilité ou la difficulté à identifier des exemples pour un État fédéré est révélatrice de la valeur qui doit être accordée à cet indicateur.

Les deux dernières colonnes présentent une évaluation de ces indicateurs pour chacun des États fédérés que nous étudions. La première colonne établit une valeur pour leurs relations internationales en générale et la seconde pour leurs relations avec la Chine. Ces valeurs sont universelles, c'est-à-dire qu'elles ont une même base et une même

importance pour chacun des États fédérés. Les États sont ainsi traités sur un pied d'égalité par rapport à ces valeurs.

Une notation en dixième ou en percentile aurait été trop précise pour ce type d'évaluation subjective; celle-ci aurait pu ouvrir la porte à nos impressions personnelles. Afin de limiter cet effet, nous avons restreint les valeurs possibles pour chacun des indicateurs :

A→ Est accordé lorsque l'indicateur et son utilisation afin de supporter le *soft power* sont *présents de façon constante*;

B→ Est accordé lorsque l'indicateur est *parfois présent* ou que, malgré la présence, son utilisation ne vient pas nécessairement supporter le *soft power*.

C→ Est accordé lorsque l'indicateur est *rarement ou jamais présent*.

2. Colombie-Britannique

2.1 Analyse du *soft power*

L'énoncé de politique de la Colombie-Britannique est en très grande partie axée sur les relations économiques, laissant de côté les autres aspects des relations internationales. Il n'est donc pas surprenant de voir une absence presque totale d'outils d'influence dans cette politique. Si, dans plusieurs sections, les sources de *soft power* sont présentes, leur utilisation reste pratiquement inexistante. C'est de cette façon que le *soft power* de la Colombie-Britannique reste à l'état de potentiel, sans se développer en un véritable outil d'influence.

Dans les quelques sections où l'énoncé de politique s'adresse à un lectorat international, il est mis en évidence que la Colombie-Britannique est reconnue internationalement

comme la capitale nord-américaine du commerce et de la culture de l'Asie-Pacifique.[1] Toutefois, elle retourne rapidement à son auditoire interne pour lequel elle souligne qu'elle doit mettre à profit différents points, dont la croissance des échanges culturels et de la demande pour l'éducation en Asie-Pacifique. Elle fait ressortir que la Porte du Canada sur l'Asie-Pacifique doit devenir une priorité nationale pour créer en Asie l'impression que le Canada est un acteur sérieux dans la région Asie-Pacifique; [2] cependant, ce dernier objectif semble être lancé dans les mains du gouvernement fédéral, sans suite.

Dans les stratégies, il est noté que le système d'éducation de la province est un des meilleurs au monde et un des cinq grands buts du gouvernement est de faire de la province le territoire le plus éduqué du continent, ce qui rehausse assurément le prestige de la province.[3] Il est même indiqué que le système d'éducation de la province est probablement son meilleur atout économique.[4] De plus, le gouvernement veut bâtir sur ses forces et ses liens culturels pour faire de la province un leader de la région Asie-Pacifique en matière de tourisme, d'éducation, de recherche et d'innovations, en affaires, ainsi qu'en terme de services financiers.[5] Pour ces raisons, au tableau 4.2.1, le gouvernement à reçu la cote A pour les indicateurs *Valeurs universelle,* ainsi que *Éducation*. Cependant, parce que la province souligne qu'elle a un problème de main d'œuvre qualifiée, l'indicateur *Universités et éducation en général, haute culture* n'a reçu que la cote B.

Alors qu'une approche basée sur le *soft power* chercherait à promouvoir la qualité de ses ressources humaines et de la haute qualité de son commerce, qu'elle mettrait en valeur la qualité de la Porte du Canada sur l'Asie-Pacifique ou encore, qu'elle présenterait la

---

[1] Gouvernement de la Colombie Britannique, Ministry of Economic Developement, *Asia Pacific Initiative*, 2007, p.25.
[2] Ibid., p.26.
[3] Ibid., p.35.
[4] Ibid., p.36.
[5] Ibid., p.35.

meilleure face de l'État, cet énoncé de politique cherche plutôt à indiquer les forces et faiblesses pour que celle-ci s'améliore. En ce sens, l'énoncé donne l'impression d'être un document interne qui n'aurait pas dû être divulgué publiquement. Sur le plan du *soft power*, ceci donne un résultat véritablement contre-productif. Pour cette raison, les autres aspects de la section prestige des institutions n'ont qu'une cote C, à l'exception notable des Grands événements. Effectivement, l'utilisation des Jeux olympiques pour créer du prestige et de la visibilité est très bien utilisée. D'ailleurs, alors que Vancouver était toujours dans la course pour l'obtention des Jeux, le premier ministre soulignait l'importance de cette visibilité.[6]

Les grandes entreprises qui pourraient faire rayonner la Colombie-Britannique au niveau mondial, ou ne serait-ce qu'au niveau de la région Asie-Pacifique, ne sont nulle part mentionnées dans la politique ou dans les communiqués de presse. Intrawest pourrait être un excellent partenaire pour favoriser le tourisme. De son côté, Arc'teryx est une des entreprises les plus prestigieuses du monde du plein air, un autre domaine lié au tourisme. Alors que l'énoncé souligne le désir de faire de la Colombie-Britannique un leader en tourisme, le silence sur ces entreprises, ainsi que sur Whistler et les montagnes Rocheuses est surprenant. Ces éléments expliquent la cote C accordée.

Le gouvernement n'insiste que très peu sur ses *valeurs et politiques internes*. À la lecture de l'énoncé, nous apprenons que la Colombie-Britannique a un faible coût de la vie et que le gouvernement travaille à la création d'emploi. Ces thèmes ne reviennent nulle part ailleurs. De plus, après avoir souligné les liens entre le gouvernement et la culture, la politique est muette sur l'intégration des Autochtones et le partage de l'espace. Ainsi, la cote B a été accordée aux indicateurs *Société* et *Culture*. Pour ce qui est de l'indicateur *Santé*, jamais le gouvernement n'y réfère; nous lui avons ainsi attribué la cote C.

---

[6] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2002OTP0026-000653.htm, consultée le 5 octobre 2010.

Finalement, nous ne retrouvons que la cote B pour les indicateurs *Présence active* et *Présence du premier ministre* de la source *Politique internationale*. Ces résultats ont été donnés en considération de l'action à l'international et non seulement en Asie-Pacifique. Le premier ministre a une bonne présence en Asie et sur la côte ouest-américaine, mais il est complètement absent du reste du monde. De même pour l'*Énoncé de politique*, il ne s'applique qu'à l'Asie-Pacifique et ignore le reste de la planète. Dans ce dernier cas, nous devons ajouter qu'en raison de l'image négative qu'il présente de la Colombie-Britannique, il est peu convainquant. C'est ce qui explique sa cote C.

2.2 Avec la Chine

Puisque cette politique vise uniquement l'Asie-Pacifique, la Chine y est naturellement très présente. Elle ne l'est cependant pas plus que l'Inde, le Japon ou la Corée du Sud. En raison du ministère qui a produit cette politique, ce sont bien évidemment les perspectives économiques qui retiennent particulièrement l'attention tout au long de ce document.

Il n'est donc pas surprenant que cette politique porte un regard attentif sur la croissance de l'économie chinoise pour deux raisons : d'abord dans une vision de marché à conquérir, elle constitue ainsi un intérêt majeur; ensuite, il s'agit du déploiement d'un concurrent dans le marché américain, le Canada y était jusqu'à tout récemment le principal exportateur, place que lui a ravie la Chine.

La Colombie-Britannique avait déjà planifié d'utiliser l'opportunité unique créée par l'impulsion des Jeux olympiques de Beijing et de Vancouver pour de développer pour développer ses liens avec l'Empire du Milieu sur des bases économiques et culturelles.[7] Le fait que des liens culturels aient été inclus dans l'approche de l'énoncé nous permet d'y

[7] Gouvernement de la Colombie Britannique, Ministry of Economic Developement, *Asia Pacific Initiative*, 2007, p.14.

voir une utilisation de *soft power*. Cependant, lorsque l'énoncé se fait plus précis sur l'utilisation des Jeux olympiques, nous comprenons que la véritable intention du gouvernement est d'utiliser l'impulsion olympique comme une occasion d'affaires, un moment favorable avec la Chine sur lequel il faut miser pour promouvoir les produits locaux.[8] Il ne s'agit plus que d'une simple opération de marketing.

Il reste toutefois que l'ouverture du pavillon Colombie-Britannique–Canada pendant les mois précédant les Jeux olympiques de Beijing a présenté une excellente utilisation du *soft power*. Le communiqué accompagnant cette ouverture est un exemple d'utilisation du *soft power* :

> « British Columbia and Canada's business, tourism, culture and industries will be showcased to hundreds of thousands of visitors at the British Columbia Canada Pavilion in Beijing [...]This Pavilion will give thousands of people from around the globe the opportunity to learn about the people, opportunities and innovation in B.C. and to forge new social and business relationships. [...] Each week, the Pavilion will feature a variety of different themes, including research and innovation, green design, Northern B.C., forest products, and film and TV. [...]Through stories of people, communities, legends, culture and innovation, visitors can discover their own connection to B.C. and Canada. »[9]

D'un point de vue de l'utilisation du *soft power*, si la politique est plutôt décevante dans son approche, les actions du gouvernement sont très bien effectuées en fonction de maximiser l'impact de l'événement. Pour l'indicateur *Grands événements* du tableau 4.2.1, nous ne pouvions minimiser l'impact de ce pavillon et l'utilisation des Jeux olympiques, nous avons accordé la cote A.

---

[8] Ibid., p.28.
[9] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2008OTP0134-000763.htm, consultée le 5 octobre 2010.

Le gouvernement de cette province relève dans sa politique certains éléments qui, s'il les utilisait convenablement, pourraient contribuer à son *soft power* envers la Chine. Il note une importante immigration en provenance de la Chine dans sa province[10] et que les Chinois forment le deuxième plus important groupe d'immigrants au Canada.[11] Seulement, il n'exprime aucune intention d'utiliser ceux-ci pour soutenir ses liens avec l'Empire du milieu. Sur cet indicateur, nous avons attribué la cote C.

Il signale aussi que 30 % des étudiants qui font l'examen de deuxième langue choisissent une langue asiatique, dont le mandarin.[12] Les besoins en éducation de la Chine sont également relevés,[13] un élément clef pour le développement de ce pays.[14] Toutefois, en établissant le profil de la Chine, le secteur de l'éducation n'est plus résumé qu'à la simple source d'étudiants étrangers.[15] Ce qui nous laisse comprendre que ce gouvernement ne semble pas voir le potentiel de ces éléments en termes de *soft power*.

D'un autre côté, lors d'un passage dans la capitale chinoise, le premier ministre fait un usage parfait du système éducatif de la Colombie-Britannique comme outil de *soft power* :

> « We have great schools and post-secondary institutions in B.C., and we want to work with China to make those resources available to Chinese students[...] Expanding our educational partnerships will create new opportunities for Chinese students and help build even greater cultural and economic exchanges between China and B.C. in the future. »[16]

---

[10] Gouvernement de la Colombie Britannique, Ministry of Economic Developement, *Asia Pacific Initiative*, 2007, p.33.
[11] Ibid., p.45.
[12] Ibid., p.19.
[13] Ibid., p.21.
[14] Ibid., p.36.
[15] Ibid., p.45.
[16] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2003OTP0100-000979.htm, consultée le 5 octobre 2010.

Plus loin, dans le communiqué de presse, il est ajouté:

> « B.C. public colleges and universities are involved in approximately 40 partnership agreements with Chinese institutes allowing for the exchange of students, faculty and research. China is also the second-largest source of international students in B.C., with approximately 4,000 Chinese students studying at B.C.'s 27 public post-secondary institutions. »[17]

Lors d'un autre passage en 2007, à Hong Kong cette fois, le premier ministre fait une très brève mention des liens en éducation avec la Chine[18] et en 2008, de retour à Beijing, il souligne fièrement une nouvelle entente avec le ministère de l'Éducation chinois. Cependant, cette dernière est issue d'une initiative chinoise dans le cadre du développement de son *soft power* par les Instituts Confucius.[19] Pour ce qui est de l'utilisation de la culture, nous n'avons trouvé que très peu d'allusions. Une exposition de photos[20] dans la province jumelle, le Guangdong, semble être une excellente, mais rare, occasion d'utiliser cette source de *soft power*.

Cet élément est un des rares où la Colombie-Britannique positionne efficacement son *soft power*. C'est ce qui nous incite à lui donner la cote A à l'indicateur *Universités et éducation en général, haute culture*. Cependant, pour la série de commentaires négatifs que la politique fait du niveau d'éducation de sa main-d'œuvre et des difficultés de l'immigration qualifiée, nous ne pouvons qu'accorder la cote B dans l'indicateur *éducation*.

---

[17] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2003OTP0100-000979.htm, consultée le 5 octobre 2010.

[18] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2007OTP0185-001515.htm, consultée le 5 octobre 2010.

[19] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2008OTP0132-000760.htm, consultée le 5 octobre 2010.

[20] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2006OTP0165-001363.htm, consultée le 5 octobre 2010.

Le pavillon Colombie-Britannique–Canada lors des Jeux olympiques de Beijing et La Porte du Canada sur le Pacifique sont des programmes gouvernementaux que la Colombie-Britannique utilise pour faire sa promotion. Ce sont des points qui renforcent son image en Chine. Le traitement du sujet de la Porte du Canada sur le Pacifique nous impose toutefois à ne lui accorder que la cote B à l'indicateur *Programmes gouvernementaux*.

L'ouverture sur les autres cultures et le respect de l'environnement sont rappelés dans l'énoncé de politique, mais également par le programme de la Colombie-Britannique à Shanghai. Ces points permettent d'accorder un A à l'indicateur *Valeurs universelles*. Ce sont là quelques rares points où les valeurs de la Chine peuvent rencontrer celles d'un des États fédérés canadiens.

Le silence sur la santé et la culture dans ses relations avec la Chine nous impose à attribuer à ces deux indicateurs la cote C pour la Colombie-Britannique. La culture était pourtant un élément où le gouvernement voulait se démarquer et prendre une position de leader. C'est un autre endroit où il a laissé son *soft power* à l'état de potentiel.

Les nombreuses visites du premier ministre ne peuvent pas passer inaperçues. D'ailleurs, son premier voyage outre-mer en tant que premier ministre, s'est fait en Chine en passant par Hong Kong et Shanghai,[21] qui sont toutefois des capitales économiques et non politiques. De plus, son désir de participer activement à l'ensemble Asie-Pacifique rehausse le poids de son action. Pour ces raisons, il était impossible de ne pas accorder la cote A aux indicateurs *Présence active* et *Présence du premier ministre*.

Si le gouvernement reconnaît l'importance d'avoir une présence en Chine, ce n'est que pour promouvoir les investissements dans la province et la Porte du Pacifique du

---

[21] Gouvernement de la Colombie-Britannique, *archived-News release*, http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2002OTP0010-000431.htm, consultée le 5 octobre 2010.

Canada.[22] La politique est presque uniquement tournée vers les intérêts économiques des relations avec la Chine, ce qui n'est pas surprenant lorsque l'on considère le ministère qui l'a produite. Il est toutefois intéressant de noter que les communiqués donnent généralement une vision différente des relations internationales de cette province de la politique étudiée. Il faut également noter qu'uniquement dans le cas de la Colombie-Britannique, la colonne *Utilisation en général* du tableau 4.2.1 est moins généreuse que la colonne *Utilisation envers la Chine*, c'est un phénomène dû au fait que la politique est orientée exclusivement vers l'Asie et laisse dans l'ombre le reste de la planète.

[22] Gouvernement de la Colombie Britannique, Ministry of Economic Developement, *Asia Pacific Initiative*, 2007, p.29.

Tableau 4.2.1

Analyse du *soft power* de la Colombie-Britannique

Colombie-Britannique				
Sources de soft power	Indicateurs	Exemples	Utilisation en générale	Utilisation envers la Chine
Prestige des institutions	Universités et éducation en général, haute culture	Instituts asiatiques, technologie d'énergies renouvelables, un des meilleur système éducatif au monde, niveau d'éducation de la main d'œuvre	B	A
	Culture populaire	Présence de diasporas asiatiques importantes, multiculturalisme, reconnu capital Nord américaine du commerce et de la culture pour l'Asie-Pacific	C	C
	Grandes entreprises	Arc'teryx, Intrawest, Telus	C	C
	Grands événements	Jeux olympiques	A	A
	Programmes gouvernementaux	Environnement d'affaires compétitf, qulité de la vie, porte du Canada sur le Pacifique	C	B
Valeurs et politiques du gouvernement	Valeurs universelles	Ouveture aux autres langues et aux autres cultures, environnement	A	A
	Éducation	Objectif du territoire le plus éduqué du continent	A	B
	Santé	Programme de santé universel	C	C
	Société	Faible coût de la vie inégalé, création d'emploi	B	B
	Culture	Liens forts entre le gouvernement et la culture, intégration des autochtone et partage de l'espace	B	C
Politique internationale	Présence active	Ouverture du Canada sur l'Asie, Développement des relations avec les voisins asiatiques et américains	B	A
	Présence du premier ministre	Visites officielles, attitude personelle	B	A
	Énoncé de leurs politiques internationales	Présence d'une politique, valeurs annoncées	C	B
	Utilisation de la culture	Échanges culturelles, échanges en éducation, momentum olympique	B	B
	Attitude générale	Relations d'affaires à long-termes, approche coordonnée	B	B

3. Québec

3.1 Analyse du *Soft power*

Dès les premiers contacts téléphoniques en préparation des entrevues, le fonctionnaire québécois chargé de l'administration des relations internationales nous indiquait qu'il n'était pas très familiarisé avec la théorie du *soft power* et qu'il n'avait pas d'indication que le Québec travaillait selon cette approche. Une conversation plus détaillée avec un autre fonctionnaire, qui a travaillé à la rédaction de la politique québécoise de relations internationales, confirme cette première impression. Cependant, les fonctionnaires québécois du MRI ont découvert *5 leviers* sur lesquels ils pouvaient agir pour atteindre leurs objectifs :

- **Réseaux universitaires**

  L'utilisation des relations universitaires internationales en sa basant sur le principe que les chercheurs universitaires ont une forte influence sur le politique dans leur domaine.
- **La société civile**

  L'utilisation d'association, voire la création de celles-ci, dans la société civile pour influencer les gouvernements. Si leur champ d'action est principalement national, certaines d'entre elles peuvent avoir des répercussions internationales.
- **Les relations bilatérales**

  L'utilisation des rencontres bilatérales pour pousser une idée, mais également pour inciter les décideurs à écouter leurs spécialistes (les chercheurs universitaires) et leur société civile. Ce levier à un effet direct sur le suivant.
- **La Francophonie (OIF)**

  Longtemps le seul endroit où le Québec avait accès à des rencontres multilatérales. Aujourd'hui se sont ajoutés à celle-ci l'UNESCO et le CCGRP.

- **Le MAECI**

  L'utilisation d'une forme de lobbyisme sur le MAECI afin d'influencer les décisions du gouvernement canadien à la faveur des propositions du gouvernement québécois.

Cette liste de leviers est présentée sans détail dans la politique de relations internationales du Québec.[23] Ce qui est très intéressant dans cette liste, c'est qu'en plusieurs points, elle recoupe les sources de *soft power.* Ainsi, sans avoir l'intention explicite d'utiliser le *soft power* bien précisément, c'est ce que font les fonctionnaires du MRI. En utilisant les réseaux universitaires et la société civile, c'est l'influence du prestige de ces institutions qui est recherchée. Par les relations bilatérales et multilatérales, ce sont l'A*ttitude générale*, ainsi que les *Valeurs et politiques du gouvernement* qui seront mises de l'avant sur la scène internationale. Nous sommes ainsi en présence d'une véritable utilisation du *soft power.* Ces sources de *soft power* sont rehaussées par cette approche « en 5 leviers » du MRI, c'est ce qui apparaît dans le tableau 4.3.1 dans les sections *Universités et éducation en général, haute culture* et *Grandes entreprises*, ainsi que les sections *Présence active, Utilisation de la culture* et *Attitude générale.*

De son côté, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Monique Gagnon-Tremblay, quelques mois après sa nomination, lors d'une série de discours au Japon,[24] passe chacune des sources du *soft power*, choisissant d'insister sur l'une ou sur

---

[23] Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*, ministère des relations internationales, 2006, p.27.

[24] Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Allocutions,* http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_27b.asp, consultée le 25 octobre 2010; Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Allocutions,* http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_27.asp, consultée le 25 octobre 2010; Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Allocutions,* http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_28b.asp, consultée le 25 octobre 2010; Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Allocutions,* http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_28.asp, consultée le 25 octobre 2010; Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales,

l'autre en fonction de son auditoire. Un élément de discours qui est repris de différentes manières, met en lumière le prestige des institutions québécoises les plus connues au Japon. :

> « L'émergence de nouvelles technologies dans les secteurs de pointe que je viens de citer montre tout le chemin parcouru par le Québec depuis quelques années. Aujourd'hui, l'économie québécoise repose à 70 % sur le secteur des services et non plus seulement sur les ressources naturelles. En voici la preuve :
>
> -Montréal est le siège de 60 % de toutes les sociétés d'ingénierie du Canada.
>
> -40 % de l'industrie canadienne des télécommunications est établie au Québec.
>
> -Québec est un chef de file du multimédia, de l'optique et de la photonique.
>
> -La région montréalaise est le troisième centre aéronautique mondial après Seattle (Boeing) et Toulouse (Airbus).
>
> -Québec est responsable de quelque 50 % des livraisons et 50 % des investissements dans l'industrie biopharmaceutique canadienne. »[25]

Nous pouvons ici reconnaître les sources de *soft power* incluses dans la section *Prestige des institutions* et plus précisément la section *Grandes entreprises*. Nous retrouvons également la haute technologie qui se retrouve à l'indicateur *Universités et éducation en général, haute culture*. Il n'est donc pas surprenant de retrouver la cote A pour cet indicateur. Si l'indicateur *Grandes entreprises* n'a pas une cote A, c'est que nous ne les retrouvons pas dans l'énoncé de politique.

Allocutions, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_29b.asp, consultée le 25 octobre 2010; Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Allocutions*, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_29.asp, consultée le 25 octobre 2010; Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Allocutions*, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_29c.asp, consultée le 25 octobre 2010.

[25] Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Allocutions*, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_28.asp, consultée le 25 octobre 2010.

Lors d'autres discours, elle met en évidence un lien culturel qui unit le Québec et le Japon :

> « Les premiers contacts entre le Québec et le Japon remontent à la fin du 19e siècle. C'est en 1898, que sœur Marie-Hélène Paradis, missionnaire québécoise s'installa au Japon où elle passera toute sa vie. Par la suite, des centaines d'autres Québécois et Québécoises ont traversé le Pacifique, d'abord inspirés par des raisons spirituelles, pour installer des missions et fonder des écoles. Une soixantaine d'établissements scolaires, de la maternelle au collège universitaire, furent ainsi fondés par les diverses congrégations québécoises. Dès leur arrivée en terre nipponne, ces missionnaires ont adopté les coutumes et la langue japonaises. Plusieurs ont également acquis la citoyenneté japonaise. »[26]

Elle donne de cette manière un rôle d'ambassadeur de la culture du Québec à sœur Marie-Hélène Paradis. Cette fois, c'est la *Culture populaire* qui est visée sous la source *Prestige des institutions*. On y retrouve aussi une excellente *Utilisation de la culture*. Nous avons attribué la cote A à ces indicateurs pour ces raisons.

Encore, dans d'autres sections de discours, elle met en relief les *Valeurs et politiques de son gouvernement* à l'internes:

> « Les principes qui guideront le gouvernement libéral dans sa gestion sont, tout simplement, les principes d'une bonne gestion. En premier lieu, le gouvernement recentrera l'État sur ses missions essentielles : santé, savoir, prospérité, sécurité et identité. En second lieu, dans ces missions essentielles, la principale préoccupation du gouvernement sera la qualité du service au citoyen. Le troisième principe est d'assurer la transparence et l'efficacité de notre gouvernance. Les citoyens du Québec sont en droit de savoir ce que fait le gouvernement de leur argent et s'il

---

[26] Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Allocutions*, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_29c.asp, consultée le 25 octobre 2010.

est utilisé d'une manière efficace. Le dernier principe réfère à la décentralisation, au partenariat et à l'imputabilité. L'État doit apprendre à déléguer et à faire confiance. Les partenaires éventuels, que ce soit une municipalité, un organisme communautaire ou une entreprise privée, seront imputables des responsabilités confiées et des ressources consacrées, devant les élus de l'Assemblée nationale.

Sur la base de ces quatre principes, le gouvernement a entrepris six grands chantiers :

1) la révision des structures de l'État et des programmes gouvernementaux,
2) la révision des modes d'intervention du gouvernement dans l'économie,
3) la réorganisation des services de santé,
4) l'examen des perspectives de décentralisation et de déconcentration,
5) le recentrage du réseau d'éducation sur l'élève et l'étudiant et
6) la simplification et l'allégement du fardeau fiscal des contribuables. »[27]

Du côté des fonctionnaires comme du côté de la ministre, ils adoptent bien précisément une approche dans la voie du *soft power*, même s'ils ne le font pas explicitement.

Ceci se reflète dans l'évaluation que nous avons faite du *soft power* du Québec dans ses relations internationales en général dans le tableau 4.3.1. Il est possible d'y remarquer la cote A à 10 reprises et une cote B à 3 reprises. L'utilisation du *soft power* est ainsi indéniable.

Dans le document *La Force de l'action concertée*, certains passages portent sans équivoque sur le sujet. En gardant en tête que la première source de *soft power* est le prestige d'un État, ou ne serait-ce que la culture dans la définition que donnait Nye, la

---

[27] Ibid.

lecture du passage suivant peut laisser croire que le gouvernement s'alignait précisément sur cette source :

> « Conscient que le développement d'une image forte, qui reflète bien ses caractéristiques et ses atouts, contribue directement à l'atteinte de ses objectifs internationaux tant économiques, scientifiques que politiques, le Québec entend miser sur les traits qui ont forgé son rayonnement culturel pour développer et positionner son action et ses produits à l'étranger. »[28]

De son côté, le mot de la ministre Gagnon-Tremblay en introduction de la politique pointe vers deux des sources de *soft power*. Elle évoque d'abord la *Culture populaire* et la *Haute culture* lorsqu'elle souligne que la culture québécoise est « la seule société nord-américaine à majorité francophone » et que c'est « une société de savoir, à l'économie moderne [...] »[29] Ensuite, à deux reprises, elle présente l'attitude qu'entend conserver le Québec sur la scène internationale en indiquant qu'elle forme la trame de fond de la politique. Bien qu'elle parle d'une action forte, elle parle également d'action concertée, multilatérale et en ralliant des partenaires.[30] Il s'agit d'un vocabulaire qui présente une ouverture et un désir de collaboration avec les autres gouvernements de la part du gouvernement du Québec. Cette orientation s'inscrit directement dans la source *Politique internationale* et plus précisément sous l'indicateur *Énoncé de Politique internationale* et *Attitude générale*. C'est ce qui explique que nous avons accordé la cote A à ces indicateurs.

Tout au long du document, les valeurs du Québec, des valeurs qu'on dit généralement largement partagées par les autres États, sont énumérées. Parmi celles-ci, nous pouvons y retrouver la recherche de pointe, qui est également un facteur de prestige, d'autant plus

---

[28] Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*, ministère des relations internationales, 2006, pp.86-87.
[29] Ibid., p. IX.
[30] Ibid., pp.IX et X.

que la politique précise que le Québec doit y consacrer 3 % de son PIB en 2010,[31] soit le niveau atteint par les pays qui font de ce point leur priorité. Nous pouvons également y lire que la démocratie et le respect du droit orientent l'action internationale du Québec. Ceci est renforcé par l'attache à la *Charte des droits et libertés de la personne*, l'égalité des femmes, le refus de la violence, la laïcité des institutions, le pluralisme,[32] l'équilibre des relations de travail, le développement durable, l'accessibilité aux études supérieures et la solidarité envers les plus démunis.[33] De plus, un chapitre est consacré à l'effort de solidarité internationale. Ce type de valeurs renforce l'image du Québec sur le plan international et, dans le cadre de la deuxième source de *soft power*, lui donne une position enviable. Cependant, à l'exception du développement durable et de l'environnement, nous n'avons noté dans aucun communiqué ou discours la mention des valeurs du Québec. En fonction de ces données, nous avons accordé la cote B pour l'indicateur *Valeurs universelles*. De plus, nulle part la santé n'est mentionnée. Comme pour la Colombie-Britannique, nous avons un potentiel de *soft power* qui n'est pas utilisé, c'est ce qui explique que cet indicateur a une cote C.

L'identité et la culture du Québec sont aussi fréquemment rappelées et un chapitre complet leur est consacré.[34] Le caractère francophone unique en Amérique du Nord est un point important que la politique ne manque pas de souligner à maintes reprises. C'est ainsi une section considérable de la politique qui est consacrée à la culture et au caractère particulier du Québec en Amérique. Il y a une prise de conscience du caractère primordial de cette culture et de l'impact qu'elle a sur les relations internationales de l'État.

Selon une approche par le prestige, différentes données peuvent être trouvées tout au long de la politique qui souligne la réussite du Québec. Pour n'en citer que quelques-

---

[31] Ibid., p.15.
[32] Ibid., p.21.
[33] Ibid., p.81.
[34] Le chapitre 6.

unes : le nombre de travailleurs avec un diplôme postsecondaire est de 61,4 %;[35] plus de la moitié des représentations artistiques canadiennes à l'étranger sont québécoises;[36] ou encore, que la plus forte concentration de travailleurs bilingues et polyglottes en Amérique est au Québec.[37] Ce dernier point, en plus de démontrer le prestige de la réussite québécoise, affirme que la promotion que le gouvernement fait de la langue française ne signifie pas une fermeture aux autres langues, soulignant du même coup une autre valeur du Québec.

En terminant, les programmes gouvernementaux québécois qui ont formés son prestige, sont aujourd'hui laisser à l'abandon. La langue française est de moins en moins protégée et la Caisse de dépôt et de placement s'éloigne de son mandat original. C'est ce qui explique la cote C donnée à l'indicateur des *Programmes gouvernementaux*.

3.2 Avec la Chine

La politique présentée par le gouvernement du Québec s'intéresse à la Chine sur plusieurs points. La mondialisation qui profite aux économies émergentes du groupe BRIC, dont la Chine, est un facteur qui influence l'orientation de cette politique. Le gouvernement veut travailler en fonction « de s'adapter au nouvel environnement économique mondial, de consolider sa position sur ses marchés traditionnels et de tirer profit des occasions offertes par les économies émergentes. »[38] Ce gouvernement veut donc « consolider et accroître les échanges économiques du Québec avec les États-Unis et l'Europe et les diversifier vers un certain nombre de marchés porteurs. »[39] La Chine compte parmi ces derniers au côté d'autres marchés émergeant et du Japon.[40] Un point qui démontre bien

---

[35] Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*, ministère des relations internationales, 2006, p.19.
[36] Ibid., p.83.
[37] Idem.
[38] Ibid., p.12.
[39] Ibid., p.62.
[40] Idem.

l'intérêt de ce gouvernement pour la Chine, dans son redéploiement des ressources et effectifs du MRI, il entend augmenter les effectifs dans ses bureaux de Shanghai et Beijing.[41]

De fait, les exportations québécoises sont en forte croissance sur le marché asiatique. Si en 2006, le Japon était toujours en tête, la Chine le suivait de très près.[42] La croissance de l'économie de cette dernière devrait permettre de nombreuses occasions desquelles le Québec devra profiter. La relation bien établie avec la Chine permet d'envisager des collaborations dans plusieurs domaines techniques et scientifiques, dont en matière d'éducation et de culture.[43] Sur ce dernier point, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et ministre du Tourisme, Raymond Bachand a signé une entente en mai 2007.[44] Cette signature renforçait le levier universitaire ou, sur notre grille, l'indicateur *Université et éducation en général, haute culture*, ainsi que l'indicateur *Attitude générale*. Mais ce n'est là qu'une entente sur les 20 ententes et 15 projets de coopération qui ont été signés avec la Chine en date d'octobre 2010, dont plusieurs portent sur l'enseignement ou la recherche technologique.[45]

Dans le domaine de la recherche, le gouvernement du Québec entend créer des partenariats bilatéraux et multilatéraux. La Chine, qui est déjà parmi les 10 nations investissant le plus en recherche et développement,[46] est au nombre des pays ciblés comme partenaire.[47] Ce type de partenariat est très profitable pour les deux États et permet non seulement de démontrer le prestige des recherches d'un partenaire, mais

---

[41] Ibid., p.110.
[42] Ibid., p.45.
[43] Ibid., p.35.
[44] Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Communiqués*, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/communiques/textes/2007/2007_05_29.asp, consultée le 25 octobre 2010.
[45] Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, Ententes et projets de coopération-Chine, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/relations_quebec/search_entente_coop.asp?id_pays=45, consultée le 28 octobre 2010.
[46] Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*, ministère des relations internationales, 2006, p.53.
[47] Ibid., pp.54-55.

aussi d'atteindre de nouveaux sommets qui seront profitables à tous deux. Il n'est ainsi pas surprenant de voir la cote A accordée aux indicateurs *Université et éducation en général, haute culture* et *Attitude générale*.

Les missions du premier ministre en 2005 et 2008 démontrent bien l'intérêt du Québec pour la Chine. La première de ces deux visites était dans le cadre de la plus importante mission que le Québec ait organisée en Chine.[48] Lors de cette mission, des gens du milieu institutionnel accompagnaient les représentants du monde des affaires. Une situation où le gouvernemental et l'institutionnel viennent appuyer l'économique présente une image très forte et très positive du Québec, ce qui est excellent pour son *soft power*. La seconde mission s'est déroulée à la veille des Jeux olympiques de Beijing. C'est lors d'une rencontre de la CCGRP que le premier ministre a pris la route du Shandong, avant de se rendre à l'ouverture des Jeux olympiques. Cette fois, c'est la Chine qui faisait valoir son *soft power*. Ces présences du premier ministre québécois en Chine nous permet d'accorder la cote A pour cet indicateur.

Le fonctionnaire qui a travaillé à la rédaction de la politique québécoise m'informait que c'est à la demande du Québec que le Shandong a été invité à prendre part au CCGRP. La Bavière, autre membre de la CCGRP, avait déjà de nombreux liens bien implantés dans cette province de Chine. En profitant de ces liens, le Shandong a été invité à joindre la CCRGP, mettant en lumière l'utilisation des plateformes multilatérales par le Québec. Cette attitude positive, ouverte et collaboratrice du Québec lui a été payante. En effet, 6 des 15 projets de collaborations sont avec le Shandong. En septembre, le gouvernement du Shandong a récompensé la Québec pour l'excellence de la relation de coopération et des liens d'amitié.[49] De plus, Montréal et Shanghai ont fêté en 2010 leurs 25 ans de jumelage, événement qui a été souligné à l'Exposition universelle de Shanghai qui portait

---

[48] Ibid., p.VII.

[49] Gouvernement du Québec, ministère des Relations internationales, *Actualités*, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/_scripts/Actualites/ViewNew.asp?NewID=8140&Menu=default&lang=fr, consultée le 12 octobre 2010.

sur les meilleures pratiques urbaines.[50]Il s'agit ici d'une véritable *Présence active* du Québec en Chine et c'est même la Chine qui a souligné la qualité de celle-ci. La cote A s'imposait pour cet indicateur.

Il ne faut pas se surprendre du score parfait du Québec dans *l'utilisation envers la Chine de la Politique internationale* de notre grille. Si le premier ministre n'est allé en Chine que deux fois, comparativement aux 6 fois du premier ministre de la Colombie-Britannique, il ne faut pas oublier qu'il rencontre en plus les dirigeants de cette province lors de la CCGRP. Il faut également considérer ce qui est attendu d'un gouvernement. Que la Colombie-Britannique se rapproche de la Chine va beaucoup plus de soit qu'un rapprochement du gouvernement du Québec.

En terme d'utilisation du *soft power*, la partie sombre au tableau du Québec est sans contredit les *Valeurs et politiques du gouvernement*. Force est d'admettre que la promotion de la Francophonie, de la *Charte de droits et libertés de la personne*, d'un programme de santé universel et de la démocratie n'a pas véritablement d'écho en Chine. Les plus faibles résultats de cette section ne sont donc pas surprenants. C'est pour cela que nous n'avons pratiquement que des C à ces indicateurs. L'exception de l'éducation se reconnait facilement dans les ententes bilatérales signés avec la Chine.

Il est intéressant de noter que le gouvernement québécois n'utilise peu ou pas les *Grands événements* pour faire valoir son prestige en Chine. De plus, bien que les *Grandes entreprises* y aient participé aux missions du gouvernement québécois, elles n'ont jamais été mises à l'avant-scène dans les discours, les communiqués de presse ou l'énoncé de politique en ce qui attrait à la Chine. Pourtant, ce n'est pas parce qu'elles n'y sont pas présentes et ne participent pas au prestige québécois: Bombardier a des bureaux à

---

[50] Gouvernement du Québec, ministère des relations internationales, *Communiqués*, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/communiques/textes/2009/2009_03_02.asp, consultée le 25 octobre 2010.

Beijing, Shanghai, Guangzhou et Hong Kong, SNC-Lavalin à Beijing et Shanghai, et le Cirque du Soleil a un spectacle fixe à Macao. Finalement, nous n'avons trouvé aucune mention du docteur Norman Béthune, véritable héros en Chine, qui a œuvré à l'Hôpital Royal-Victoria et à l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal; un élément important de la *Culture populaire*. Ces points expliquent les cotes B, C et C que nous retrouvons à ces sections du tableau 4.3.1.

Tableau 4.3.1

Analyse du *soft power* du Québec

Québec				
Sources de soft power	Indicateurs	Exemples	Evaluation de l'utilisation en générale	Utilisation envers la Chine
Prestige des institutions	Universités et éducation en général, haute culture	Résaux universitaire, main d'œuvre hautement qualifiée, Culture (européenne/américaine), Système légal mixte (Code civil/Common law)	A	A
	Culture populaire	Seul État à majorité francophone en Amérique, présence d'importante diasporas, Céline dion, Cirque du Soleil, Norman Bethune	A	B
	Grandes entreprises	Bombardier, SNC-Lavalin, Dessau, Cirque du Soleil, Hydro-Québec	B	C
	Grands événements	Carnaval de Québec, Festival de Jazz, Festival Juste pour rire, Francofolie	B	C
	Programmes gouvernementaux	Filet social, Office de la langue française, Caisse de dépôt et de placement	C	C
Valeurs et politiques du gouvernement	Valeurs universelles	Développement durable, démocratie, Charte de droits et libertés de la personne, égalité des femmes, refus de la violence	B	C
	Éducation	Recherche et développement, accessibilité aux études supérieures	A	A
	Santé	Programme de santé universel	C	C
	Société	Société de droit, laïcité des institutions	A	C
	Culture	Diversité linguistique et culturelle, affirmer son identité francophone	A	C
Politique internationale	Présence active	Action forte, dynamique et autonome, respect de la politique étrangère canadienne	A	A
	Présence du premier ministre	Visites officielles, attitude personelle	A	A
	Énoncé de leurs politiques internationales	Approche concerté et multilatérale, Francophonie/UNESCO/CCGRP,	A	A
	Utilisation de la culture	Partenariats internationaux, intégration des villes et universités	A	A
	Attitude générale	Participation aux forums mondiaux, partenariats	A	A

4. Nouveau-Brunswick

4.1 Analyse du *soft power*

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas développé explicitement sa stratégie de relations internationales qu'il présente dans le document *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick,* sur la théorie de Nye. Cependant, le *soft power* y tient une place importante et transparaît rapidement. Aussitôt que dans le message du premier ministre, en page 5 de l'énoncé de politique, des allusions sont présentes, il y mentionne :

> « L'image favorable du Canada partout dans le monde offre au Nouveau-Brunswick une base solide. Nous devons toutefois aussi bâtir notre propre réputation sur la scène internationale, en misant sur l'excellence des produits et services que nous offrons. »[51]

Il souligne ainsi le prestige dont le Canada jouit sur la scène internationale et l'importance pour sa province de développer le prestige de ses propres institutions en se basant sur l'excellence. Plus loin, il ajoute : « Pour connaître le succès, nous devons [...] agir avec compassion en tant que membre responsable de la communauté internationale. »[52] La compassion est une valeur, mais elle est ici appliquée à l'attitude du gouvernement dans ses relations internationales, et non à sa politique interne. Ainsi, nous avons ici une autre référence directe à la troisième source de *soft power,* sous l'indicateur *Attitude générale* dans les relations internationales. Cette attitude de compassion en tant que membre de la communauté internationale est répétée dans la phrase qui forme la vision de cette politique. C'est donc un élément clef sur lequel le texte est axé. Cette attitude se retrouve aussi dans les communiqués, ce qui rend concrètes les prétentions annoncées.[53] Ainsi, dès

---

[51] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.5.

[52] Idem.

[53] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Nouvelles, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2010f0275ig.htm, consultée le 20 septembre 2010.

l'introduction de cette politique, l'indicateur *Attitude générale* rencontre des arguments qui lui sont favorables. Le jeu est placé pour parler de *soft power*.

Au sujet de l'image projetée par cet État à l'international, la politique inclut les citoyens en soulignant qu'ils « agissent comme ambassadeurs de la province. L'image à l'étranger est le reflet direct des gens du Nouveau-Brunswick [...] »[54]Le gouvernement est ainsi très conscient de l'importance de l'image qu'il projette lui-même, mais aussi de celle que ses citoyens projettent. Que ce soit lors de rencontres d'affaires à l'étranger ou dans l'accueil des touristes, c'est l'image internationale de la province qui gagne d'une attitude positive. C'est dans cette perspective que chacun des citoyens est un ambassadeur et crée l'image internationale de son État. Le Nouveau-Brunswick veut également adopter un « programme d'ambassadeurs dans la fonction publique dans le but d'établir [...] des compétences internationales chez les employés du gouvernement [...] » [55] Cette conscience de l'importance de l'image à l'étranger, au point d'impliquer les citoyens et chacun des membres de la fonction publique, démontre que le gouvernement porte une attention particulière à cette source de *soft power*. Pour cette raison, nous avons accordé la cote A à la section *Attitude en général* au tableau 4.4.1.

Dans les principes directeurs de la politique, des références sont faites à la culture et au prestige du Nouveau-Brunswick. Un élément essentiel de sa culture est le fait qu'il est le seul État fédéré canadien officiellement bilingue, ce que la politique ne manque pas de souligner à plusieurs reprises. Le caractère francophone est aussi un élément clef qui revient dans plusieurs communiqués, particulièrement pour souligner les liens avec l'OIF.[56]

---

[54] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.10.
[55] Ibid., p.25.
[56] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Nouvelles*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2007f0003ig.htm, consultée le 20 septembre 2010; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Nouvelles*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2007f0036ig.htm, consultée le 20 septembre 2010; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Nouvelles*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2008f0454ig.htm, consultée le 20

Le Nouveau-Brunswick cherche également à promouvoir ces particularités culturelles en soulignant le fait qu'elle soit une terre d'accueil pour l'immigration. La politique souligne que l'immigration est une « riche source d'idées nouvelles et de diversité culturelle [...][57] ». En 2006, près de 2 % de la population de la province appartient à une minorité visible et 3,67 % de celle-ci est issu de l'immigration.[58] Bien que ce soient encore des pourcentages assez faibles, cette diversité est un atout pour développer son *soft power* puisque cette population lui fait profiter des avantages d'une plus value culturelle et de porte-parole de premier ordre auprès de leurs concitoyens d'origines. Le caractère bilingue, quant à lui, donne un accès aux grandes communautés que sont le Commonwealth et la Francophonie, sans oublier les États-Unis, son principal partenaire économique.

Pour le prestige, il est mentionné que la population néo-brunswickoise est hautement qualifiée, qu'elle encourage l'innovation et qu'elle est une chef de file de l'économie du savoir. Ces aspects viennent appuyer la section Prestige des institutions de la grille d'évaluation 4.3.1, plus particulièrement les indicateurs *Universités et éducations en générale, haute culture*, ainsi que *Culture populaire*. Il n'est donc pas surprenant de retrouver la cote A à ces indicateurs.

Une section complète de la politique est dédiée à l'image et la réputation du Nouveau-Brunswick dans la communauté internationale. Cette section s'amorce en rappelant

---

septembre 2010; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Nouvelles*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2009f0890ig.htm, consultée le 20 septembre 2010; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Nouvelles*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2009f1124ig.htm, consultée le 20 septembre 2010.

[57] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.16.

[58] Statistique Canada, Recensement de 2006, http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=771866&GK=0&GRP=1&PID=92342&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=80&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0, consultée le 2 juin 2010.

l'image enviable des Canadiens, la grande réputation du Canada à travers le monde et les raisons qui ont mené à cette situation. Ces raisons sont toutes issues d'une ou l'autre des trois sources du *soft power*.[59] En les énumérant ainsi dans son énoncé de politiques internationales, le gouvernement les met en évidence et les attribues au Nouveau-Brunswick. Il démontre ensuite qu'il a conscience des effets de son A*ttitude générale* dans ses relations internationales en indiquant que « La façon dont nous traitons avec nos partenaires à l'échelle internationale aura une incidence sur la perception du Nouveau-Brunswick [...] ».[60] Cette section pointe également en direction de la deuxième source de *soft power*, les *Valeurs et politiques du gouvernement*, en insistant sur la réputation de société progressiste, bilingue et une réputation de gestionnaire responsable. Certains passages ne peuvent se faire plus éloquents dans leur allusion au *soft power* :

> « Une image positive et une bonne réputation auprès de la communauté internationale améliore la situation du Nouveau-Brunswick, parallèlement à ses efforts pour attirer de nouveaux investissements et commercer sur les marchés internationaux. »[61]

Dans les critères de rendement de l'investissement, l'énoncé de politique cherche à atteindre des objectifs. Il y a naturellement des rendements économiques et financiers, mais aussi des rendements sociaux et environnementaux. Parmi les rendements sociaux, la politique énumère quelques-unes des valeurs dans lesquelles la province s'engage à contribuer : le progrès de la démocratie, les libertés politiques et le développement humain à l'échelle mondiale.[62] Plus précisément au niveau du développement international, elle souligne qu'en participant à ce type d'activités, la province « renforce les sociétés en favorisant la stabilité des gouvernements, la mise sur pied de programmes

---

[59] Les raisons mentionnées sont : la meilleur qualité de vie, l'aide aux pays en voie de développement, la participation au maintien de la paix, le fait que le Canada souscrit au principe du libre-échange et à ouvert ses marchés au monde, préserve la liberté et est une société conscientisée.

[60] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.22.

[61] Ibid., p.23

[62] Ibid., p.12, 20.

sociaux généreux et des pratiques commerciales libres et ouvertes. »[63] Le gouvernement offre aussi « l'expertise de la fonction publique du Nouveau-Brunswick aux pays en voie de développement qui veulent élargir leurs compétences en gouvernance démocratique. »[64] En appuyant de tels objectifs, la province rappelle son désir d'être un acteur international qui participe à l'amélioration des sociétés. La province récolte de cette manière encore des points à mettre à son tableau de *soft power*. Dans les principes directeurs, les valeurs de la population du Nouveau-Brunswick sont aussi soulignées. Il est indiqué que les Néo-Brunswickois sont loyaux et souscrivent entièrement au principe de l'excellence.[65] Tous ces points se reflètent dans la cote A pour les *Valeurs universelles*.

L'éducation et la santé sont également des termes récurrents de cette politique. Les pays en voie de développement ont particulièrement besoin d'expertise dans ces deux domaines qui sont, selon la constitution canadienne, des compétences provinciales. Ce sont des domaines où un État peut démontrer son savoir-faire et ainsi rehausser son prestige auprès des États qui requièrent son aide. C'est précisément l'approche qu'entend utiliser la province.[66] Le gouvernement veut miser sur « les dividendes à recueillir de l'internationalisation de [ses] établissements d'enseignement postsecondaire »[67] en renforçant le lien entre le recrutement d'étudiants étrangers et la valeur de la formation qui leur est offerte. De plus, il « reconnaît l'importance d'établir une culture de l'innovation dans la province afin d'améliorer [sa] compétitivité sur le marché mondial ».[68] Pour y parvenir, il vise « le transfert du savoir et de la technologie entre établissements de recherche d'envergure internationale et le recrutement de spécialistes à l'échelle internationale. »[69] Nous croyons qu'il est difficile de parler plus clairement d'une

---

[63] Ibid., p.19.
[64] Ibid., p.21.
[65] Ibid., p.7.
[66] Ibid., p.9.
[67] Ibid., p.18.
[68] Idem.
[69] Idem.

aspiration au prestige au plan international pour les institutions de la province. Cette situation se résume dans les cotes A des indicateurs *Éducation* et *Santé*.

La collaboration ou le partenariat constitue un thème particulier qui revient tout au long du document. Il est intéressant de voir à quel point le gouvernement insiste dans sa politique sur l'importance de travailler dans cette direction. Que ce soit avec les autres gouvernements, les partenaires universitaires, les entreprises locales et étrangères ou les communautés, cette valeur est continuellement soulignée. Le mot collaboration et ses dérivés (collaborateur, collaborer…) se retrouvent à pas moins de 29 reprises. De leur côté, le mot partenariat et ses dérivés reviennent à 39 reprises. Finalement, le mot partage et ses dérivés peuvent être vus 8 fois, le tout sur seulement 30 pages incluant la page couverture et la table des matières. Ce vocabulaire présente une attitude appréciée en diplomatie, ou ici en paradiplomatie, puisqu'il présente une attitude d'ouverture et de compromis particulièrement efficace en relations multilatérales. Par une utilisation aussi importante de ces termes, le gouvernement du Nouveau-Brunswick envoie un message d'ouverture qui, dans une perspective de *soft power*, vient appuyer et augmenter son potentiel dans le cadre de la troisième source, au niveau de l'*Attitude générale*.

Finalement, nous devons souligner l'absence de l'utilisation du prestige des *Grandes entreprises* et aucun grand événement n'a pu être répertorié. De plus, la frilosité du premier ministre à sortir de ses frontières est également un élément qui n'aide pas à supporter l'indicateur *Présence du premier ministre*. L'absence d'une véritable structure pour supporter les relations internationales de cet État fédéré canadien autre que celles du gouvernement fédéral ne démontre pas une réelle *Présence active*. Pour ces raisons, ces indicateurs n'ont obtenu qu'une cote C.

4.2 Avec la Chine

À la lecture de la politique internationale du Nouveau-Brunswick, nous pouvons constater que celle-ci porte une attention particulière à la Chine. Effectivement, après les États-Unis, son premier partenaire naturel, et la Francophonie, c'est vers l'Asie et plus particulièrement la Chine que le gouvernement entend se tourner dans ses priorités internationales.[70]

De bons liens, surtout commerciaux, sont déjà établis avec le Japon et des relations se sont développées avec la Chine. Ces derniers sont principalement issus du domaine de l'éducation; le Nouveau-Brunswick accueille des étudiants chinois, offre des programmes d'étude en Chine et accueille un Institut Confucius.[71] La Chine cherche des partenaires internationaux pour l'aider à atteindre ses objectifs de prospérité, pour cette raison et en s'appuyant sur l'entrée de la Chine à l'OCDE, le Nouveau-Brunswick désire développer encore plus ce lien dans les prochaines années.[72]

Le document *Rapport provisoire de 2006* sur la politique *Prospérer à l'heure de la mondialisation* souligne qu'une table ronde a été tenue en 2005 avec les intervenants de différents niveaux gouvernementaux canadiens et chinois ainsi que des représentants du monde universitaire, ainsi que du milieu culturel.[73] De plus, lors de l'unique voyage du premier ministre Shawn Graham en Chine, il était accompagné des représentants de quelques entreprises et de représentant de l'Université du Nouveau-Brunswick St-John.[74] Le système éducatif est encore au cœur du travail que fait ce gouvernement, tant dans la

---

[70] Ibid., p.27.

[71] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Nouvelles*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2008f1532bn.htm, consultée le 20 septembre 2010.

[72] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, p.27 et MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, « Les relations internationales du Québec comparées », dans l'*Observatoire de l'administration publique*, École nationale d'administration publique, 2006, p.28.

[73] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Rapport provisoire - Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, Ministère des Affaires intergouvernementales, 2006, p.22.

[74] Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Nouvelles*, http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2008f1594pr.htm, consultée le 20 septembre 2010.

section *Prestige des institutions* que *Valeurs et politiques du gouvernement* ce point est très fort, même en Chine. Ces multiples raisons permettent d'accorder la cote A aux indicateurs Universités *et éducation en général, haute culture* et *Éducation*. De plus, les partenariats signés avec le milieu éducatif chinois nous incitent à accorder la cote B à la section *Attitude générale* et *Utilisation de la culture* dans *l'Utilisation envers la Chine* au tableau 4.4.1

Si le premier ministre Graham n'a fait qu'un seul voyage en Chine, nous devons également considérer qu'il n'a eu qu'un mandat de 4 ans. De plus, la Chine n'est pas la première destination pour un premier ministre du Nouveau-Brunswick. Nous devons également signaler que ce voyage était à l'intérieur d'un groupe de plusieurs premiers ministres des différents États fédérés canadiens. Ainsi, le Nouveau-Brunswick n'arrivait pas en Chine avec ses propres grandes propositions. Pour ces raisons, nous avons accordé la cote B aux indicateurs *Présence active* et *Présence du premier ministre* en lien avec la Chine.

S'il y avait une absence totale de mention de *Grandes entreprises* et de *Grands événements* dans le cadre de l'analyse générale des relations internationales du Nouveau-Brunswick, c'est naturellement toujours le cas dans les relations avec la Chine. Nous retrouvons donc la cote C à ces indicateurs.

Cette relation est principalement basée sur le système éducatif et la culture, dans le sens de la recherche technologique, du Nouveau-Brunswick. Les rencontres multilatérales et le désir de collaboration présenté par ce gouvernement semblent bien nous placer devant une utilisation du *soft power* pour établir les liens avec la Chine. Cependant, en raison du contexte géographique qui ne fait pas de la Chine un partenaire de premier ordre, l'utilisation reste faible.

Tableau 4.4.1

Analyse du soft power du Nouveau-Brunswick

Nouveau-Brunswick				
Sources de soft power	Indicateurs	Exemples	Evaluation de l'utilisation en générale	Utilisation envers la Chine
Prestige des institutions	Universités et éducation en général, haute culture	Offciellement bilingue, population hautement qualifiée, économie du savoir	A	A
	Culture populaire	Patrimoine francophone, culture acadienne	A	C
	Grandes entreprises	McCain Food ltd., Irving	C	C
	Grands événements	---	C	C
	Programmes gouvernementaux	Leadership en environnement	B	C
Valeurs et politiques du gouvernement	Valeurs universelles	Démocratie, libertés politiques, jeunesse, pratiques commerciales libres et ouvertes, société progressiste, Gestion responsable	A	B
	Éducation	Culture d'innovation, développement humain	A	A
	Santé	Universalité des soins de santé	A	C
	Société	Programmes sociaux généreux	B	C
	Culture	Bilinguisme, francophonie, culture acadienne	A	C
Politique internationale	Présence active	Développement international	C	B
	Présence du premier ministre	Visites officielles, attitude personelle	C	B
	Énoncé de leurs politiques internationales	Compassion et responsabilité intenationales, fortement appuyé sur l'image du Canada, travail concerté avec les autres gouvernements canadiens, programme d'ambassadeur dans la fonction publique, collaboration	B	C
	Utilisation de la culture	Francophonie et bilinguisme, inclusion des ONG, citoyens ambassadeurs, collaboration internationale devant faciliter le transfert de savoir et de technologie	B	B
	Attitude générale	Participation aux débats sur les politiques du commerce international, partenariats et échanges	A	B

Conclusion

Si la théorie proposée par Nye n'a qu'une vingtaine d'années, son utilisation est probablement plurimillénaire. C'est un outil de relations internationales dont l'utilisation ne peut qu'aller en s'agrandissant avec le développement de forums multilatéraux. La théorie du *soft power* laisse encore beaucoup de place à la recherche et à l'approfondissement.

Nous avons démontré que la première source de *soft power* pouvait être élargie à l'ensemble des institutions de l'État qui peuvent lui apporter un prestige. Nous avons également vu qu'une partie de la troisième source, la politique internationale du gouvernement, relevait grandement de l'attitude du chef du gouvernement. En cela, une théorie basée sur la personnalité du chef du gouvernement[1] nous aide à définir son rôle dans le *soft power* de son État. Nous avons également démontré que les États fédérés canadiens ont un *soft power* et qu'ils en sont pleinement en contrôle, cette théorie ne s'applique donc pas uniquement aux États hégémoniques.

Certaines pistes nous laissent entrevoir qu'il y aurait peut-être moyen d'évaluer le *soft power* d'un État, bien que celui-ci restera toujours volatil en raison de sa dépendance au gouvernement en place.

---

[1] MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, « Les relations internationales du Québec comparées », dans l'*Observatoire de l'administration publique*, École nationale d'administration publique, 2006, p.8.

Les résultats de notre étude nous permettent de constater que bien qu'ils aient accès au *soft power*, les États fédérés canadiens n'en font pas nécessairement usage. Nous pouvons également constater que ce n'est pas les gouvernements qui ont le système de relations internationales le plus développé qui en font nécessairement le meilleur usage. Effectivement, les résultats du Nouveau-Brunswick sont souvent très près de ceux du Québec. De son côté, la Colombie-Britannique semble complètement ignorer ce type d'approche.

Comme nous l'avons vu, l'approche québécoise utilisée n'est pas explicitement ou consciemment basée sur le *soft power*. Puisque la culture y revêt un caractère particulier, nous ne pouvons nous surprendre de l'espace qui lui est réservé. De plus, le premier ministre Charest semble particulièrement être heureux de participer à des activités internationales. Ces indicateurs de *soft power* s'en trouvent renforcés sans que les actions qu'ils traduisent soient intentionnellement reliées à cette approche. Néanmoins, ces points sont rattachés à la capacité d'influence du Québec et sont effectivement des sources de *soft power*. Nous nous retrouvons devant une véritable utilisation du *soft power*, bien que ce ne soit pas fait volontairement. Rappelons-nous que lors des entrevues tant avec le fonctionnaire chargé d'administrer la politique de relations internationales du Québec que du fonctionnaire qui a participé à son développement, ceux-ci on mentionné ne pas connaître la théorie du *soft power*. Ce gouvernement devrait porter une plus grande attention à cette approche puisque ses sources sont bien supportées, il pourrait en tirer encore plus de dividendes.

La politique de relations internationales du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, ne fait pas davantage nommément référence au *soft power*. Cependant, les objectifs qui y sont exprimés, les valeurs qui y sont mises de l'avant et l'attitude qui y est proposée par le gouvernement correspondent parfaitement aux sources de *soft power*. Ainsi, bien qu'il n'en soit pas fait

mention, nous croyons que le *soft power* constitue effectivement la trame de fond de ce document. Toutefois, l'action réservée du gouvernement Graham et l'absence d'un ministère pleinement formé pour soutenir les relations internationales viennent contrebalancer l'énoncé de politique. Puisque son approche est très bien développée dans un langage de *soft power,* ce gouvernement aurait gagné en influence en étant plus actif sur la scène internationale et en mettant en évidence le prestige de ses institutions, ses grandes entreprises et ses efforts environnementaux en particulier.

Pour la Colombie-Britannique, si le texte présente certains points qui s'apparentent à du *soft power,* ce n'est que fortuitement. Nous pouvons de toute évidence conclure que ce document n'est pas basé sur cette approche. Certains passages vont même à contresens par rapport à une approche basée sur le *soft power.* Le lecteur étranger peut y trouver de nombreuses raisons de ne pas faire affaire avec la Colombie-Britannique. Si le gouvernement est très actif sur la scène internationale, il ne met indéniablement pas ses atouts en évidence, tant dans ses actions que dans ses textes, pour en tirer une influence. Il laisse de cette façon son pouvoir d'influence à l'état de potentiel. Son importante diaspora asiatique n'est nullement mise à contribution. Il semble s'asseoir sur les relations économiques que celle-ci peut lui apporter, sans chercher à les appuyer par une paradiplomatie assise sur un *soft power* efficace. Maintenant que les grands événements qu'étaient les Jeux olympiques de Beijing et de Vancouver, ainsi que l'Exposition universelle de Shanghai sont terminés, il sera intéressant d'observer quels seront les outils que ce gouvernement utilisera pour soutenir ses relations qui ne sont, autrement, qu'économiques.

Les trois États fédérés canadiens que nous avons observés voient leur source *valeurs et politiques* perdre des points dans leurs relations avec la Chine. Ceci s'explique en grande partie par les divergences des systèmes politiques de ces États avec celui de la Chine. La pleine démocratie et les droits de la personne ne font toujours pas partie des valeurs de la

Chine. La culture francophone du Québec et du Nouveau-Brunswick est un atout important dans leurs relations internationales, mais reste effectivement sans utilité avec la Chine. En contrepartie, la Colombie-Britannique devrait miser beaucoup plus sur sa culture chinoise.

Les plateformes multilatérales comme la Francophonie et les Conférences de gouverneurs des États-Unis et de premiers ministres ou la CCGRP offrent des opportunités d'influence importantes à ces États fédérés. La Colombie-Britannique gagnerait probablement beaucoup à fonder une plateforme équivalente qui inclurait une ou des provinces chinoises.

Bibliographie :

Agence Chine nouvelles, http://french.news.cn/economie/2010-04/24/c_13265146.htm, consultée le 27 avril 2010.

American Association of Port Authorities, World Port Rankings (2008), http://www.aapa-ports.org/Industry/content.cfm?ItemNumber=900, consultée le 19 mai 2010.

À nous le podium, http://www.ownthepodium2010.com/?lan=fr, consultée le 21 juillet 2010.

Banque Mondiale : Statistiques, http://siteresources.worldbank.org/DATASTATISTICS/Resources/GDP.pdf, consulté le 19 mars 2010.

BERGÈRE, Marie-Claire, *La Chine de 1949 à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2000, 382 pages.

BIGRAS, Sébastien, *Analyse des impacts de la mondialisation sur l'économie au Québec. Rapport 2 : Le Québec et les pays émergents la Chine*, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, École nationale d'administration publique, Québec, 2005, 11 pages.

BOHAS, Alexandre, "The Paradox of Anti-Americanism: Reflection on the Shallow Concept of Soft Power", *Global Society*, Vol. 20, No. 4, October, 2006, 21pages.

Bombardier, *À propos de nous*, http://www.bombardier.com/fr/bombardier/a-propos-de-nous, consultée le 14 juillet 2010.

CARDINAL, François, La Presse, *Blitz de négociation de la dernière heure,* 18 décembre 2010, http://www.cyberpresse.ca/dossiers/conference-de-copenhague/200912/18/01-932380-blitz-de-negociations-de-la-derniere-heure.ph, consulté le 4 août 2010.

Chambre des communes, Comité permanant de l'industrie, des sciences et de la technologie, 39e législature, première session, 5 juin 2007, http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=3002002&Language=F&Mode=1&Parl=39&Ses=1, consultée le 21 juillet 2010.

CHENG, Anne, « Modernité et intervention de la tradition », dans MICHAUD, Yves (dir.), *La Chine aujourd'hui*, éd. Odile Jacob, Paris, 2003, 268 pages.

Chinese Students Memorial Society, http://www.120chinesestudents.org/ , consulté le 6 mai 2010.

Clinton School Speaker Series, Inspiring ideas and Action, NYE, Joseph, Soft Power: The Means to Success in World Politics, 8 avril 2009, http://www.clintonschoolspeakers.com/lecture/view/soft-power-means-success-world-politics/, consultée le 6 août 2010.

CIA—The World Factbook, https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ch.html, consultée le 9 février 2010.

COHEN, Lenard J., *Foreign Policy Realignment in the Age of Terror*, Canadian Institute of Strategic Studies, Toronto, 2003, 164 pages.

Conseil national de recherches Canada, Vancouver 2010 : Coup de pouce de la science pour les athlètes, http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/olympiques/atout-cnrc.html, consultée le 21 juillet 2010.

COURMONT, Barthélémy, *Chine, La grande séduction*, Choiseul Édition, Paris, 2009, p.196p.

Cour suprême du Canada, Jugement, Canada (Premier ministre) c. Khadr, 2010, http://scc.lexum.umontreal.ca/fr/2010/2010csc3/2010csc3.html, consultée le 26 novembre 2010.

Cyberpresse.ca, « À nous le podium: pas un sou de plus du fédéral », http://www.cyberpresse.ca/sports/vancouver-2010/201002/24/01-955009-a-nous-le-podium-pas-un-sou-de-plus-du-federal.php, consultée le 21 juillet 2010.

DAHL, Robert, *Who Governs? Democracy and Power in American City,* New Heaven, Yale University Press, 1961.

DAHL, Robert, *L'analyse politique contemporaine*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1973, 261p.

DESSAU, *Profil corporatif*, http://www.dessau.com/_static/webupload/websiteDocuments/100000/profil_corpo_fr1.pdf, consultée le 14 juillet 2010.

DUFOUR, Christian, « La réforme britannique après vingt ans : éléments de bilan », Observatoire de l'administration publique, ÉNAP, Télescope, volume 7, numéro 3, Canada, 9 p.

DUGUAY, Gilles, Le triangle Québec-Ottawa-Paris, *Midi du GERFI*, ÉNAP, 24 novembre 2010.

Embassy of Ethiopia, http://www.ethiopianembassy.org/, consultée le 19 juillet 2010.

ÉVENO, Bertrand (dir.), *Le Petit Larousse illustré*, Larousse/HER, Paris, 1999, 1784 p.

FABRY, M. «The Right to Democracy in International Law: A Classical Liberal Reassessment», *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 37, no 3, 2009, 721-741 pages.

GENTELLE, Pierre (dir.), L'État de la Chine, Éditions la découverte, Paris, 1989, 454 pages.

GÉRIN-LAJOIE, Paul, Allocution du ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie aux membres du corps consulaire de Montréal, prononcé le 12 avril 1965, Ministère des Relations internationales, http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/ministere/histoire_ministere/documents_archives/discours_gerin_lajoie.pdf, consulté le 8 septembre 2009.

GODBOUT, François J., *La gestion des relations internationales de sécurité dans le cadre fédéral*, ÉNAP, Québec, 2007, 170 pages.

Goldman Sachs, « Building Better Global Economic BRICs », *Global Economics Paper No: 66*, 30 novembre 2001, 16 pages.

Goldman Sachs, « Dreaming with the BRICs : The Path to 2050 », *Global Economics Papers No:99*, 29 octobre 2003, 23 pages.

Gouvernement chinois, 17th National congress of the communist party of China 2007, http://www.china.org.cn/english/congress/229611.htm#7, consultée le 6 avril 2010.

Gouvernement chinois, Loi Constitutionnelle de 1982, révisée en 2004, http://www.npc.gov.cn/englishnpc/Constitution/node_2825.htm, consultée le 8 avril 2004.

Gouvernement de la Californie, Financial & Economic Data, http://www.dof.ca.gov/HTML/FS_DATA/LatestEconData/FS_Misc.htm, consulté le 19 mars 2010.

Gouvernement de la Colombie-Britannique, *Archived-News releases*, http://www.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/, consultée le 5 octobre 2010.

Gouvernement de la Colombie Britannique, Ministry of Economic Developement, *Asia Pacific Initiative,* 2007, 59 pages.

Gouvernement de la Colombie-Britannique, Canada's Pacific Gateway, http://www.canadaspacificgateway.com/, consultée le 19 mai 2010.

Gouvernement de la Colombie-Britannique, Government directory : Intergovernmental Relations Secretariat, http://dir.gov.bc.ca/gtds.cgi?show=Branch&organizationCode=IGRS&organizationalUnitCode=RELATIONS, consultée le 19 mai 2010.

Gouvernement de la Colombie-Britannique, Intergovernmental relations, http://www.gov.bc.ca/igrs/minister.html, consultée le 19 mai 2010.

Gouvernement de la Colombie-Britannique, *Secrétariat au Jeux olympiques et Paralympiques d'hiver de Colombie Britannique*, http://www.2010commercecentre.gov.bc.ca, consulté le 20 février 2010.

Gouvernement de la Colombie-Britannique, *Summary of Ministry resposabilities*, http://www.gov.bc.ca/govt/ministry_responsibilities.html, consultée le 19 mai 2010.

Gouvernement de la Colombie-Britannique, Trade British Columbia : International Offices, http://trade.britishcolumbia.ca/Export/Pages/InternationalTradeReps.aspx?section=Export, consultée le 13 août 2010.

Gouvernement du Canada, Canada à Expo 2010 Shanghai, http://www.expo2010canada.gc.ca/index-fra.cfm, consulté le 20 février 2010.

Gouvernement du Canada, Investir au Canada, http://investiraucanada.gc.ca/fra/avantage-canada/porte-lasie-pacifique.aspx , consulté le 22 mars 2010.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère des Affaires intergouvernementales, http://www.gnb.ca/0056/index-f.asp, consulté le 19 février 2010.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère des Affaires intergouvernementales, http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/affaires_intergouvernementales.html , consultée le 15 août 2010.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Bureau de l'autosuffisance, *Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick*, Fredericton, 2007, 36 pages.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, répertoire, http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/DetailOrgFre1.asp?OrgID1=142&DeptID1=38, consultée le 25 mai 2010.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, Ministère des Affaires intergouvernementales, 2003, 30 pages.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Rapport provisoire - Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, Ministère des Affaires intergouvernementales, 2006, 23 pages.

Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée*, Ministère des relations internationales, 2006, 115 pages.

Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée sommaire*, Ministère des relations internationales, 2006, 33 pages.

Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée Plan d'action 2006-2009*, Ministère des relations internationales, 2006, 84 pages.

Gouvernement du Québec, *Loi sur le ministère des Relations internationales liste et historique des modifications 1967-2007,* ministère des Relations internationales, 2007, 30 pages.

Gouvernement du Québec, *Chronologie : 1967-2007*, ministère des Relations internationales, 2007, 51 pages.

Gouvernement du Québec, *Plan stratégique 2008-2011*, Ministère des relations internationales, 2006, 22 pages.

Gouvernement du Québec, « Le Québec dans les forums internationaux », *L'action internationale du Québec,* numéro 1, Ministère des relations internationales, octobre 2005, 8 pages.

Gouvernement du Québec, « Fondements juridiques et historiques », *L'action internationale du Québec,* numéro 2, Ministère des relations internationales, août 2006, 4 pages.

Gouvernement du Québec, ministère des Relations internationales du Québec, http://www.mri.gouv.qc.ca/, consulté le 30 novembre 2009.

Gouvernement du Québec, ministère des Relations internationales du Québec, Conférence des chefs des Régions partenaires, http://www.mri.gouv.qc.ca/regions_partenaires/fr/index.asp, consulté le 30 novembre 2009.

Gouverneur général du Canada, archives honorifiques, http://archive.gg.ca/honours/search-recherche/honours-desc.asp?lang=f&TypeID=orc&id=10348 , consulté le 2 avril 2010.

GRANGER, Serge, « Le retour du Québec en Chine 1960-1985 », dans PAQUIN, Stéphane (dir.) et BEAUDOUIN, Louise, *Histoire des relations internationales du Québec*, VLB éditeur, 2006, 357 pages.

GREENWALD, Abe, "The Soft power Fallacy", *Commentary Magazine*, July-August 2010, vol. 130, issue 1, pp.75-80

G8 Summit 2009, The G8 Summit Closing Press Conference, http://www.g8italia2009.it/G8/Home/News/G8-G8_Layout_locale-1199882116809_1246708108314.htm, consultée le 4 août 2010.

G8 Summit 2007 Heiligendamm, We need each other, http://www.g-8.de/nn_94646/Content/EN/Artikel/_g8-summit/2007-06-08-g8-gipfel-abschluss_en.html, consultée le 4 août 2010.

Harper, Stephen, Discours, *Construire la porte d'entrée canadienne de l'Asie-Pacifique*, Vancouver, 11 octobre 2006, http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&id=1357 , consultée le 19 mai 2010.

HOCKING, Brian, *Foreign Relations and Federal States*, Leicester University Press, London, 1993, 294 pages.

IZRAELEWICZ, Erik, *Quand la Chine change le monde*, Grasset et Fasquelle, Paris, 2005, 284 pages.

KEOHANE, Robert et Joseph S. NYE, *Power and Interdependence 3e édition*, Longman, New York, 1977, 334p.

KINGDON, John W., Agendas, *Alternatives and Public Policies*, second ed., Longman, New York, 2003, 253 pages.

LAÏDI, Zaki (dir.), *L'Ordre mondial relâché, Sens et puissance après la guerre froide*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1993, 263 pages.

LASSERRE, Frédéric (dir.), *L'Éveil du dragon : Les défis du développement de la Chine au XXIe siècle*, Presse de l'Université du Québec, Ste-Foy, 2006, 450 pages.

LÉTOURNEAU, Paul et Harold P. KLEPAK, *Défense et sécurité onze approches nationales*, Éditions du méridien, Montréal, 1990, 371 pages.

LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française : abrégé du dictionnaire de Émile Littré tome 1*, Éditions Famot, Genève, 1977, 434 pages.

Loi constitutionnelle de 1867, 30 & 31 Vict., R.-U., c.3

MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince*, Booking International, Paris, 1996, p.188.

Maison Blanche, discours inaugurale, http://www.whitehouse.gov/blog/2009/01/21/president-barack-obamas-inaugural-address, consultée le 16 avril 2010.

MAYER, Frédéric, « Le Canada mine ses chances d'obtenir un siège », dans *Le Devoir*, 12 octobre 2010, p. A7.

MICHAUD, Nelson, « Canada and Québec on the World Scene : Defining New Rules?», dans COOPER, Andrew F., Dane ROWLANDS (dir.), *Canada Among Nations*, McGill-Queen's University Press, Montréal and Kingston, 2006, 367 pages.

MICHAUD, Nelson, « La doctrine Gérin-Lajoie : d'une vocation ponctuelle à une application universelle », dans PAQUIN, Stéphane et Louise BEAUDOIN (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec,* VLB éditeur, Montréal, 2006, 357 pages.

MICHAUD, Nelson, « La doctrine Gérin-Lajoie : Évolution d'un cadre de référence », dans PAQUIN, Stéphane (dir.), *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Les Presse de l'Université Laval, Québec, 2006, 324 pages.

MICHAUD, Nelson et Manon TESSIER, «Fédéralisme et politique étrangère : réponses comparatives à la mondialisation », dans NERENBERG, Karl (dir.), *Guide des pays fédérés*, McGill-Queen's University Press, Montréal, 2002, 546 pages.

MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER, « Les relations internationales du Québec comparées », dans l'*Observatoire de l'administration publique*, École nationale d'administration publique, 2006, 41 pages.

MICHAUD, Nelson et Isabelle RAMET, « Assiste-t-on à un passage des relations internationales à la politique étrangère? », dans Sources-ENAP Vol. 18, no 3 (mars/avril 2003), p. 5-8.

MICHAUD, Nelson, « La politique étrangère canadienne : Mythes persistants et réalité confuse? », dans BERNIER, Robert (dir.), *Espace canadien : mythes et réalités* - affaires étrangères et défenses, 2010, Presses de l'Université du Québec, pp. 447-473.

MICHAUD, Nelson; JAMES, Patrick et O'REILLY, Marc, *Handbook of Canadian foreign policy*, Lexington Books, Lanham, 2006, 607 pages.

MICHAUD, Nelson, « Québec et politique étrangère : contradiction ou réalité? », dans *International Journal*, vol. 59, no. 2 (spring 2004), p. 303-324

Ministère de l'économie, de l'Industrie et de l'Emploi de France, Direction général du trésor, http://www.ambafrance-cn.org/IMG/pdf/bulletin_economique_chine_no23_mars_2010_.pdf, consultée le 27 avril 2010.

Monde, Le, Dans la confusion, Copenhague s'achève sur un échec, 18 décembre 2009, http://www.lemonde.fr/le-rechauffement-climatique/article/2009/12/18/un-accord-non-contraignant-obtenu-in-extremis-a-copenhague_1282914_1270066.html#ens_id=1275475&xtor=RSS-3208, consultée le 4 août 2010.

Muskoka 2010 G8, *Initiative de Muskoka,* http://webcast.streamlogics.com.edgesuite.net/custom_projects/g8summit/video.asp?lang=english&sid=326&state=1&id=114, consultée le 4 août 2010.

NOSSAL, Kim Richard, Stéphane ROUSSEL, Stéphane PAQUIN, *Politique international et défense au Canada et au Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2007, 646 pages.

NYE, Joseph S. Jr., *Bound to Lead: the Changing Nature of American Power*, Basic Books, New York, 1990, 307 pages.

NYE, Joseph S. Jr., Le *Leadership américain : Quand les règles du jeu changent*, Presses de l'Université de Nancy, Nancy, 1992, 265 pages.

NYE, Joseph S. Jr., "Soft Power and European-American Affairs", dans ILGEN, Thomas, *Hard Power, Soft Power and the Future of Transatlantic Relations*, Ashgate, Burlington, 2006, 207 pages.

NYE, Joseph S. Jr., *Soft Power The Means to Success in World Politics*, PublicAffairs, New York, 2004, 174 pages.

NYE, Joseph S. Jr., and Wang Jisi, "The Rise of China's Soft Power and Its Implications for the United States", dans Richard ROSECRANCE and GU Guoliang (dir.), *Power and Restraint: A Shared Vision for the US-China Relationship,* PublicAffairs, New York, 2009, p.23-35.

NYE, Joseph S. Jr., Soft Power and Smart Power. *The Instruments & Institutions of American Purpose,* Ed. Kurt Campbell and Jonathon Price, Aspen Strategy Group, April 1, 2009, 29-35.

Organisation internationale de la francophonie, http://www.francophonie.org/, consultée le 26 mai 2010.

Pacific Coast Collaborative, *Pacific Coast Leaders Build Regional Collaboration*, Wyoming, 30 juin 2008, http://www.pacificcoastcollaborative.org/Documents/PCC%20NR%20-%20June%2030.pdf, consultée le 19 mai 2010

PAQUIN, Stéphane (dir.), *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : Le prolongement externe des compétences internes*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2006, 354p.

PAQUIN, Stéphane (dir.), *Les relations internationales : Le Québec en comparaison*, Bulletin d'histoire politique et Comeau & Nadeau, 2001, 180 pages.

PAQUIN, Stéphane, *Paradiplomatie et relations internationales : Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, Presse Interuniversitaire Européennes, Bruxelles, 2004, 189 pages.

Parlement du Canada, Comités du Sénat, Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, http://www.parl.gc.ca/40/2/parlbus/commbus/senate/Com-f/fore-f/03or-f.htm?Language=F&Parl=40&Ses=2&comm_id=8, consultée le 4 avril 2010.

PAYETTE, Jean-François, *Introduction critique aux relations internationales du Québec esquisse d'un modèle formel de politique étrangère pour les États subétatiques*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 2009, 97 pages.

PROUDMAN, Mark F., "Soft Power Meets Hard: The Ideological Consequences of Weakness", dans CARMENT, David, HAMPSON, Fen Osler et HILLMER, Norman, *Canda Among Nations: Coping with the American Colossus*, Oxford University Press, Don Mills, 2003, 22 pages.

RACHMAN, Gideon, "Obama and the limits of soft power", *The Financiel Times*, London, 2 juin 2009, p. 15.

REY, Alain (dir.), *Le Micro-Robert*, Dictionnaire Le Robert, Paris, 1989, 1445 p.

SANTANDER, Sebastian (dir.), *L'Émergence de nouvelles puissances : vers un système multipolaire?*, Ellipse Edition Marketing, Paris, 2009, 250 pages.

Sénat du Canada, Comité permanant des affaires étrangères et du commerce international, http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenMandate.asp?Language=F&Parl=40&Ses=2&comm_id=8, consulté le 5 mars 2010.

SHIN, Yookyung, "Book Review : Joseph S. Nye Jr.: Soft Power: The Means to Success in World Politics", dans *Millenium, Journal of International Studies*, Sage, 2007, 35, pp. 458-460.

SNC-Lavalin, *Rapport annuel 2008*, 2008, 140p.

SOLOMON, Jay, "Clinton Confronts Limits Of 'Soft Power' Strategy", *The Wallstreet Journal*, New York, 21 février 2009, p. A.6.

Statistique Canada, *Recensement de 2006 : Résultats*, http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-557/index-fra.cfm?CFID=3609103&CFTOKEN=58183358, consulté le 20 février 2010.

Statistique Canada, *Recensement 2006, immigration*, http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=775983&GK=0&GRP=1&PID=92342&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=80&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=, consultée le 19 mai 2010.

Vancouver 2010, À nous le podium, http://www.vancouver2010.com/fr/plus-information-2010/%C3%A0-propos-du-covan/%C3%A0-nous-le-podium-2010/, consultée le 21 juillet 2010.

ZHAN, Su, «La Chine, Une nouvelle usine mondiale?», dans LASSERRE, Frédéric (dir.), *L'Éveil du dragon : Les défis du développement de la Chine au XXIe siècle*, Presse de l'Université du Québec, Ste-Foy, 2006, pp. 265-282

ZHENG, Lihua, Yong XIE, *Chine et mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 2004, 330 pages.


D0188444 9